

# L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

40 centimes

QUOTIDIEN NEUCHATELOIS ET JURASSIEN PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

ADMINISTRATION ☎ (039) 3 24 01  
REDACTION 2 53 77 - 3 24 03

## Un DC-8 de Swissair détourné sur la Jordanie Trois autres avions de ligne ont été déroutés dans la même journée

Un DC-8 de la Swissair a été détourné hier, sur la Jordanie, par des Palestiniens : ceux-ci réclament la libération des trois auteurs de l'attentat du 18 février 1969, à Kloten, condamnés à 12 ans de prison à Winterthur. Ce premier détournement d'un avion suisse s'est déroulé presque en même temps que trois autres détournements au-dessus de l'Europe, dont un manqué (celui visant un appareil israélien). Il est l'œuvre

d'un commando du Front populaire pour la libération de la Palestine (FPLP), auteur déjà de l'attentat contre le Boeing d'El Al, à Kloten.

A Berne, le président de la Confédération, M. H.-P. Tschudi, convoquait, le même soir, le Conseil fédéral pour une séance extraordinaire, à 21 h. 30, et se déclarait indigné par les détournements de la journée, notamment celui de l'avion de la Swissair.

Le « Nidwald », immatriculé HB-IDD, est la dernière version du DC-8 acquis par la Swissair, le DC-8-62. Il avait décollé de l'aéroport de Kloten à 12 h. 39 pour New York, avec 143 passagers, dont des Israéliens, et 12 membres d'équipage. Déjouant la surveillance serrée exercée depuis un certain temps sur les départs d'avions, un commando du FPLP a réussi à prendre place à bord et à s'emparer de l'appareil une demi-heure plus tard.

A 13 h. 10, alors que l'appareil suisse survolait Luxeuil, en Franche-Comté, les Palestiniens se sont rendus maîtres de l'avion et donnaient l'ordre au commandant de bord, le capitaine Fritz Schreiber, de faire demi-tour. Dix minutes plus tard, au-dessus de Bâle, une voix féminine s'adressait par radio au contrôle régional du trafic aérien de Zurich :

se présentant comme membre du FPLP, elle annonçait en anglais et en arabe que le DC-8 était sous contrôle absolu du commando, et qu'il ne répondrait plus désormais qu'au nom de code « Haïfa ». Elle refusait de préciser le but de l'avion. Au même moment, celui-ci incurvait sa course vers le sud, en direction de Brindisi, puis de Rhodes.

Dès ce moment, la plus grande incertitude a régné sur l'itinéraire du DC-8 : on annonçait successivement qu'il se dirigeait vers Damas, Bagdad, Le Caire ou Amman. A 16 h. 25, il survolait Beyrouth : il entrait en liaison radio avec la tour de contrôle de l'aéroport de la capitale libanaise presque simultanément avec le Boeing de la TWA détourné à partir de Francfort.

Alors qu'à Amman, le leader du FPLP, M. Georges Habache, revendiquait trois des détournements, dont celui de Swissair, des informations

faisaient état de l'atterrissage du DC-8 suisse à Damas, puis après un démenti, à Amman. Cependant, les autorités jordaniennes annonçaient la fermeture de l'aéroport de la capitale, afin d'empêcher cette éventualité. En outre, les troupes gouvernementales hachémrites occupent l'aéroport. Tournant au-dessus d'Amman, l'avion suisse larguait son carburant, et peu après, le FPLP indiquait qu'il s'était posé quelque part en Jordanie, « sur l'aérodrome de la révolution », où des représentants du CICR devaient se rendre. L'aéroport en question est celui de Zerqa, dans le désert, à 20 kilomètres d'Amman. Il est militaire et serait utilisé actuellement par l'aviation des troupes irakiennes stationnées en Jordanie, plus favorables aux Palestiniens qu'au roi Hussein.

Dans un communiqué, le FPLP a rappelé l'attaque du Boeing d'El Al à Kloten, en 1969, et souligné que selon lui, les autorités judiciaires suisses avaient fait preuve de partialité au cours du procès qui avait sui-



Les Palestiniens détenus dans le canton de Zurich : de gauche à droite, Ibrahim Tawfik Yousef, Amena Dabhor et Mohamed Abu el Heiga. C'est pour obtenir leur libération qu'un commando a détourné hier l'avion de la Swissair. (photo ASL)

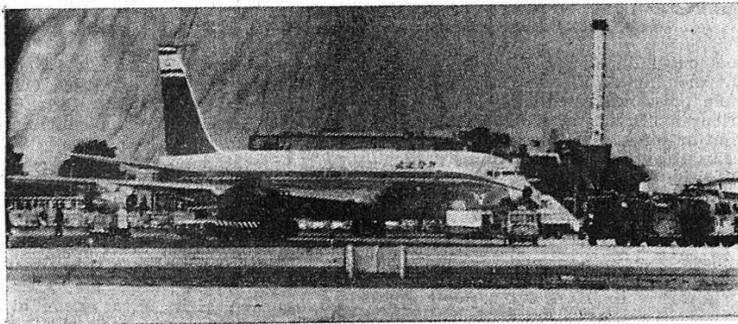
vi en libérant l'agent de sécurité israélien. Il a donc décidé de confisquer l'avion suisse jusqu'à la libération des trois Palestiniens détenus en Suisse.

### Le détournement manqué du Boeing israélien

Un pilote israélien a fait faire des membres de l'équipage — le chef steward. L'avion israélien avait fait une escale régulière à Amsterdam.

manœuvres risquées à son B-707 pour désarçonner deux pirates de l'air qui tentaient de détourner l'appareil au cours de son vol entre Tel-Aviv et New York. L'avion qui transportait 145 passagers, s'est posé en catastrophe à Heathrow, un des aéroports de Londres. La police londonienne a fait savoir qu'un des pirates a été tué et que l'autre — une jeune fille — est blessée.

SUITE EN DERNIÈRE PAGE



L'avion El-Al détourné vient de se poser à Londres-Heathrow. Des camions de police l'entourent. (bélino AP)

## Le B-747 explose au Caire

Le Jumbo-Jet qui s'était finalement posé à Beyrouth a pu quitter, dans la nuit, le Liban à destination du Caire sans que les pirates ni les passagers n'aient évacué l'avion. Au Caire, l'appareil s'est posé sans dommage. Peu après que les pas-

sagers l'eurent quitté, deux coups de feu étaient tirés et l'appareil flamboyait après que quatre explosions se furent produites. Le Jumbo-Jet de la Panam a été entièrement détruit. On ignore s'il y a des victimes. (ats, ap)

## Ultimatum à la Suisse

Quatre avions civils détournés, 597 passagers concernés, un mort, des blessés, tel est le bilan d'une journée d'action des commandos terroristes du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP).

L'avion d'El Al a pu se poser en catastrophe à Londres, mais près de 500 personnes sont retenues en otage au Proche-Orient. Ils vont servir de monnaie d'échange.

Cette nuit, le Département politique fédéral a reçu un ultimatum du FPLP : les trois détenus de Regensdorf, auteurs de l'attentat de Kloten, du 18 février dernier, doivent être libérés dans les 72 heures, c'est-à-dire jusqu'à mercredi à minuit.

La Suisse devra céder à ce chantage. Après la condamnation des trois terroristes, à Winterthur, et suite aux nombreuses menaces proférées contre la Suisse, un haut fonctionnaire de l'administration fédérale avait dit que la Confédération serait obligée de faire des concessions si un jour la vie de passagers d'avions se trouvait en danger. Le canton de Zurich, souverain en la matière, a, depuis plusieurs semaines déjà, pris la décision de s'en remettre à la volonté du Conseil fédéral, si la libération des trois prisonniers palestiniens était demandée.

Cédant à la menace, la Grèce a dû libérer les trois auteurs de l'attentat contre les bureaux d'El Al à Athènes, qui avait coûté la vie à un enfant. Les critiques n'avaient pas été ménagées alors. Aujourd'hui la Suisse se trouve dans la même situation !

Les 500 otages ne seront pas passés au fil de l'épée si un refus catégorique est opposé aux

exigences du FPLP, certes, mais il n'y a pas à discuter pour l'heure, et il faut se débarrasser au plus vite des trois dangereux détenus de Zurich, sans chercher une morale à cette odieuse tractation.

Le FPLP a officiellement revendiqué la responsabilité des quatre attentats d'hier, qui allongent la liste de ceux dont le mouvement s'est déjà rendu responsable. Les membres du FPLP n'ont jamais hésité quant aux moyens à utiliser. Estimant que l'on n'a pas fait preuve de sens moral à leur endroit, puisque le monde a accepté qu'ils perdent terre et patrie, ils s'estiment en droit de ne respecter aucune morale. Leur seule loi se résume en un mot : révolution. Le marxisme teinte toujours plus violemment leur idéologie.

Clamer son indignation ne sert à rien. Il y a vingt-deux ans que le « problème palestinien » reste pendu dans toutes les chancelleries. Il y a vingt-deux ans que cette épine s'envenime dans le talon du monde. En vingt-deux ans, nous avons été incapables de résoudre ce problème né en Europe d'un antisémitisme meurtrier. Mais par des actions qui se veulent d'éclat, comme celles perpétrées hier par un des nombreux groupes de réfugiés palestiniens, la cause palestinienne se fait un tort irréversible.

Ce qu'il faut savoir, c'est que les Palestiniens se moquent éperdument aujourd'hui de ce que nous pensons, en Europe et dans le monde, de leurs actions. Il y a longtemps qu'ils ont perdu tout espoir en nous.

Gil BAILLOD.

## Israël suspend sa participation

### aux négociations avec les Arabes

« Aussi longtemps que le statu quo militaire inclus dans le cessez-le-feu ne sera pas respecté, et que la situation ne sera pas restaurée, Israël ne pourra pas participer aux conversations avec M. Jarring », déclare un communiqué officiel publié hier après la réunion hebdomadaire du gouvernement de Jérusalem.

Le communiqué ajoute cependant que « la décision prise le 4 août par le gouvernement d'accepter l'initiative de paix des Etats-Unis, et de désigner un délégué pour prendre part aux conversations de paix avec le Dr Jarring, est toujours en vigueur. »

« Le gouvernement égyptien, poursuit le communiqué, a gravement violé le cessez-le-feu et poursuit ses

agissements. Or une stricte observance du cessez-le-feu et du statu quo constitue l'une des conditions fondamentales de l'initiative de paix américaine et des conversations avec M. Jarring. L'ambassadeur Tekoah, qui doit rejoindre son poste de chef permanent de la délégation israélienne aux Nations Unies, est autorisé à communiquer à M. Jarring cette décision », conclut le communiqué.

L'annonce de la décision du gouvernement israélien de suspendre sa participation aux pourparlers indirects israélo-arabes de New York, sous les auspices de M. Jarring, a suscité la stupeur lorsqu'elle a été connue dans les milieux diplomatiques des Nations Unies. On craint que cet ajournement ne donne un coup fatal aux négociations à peine entamées.

Les fonctionnaires du gouvernement américain ont exprimé de leur côté, à Washington, leur déception au sujet du retrait d'Israël des conversations de paix. En même temps, ils estiment que la décision d'Israël ne constitue par une « interruption ». On attend toujours le début des négociations Jarring dans le courant du mois. (afp, dpa)

### Votations cantonales

## Une fois encore non au p.o.p.

LIRE EN PAGE 5

## Le Grand Prix d'Italie automobile REGAZZONI GAGNE, RINDT SETUE

Le pilote tessinois, Clay Regazzoni, a confirmé sa grande classe en remportant, hier, le Grand Prix automobile de Monza, malheureusement marqué par l'accident mortel de Jochen Rindt, lors des essais.

Lire en page 21.

## Notes D'UN PASSANT

Avez-vous déjà été témoin dans un procès de divorce ?

A vrai dire ça n'est pas drôle...

Accabler l'un pour donner raison à l'autre ?

Dire ce qu'on a vu ou entendu alors que le couple que vous connaissez vous traitait en ami et vous confiait parfois ses joies ou ses misères ?

Rompre au profit de la justice une discrétion qui s'impose ?

Et prendre parti, enfin, alors que vous n'en avez ni le goût, ni le tempérament, ni les moyens ?

J'ai témoigné une fois, Je ne le ferais plus jamais.

Car je suis bien l'avis de ce chroniqueur de la « Tribune de Lausanne » qui écrivait :

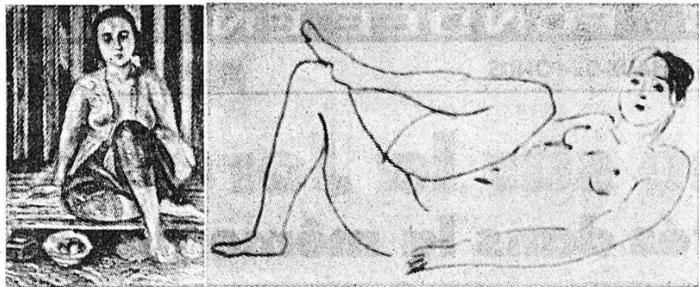
« Il est impossible que vous puissiez savoir qui a tort ou raison dans ce divorce. Pour cela, il faudrait tout connaître, avoir vécu la vie du couple en intime, avoir une connaissance profonde des deux caractères. Avoir suivi leur évolution, avant, après le mariage. Etre au courant des vraies raisons de leurs difficultés, tant morales que financières. Il suffit parfois d'une visite, d'un incident, pour avoir une révélation brutale de choses ignorées. Alors, l'opinion forgée s'écroule et il faut penser autrement. C'est pourquoi il est si difficile d'arbitrer dans un conflit conjugal ! La preuve nous en est donnée par les avocats eux-mêmes, qui défendent vigoureusement soit le mari, soit la femme, suivant le hasard qui a amené l'un ou l'autre dans leur étude. La tolérance, le pardon, sont les vrais remèdes, surtout quand il y a des enfants. Car les procès, les séances, les mémoires, les espionnages réciproques, ont sur les petits des répercussions terribles qui sapent les bases mêmes de leur enfance. Soyez de bon conseil, mais ne jugez pas. Trop d'éléments vous manquent »

Juste...  
Laissons les avocats parler. Ils en diront toujours assez.

Au surplus, et dans les cas irréparables, les faits sont souvent assez éloquents pour que le juge se passe de n'importe quels discours et témoignages pour trancher.

Et encore ! On comprend que ce saint homme — ou cet homme au jugement sain — mette parfois du temps à se décider...  
Le père Fiquerez

# L'œuvre gravé de Matisse est exposé à Pully



A gauche, « Odalisque assise à la coupe fruits », lithographie (1925) et à droite « Nu allongé la tête levée », lithographie (1925).

Pully en est aujourd'hui à sa neuvième exposition de gravures : après Rembrandt-Durer, Paul Klee, Goya, Daumier, Les Nabis, Toulouse-Lautrec, Odile Redon, sculpteurs français de Rodin à nos jours, voici l'œuvre gravé de Henri Matisse, à qui Paris rend également hommage au Grand Palais à l'occasion du centième anniversaire de sa naissance (31 décembre 1896). Le professeur Hans-R. Hahnloser de Berne a mis à la disposition des organisateurs sa collection personnelle et entrepris pour la circonstance l'établissement d'un catalogue raisonné du plus haut intérêt, compte tenu du fait que Matisse ne datait pas ses travaux. Le Dr Pollag de Zurich a également prêté quelques-unes des pièces de sa collection privée.

C'est dire que les 168 œuvres présentées à la Maison pulliérane du 3 septembre au 4 octobre apportent un éclairage des plus précieuses et des plus significatifs sur l'art d'un artiste qui sut garder sur ses travaux la plus grande lucidité : ne déclarait-il pas en 1929 à M. Hahnloser et ses parents qu'il s'était rendu compte qu'il ne savait pas dessiner. Pourtant, en 1901-1903, on lui doit déjà un auto-portrait (pointe-sèche) qui est tout sauf la démonstration d'un talent contestable. C'est que Matisse n'était pas encore parvenu (son cheminement, dans la peinture également, a suivi le même rythme, lent pas ses approfondissements successifs) à la pureté de ligne et à la puissance de suggestion qu'il souhaitait.

D'ailleurs ce qu'on admire aujourd'hui comme un pouvoir exceptionnel — la concision et la qualité d'évocation de ses lithographies, linogravures, pointes-sèches et eaux-fortes — a été obtenu par un travail d'approche progressif et ardu, qui visait à la connaissance du sujet, à la prise de conscience de l'être intime. Et Matisse au cours d'esquisses souvent répétées arrivait à éla-

guer le superflu pour ne retenir que l'essentiel qu'il restituait — don remarquable — avec une spontanéité qui semblait nier les efforts précédents. « Faire un tableau paraîtrait aussi logique que de construire une maison si on marchait avec de bons principes. Le côté humain, on ne doit pas s'en occuper. On l'a ou on ne l'a pas. Si on l'a il colore l'œuvre malgré tout... » expliquait Matisse. Voilà un propos qui ne manque pas de piquant, et qui rend assez bien compte de la démarche de l'artiste. Tout sauf facile, en dépit de l'apparence première. Ce qu'il recherche en s'attendant patiemment à des séries, c'est non seulement quelque satisfaction d'ordre esthétique, mais la sublimation d'une vision charnelle (toutes les œuvres exposées à Pully sont des portraits (de femmes surtout). « Ce qui m'intéresse le plus, c'est ni la nature morte, ni le paysage, c'est la figure. C'est elle qui me permet le mieux d'exprimer le sentiment pour ainsi dire religieux que je possède de la vie... Mon dessin est la traduction directe et la plus pure de mon émotion. C'est peut-être de la volupté sublime. » Ces modèles que Matisse éclaircit (et il faudrait par une démonstration précise montrer tous les effets et les jeux qui suggèrent et développent des lignes épurées) ne sont pas parfaits (dans leur silhouette comme dans leur être) mais ils sont expressifs, ce qui anime chez l'artiste une jouissance et une joie qui ouvrent une communication et suscitent un état d'âme qu'il s'attache à rendre ensuite dans son œuvre, avec le souci constant d'éliminer les impuretés qui pourraient falsifier la générosité du regard.

On ira donc à Pully trouver confirmation que Matisse était aussi étonnant graveur que peintre et que dans l'une comme dans l'autre des disciplines ont prévalu pour lui la même rigueur et les mêmes orchestrations. Cl. Vn.

# Brillant vernissage de l'exposition du peintre et graveur J.-F. Diacon

La Société des beaux-arts et du Musée a donné de magistrale façon le coup d'envoi de la saison culturelle locloise 1970 - 1971. L'on pouvait craindre que venant si tôt, au début de septembre, cette organisation voie son succès être compromis. Mais la personnalité de l'artiste, les nombreux amis qui avaient tenu à répondre à l'invitation et la présence du conseiller d'Etat R. Schlaeppi, donnèrent à ce vernissage un lustre de bon augure. La salle du Musée était si remplie de visiteurs que ceux qui souhaitaient vraiment s'intéresser aux œuvres devront y revenir ce qui est une forme du succès.

M. V.-A. Gagnebin, président de la Société des beaux-arts, prit la parole pour présenter l'artiste, M. Diacon. Il salua d'abord la présence de M. Schlaeppi, conseiller d'Etat qui honorerait le vernissage de sa présence ; puis il rappela que c'est à M. René Faessler, conservateur du Musée et ancien président de la société que l'on doit l'initiative d'un premier contact avec l'artiste, de même qu'à Me Edmond Zeltner qui

fut un précieux soutien de la société et auquel le président actuel adressa un hommage de reconnaissance.

Pour la première fois, les œuvres du peintre et graveur J.-F. Diacon sont exposées au Locle. Cet artiste neuchâtois qui compléta sa formation à l'Ecole des beaux-arts de La Chaux-de-Fonds, où il collabora à la création des fresques du peintre Dessousslav, travailla la gravure avec le maître Loewer et la sculpture et le dessin avec Léon Perrin et Ramseyer.

De ses séjours à Venise et Florence où il retournera d'ailleurs, l'artiste a apporté des impressions nouvelles qu'il a transmises à ses créations.

Si l'exposition locloise présente gravures et peintures, la fresque reste un des volets de prédilection de l'artiste et il s'est acquis une renommée enviable avec celle qu'il a réalisée pour Voumard et Cie à La Chaux-de-Fonds, le panneau de la Maison des jeunes, la mosaïque du collège des Forges, d'autres réalisations encore à Lignières, à Renan, à Neuchâtel et à Serrières. La plus importante étant celle fort récente, puisqu'elle date de 1968, des cinq grandes peintures acryliques de La Maladière, véritable chant du travail, de la création artisanale.

Les œuvres exposées au Musée offrent une même invocation de l'homme au travers des moyens de son travail, par des impressions dépouillées et suggestives. « Recevons sereinement ce message » dira M. Gagnebin en invitant les participants à ce vernissage à admirer les œuvres.

Après avoir souhaité à l'invité de la société tout le succès qu'il mérite, M. Gagnebin remercia également tous ceux dont le travail et la constante collaboration ont permis de préparer des expositions de valeur.

M. C.

# Avignon, XXIVe édition «LE BORGNE EST ROI»

La Cour du Cloître des Carmes. (Voir «L'Impartial» des 1er, 2, 3, 4 septembre.) Sur la scène, quelques vieux meubles désolants. Une lumière blafarde. Maria Casarès et Sami Frey vont y trôner, l'espace d'un spectacle tragique : « Le Borgne est roi » de Carlos Fuentes, l'un des écrivains les plus connus de la nouvelle génération en Amérique latine, (42 ans). Romans, nouvelles, auteur du texte du film « Mexico-Mexico » de J. Reichenbach ; « Le borgne est roi » est sa première pièce. Une femme et son domestique atten-

dent le retour du maître de maison qui peut-être, n'existe plus ou, n'a jamais existé que dans l'imagination des deux personnages de la pièce. Ce maître (Dieu, le patron, la loi, la tradition, le plus fort) est craint et respecté par la femme et le domestique qui transgressent pourtant ses règles de conduite. Tous deux sont aveugles, mais croient que l'autre voit. Pour « vivre », ils ont besoin de s'aimer et de se haïr, de dominer et d'être dominés. Tour à tour sadiques et masochistes. Ils sont cloîtrés dans le tombeau de leur vie

commune. Pour rappeler le monde extérieur, des clichés sont projetés sur les murs : des personnages célèbres, parmi lesquels un portrait de Che Guevara. Ils continuent à se désirer et à se déchirer. Le maître a laissé dans la pièce le symbole de son savoir, sous la forme d'énormes piles de journaux soigneusement classés, que le domestique éparpillera dans un moment de révolte qu'il regrettera ensuite. D'oppositions en oppositions, les deux acteurs se dirigent vers une conclusion qui verra le domestique s'enfuir, et la femme le poursuivre en le suppliant de revenir. Le maître de maison revient alors, majestueusement, sous les traits du domestique. La maison est vide. Le (nouveau) maître enlève ses gants. Quatre ou cinq guérillers surgissent autour de lui. Leurs mitraillettes crépitent. L'homme tombe. Fin.

La pièce de Fuentes, comme les quelques explications qu'il en donne dans le programme, appartient à l'ésotérisme. On en saisit le tragique sans

De notre envoyé spécial en Avignon : M. SCHWEIZER



Maria Casarès et Sami Frey dans « Le borgne est roi », de Carlos Fuentes. Photo J.-Cl. Schweizer

trop pouvoir le définir. « En attendant Godo » ou « Qui a peur de Virginia Woolf » qui exprimaient des thèmes que l'on retrouve dans « Le borgne est roi », éclataient comme des chefs-d'œuvre. Ce qui n'est pas le cas de la pièce de Fuentes, bien qu'elle ait été très bien servie par Maria Casarès et Sami Frey, dans une mise en scène de Jorge Lavelli.

M. Sch.

Prochain article TROISIÈME RENCONTRE CINÉMATOGRAPHIQUE

# Festival de Lucerne

# Karl Böhm et l'Orchestre philharmonique de Vienne

Parmi les éléments exceptionnels, il faut bien le dire, dont l'ensemble confère au Festival de Lucerne un rayon-

nement authentique, l'Orchestre philharmonique de Vienne s'impose comme une puissance essentielle. Est-il supérieur à l'Orchestre philharmonique de Berlin entendu précédemment. L'on ne saurait s'engager. L'un dispose de qualités techniques extraordinaires, l'autre est particulièrement expressif. Disons qu'ils sont tour à tour la huitième et la neuvième merveille du monde, selon les œuvres, selon les chefs.



C'était la première fois que j'avais la joie de « voir » Karl Böhm. Vous intéresse-t-il de revoir sommairement quelques étapes de sa prestigieuse carrière? Il naquit à Graz en 1894. En 1919 il est docteur en droit ; accessoirement il étudie la musique et devient répétiteur de chœur à l'Opéra de Graz. Puis se succèdent les nominations à Darmstadt, Hambourg, Dresde, Vienne (direction de l'opéra), les tournées, Bayreuth, Théâtre Colon à Buenos Aires, les plus hautes distinctions et une discographie impressionnante.

C'est un habitué du Festival de Lucerne, ses « fans » l'acclament interminablement dès qu'il apparaît sur le podium.

On ne sera pas étonné qu'en cette année 1970 les organisateurs du Festival de Lucerne aient accordé une place prépondérante aux 9 symphonies de Beethoven. Elles se suivent sous la direc-

tion de différents chefs : Zubin Mehta, Josef Krips, Mario Rossi, Erich Leinsdorf, Herbert von Karajan, Karl Böhm et Rafaël Kubelik (9e symphonie mardi 8 septembre).

Donc, après la 6e de Beethoven, Karl Böhm allait nous associer à une splendide épopée : « La vie d'un héros » de Richard Strauss. On sait que l'illustre chef voue à l'œuvre de ce compositeur une admiration profonde. Personnalité intéressante que celle de Richard Strauss ; en plein XXe siècle, alors qu'autour de lui le monde tonal s'écroule, il suit son chemin dans une rigoureuse indépendance, se créant une écriture d'une parfaite originalité si bien qu'il est impossible d'entendre plus de 4 mesures sans se dire immédiatement : cela, c'est du Strauss.

Karl Böhm fit rebondir avec nerf et poésie les différents épisodes de cette partition et en fit ressortir l'orchestration scintillante dont la différenciation a un pouvoir expressif allant du grotesque au féérique. L'art de ce chef est fait d'efficacité, d'intelligence comprenant tout le dynamisme d'une conception allemande et son ambiguïté romantique. Il tire sa force non d'un ésotérisme métaphysique mais d'une saine organisation technique.

D. de C.

## RÉSUMÉ DES NUMÉROS PRÉCÉDENTS

Il n'est pas inutile de dire d'où venait à Flore, le surnom de Rabouilleuse. Un jour en revenant de sa tournée, le vieux docteur Rouget, père de Jean-Jacques, avait aperçu une fillette ravissante, quasi-nue.

# LA RABOUILLEUSE

43



Enfin, cette nymphe avait des yeux bleus garnis de cils dont le regard eût fait tomber à genoux un peintre et un poète. « D'où est-tu ma petite ? Je ne t'ai jamais vue ? » dit le vieux médecin alors âgé de soixante-dix ans. « Je suis de Vatan » répondit la fille. « Et que viens tu faire de Vatan, ici ? », demanda le médecin. « Je rabouille pour mon oncle Brazier que voilà ».

Rabouiller qui peint admirablement ce qu'il veut exprimer : l'action de troubler l'eau d'un ruisseau en la faisant bouillonner à l'aide d'une grosse branche d'arbre. Les écrevisses effrayées se jettent alors au milieu des engins que le pêcheur a placés à une distance convenable. « Ton oncle a-t-il la permission de pêcher des écrevisses ? » demanda le vieux docteur. « Eh bien ne sommes-nous plus sous la République ? » cria de sa place l'oncle Brazier.

« Nous sommes sous le Directoire, répondit le médecin. As-tu ta mère, petite ? » « Non, monsieur et mon père est à l'hôpital de Bourges ». « Que gagnes-tu ? » « Cinq sous par jour pendant toute la saison du rabouillage ». « Tu vas sur douze ans ? » « Oui, monsieur... » « Veux tu venir avec moi ? tu seras bien nourrie et bien habillée ». « Non, non, ma nièce doit rester avec moi, dit l'oncle Brazier.

Copyr. by Cosmopress, Genève

## La perle

Quand on entend déplorer le « désintéressement » des jeunes (ou des moins jeunes) pour la vie publique, il y a de quoi sourire doucement, étant donné que ceux qui s'expriment ainsi disent le contraire de ce qu'ils voudraient dire. Il ne faut pas confondre le manque d'intérêt avec le désintéressement, qui est l'oubli de soi, le sacrifice de son intérêt propre ! Il faut justement, dans la vie publique, beaucoup de désintéressement ! Il existe un néologisme : désintéret, qui pourrait avoir l'avantage de nous débarrasser de ce « désintéressement » utilisé au rebours du bon sens.

Le Plongeur

LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS

# La SPA a fêté son 40e anniversaire

La Société protectrice des animaux a marqué le 40e anniversaire de sa création par une manifestation qui s'est déroulée samedi après-midi au terrain du patinage.

Les organisateurs s'étaient assuré les concours de la Société canine et du Club du berger allemand qui ont à cette

occasion donné une démonstration de chiens d'utilité.

Après l'allocution de bienvenue de M. A. Zehr, vice-président de la SPA et président du Club du berger allemand, une trentaine de magnifiques chiens ont, sous la conduite de leur maître, brillamment montré ce qu'ils savaient faire, aussi bien dans la garde d'objets et d'enfants que dans l'attaque et les jeux.

Auparavant, un cortège composé des deux sociétés canines et rehaussé par la fanfare des Cadets précédée d'un groupe de majorettes, avait défilé depuis la place de la Gare jusqu'au lieu de la démonstration à la rue du Collège.

### Petit historique

C'est en avril 1930 qu'une poignée de personnes charitables, apitoyées par le sort réservé à certaines bêtes — les rapports de l'époque mentionnent surtout des chevaux — décidaient de créer une société protectrice des animaux.

La SPA, qui comptait alors un peu plus de 100 membres, en a aujourd'hui 750 environ, qui contribuent efficacement à sa survie.

En 1968, la Fondation Charles Vuille a permis la création, aux Convers, d'un refuge pour animaux abandonnés, refuge géré par la SPA de La Chaux-de-Fonds.

Depuis le mois de mars dernier, une convention signée entre le Conseil de la Fondation Charles Vuille et la SPA de La Chaux-de-Fonds autorise la société du Locle à utiliser ce refuge pour les animaux dont elle s'occupe.

Outre son travail de protection et de

recueil des animaux, la SPA locale a également la responsabilité de mangeoires pour les oiseaux dans 6 parcs de la ville : celui du Musée, de la Gare, des Crêtets, le parc Gallet, celui de l'Ouest et le Grand-Temple.

J. Bz.

### L'âge de la retraite et l'étude ne sont pas incompatibles

M. André Sandoz, ancien président de l'exécutif chaux-de-fonnier, conseiller national et membre de la Commission des bons offices pour le Jura a décidé que l'âge de la retraite n'était pas incompatible avec l'étude. Ainsi il s'est inscrit à la Faculté des sciences politiques de Paris, et il y suit régulièrement les cours qui y sont donnés.

### LES PLANCHETTES

#### Automobiliste pris d'un malaise

Un automobiliste genevois, M. B. C., avait garé sa voiture au bord de la route reliant les Planchettes à la Ferme modèle, samedi vers 15 h. 30. Au moment de repartir, il a été pris d'un malaise. Sa machine a alors traversé la chaussée et dévalé la pente sur une dizaine de mètres avant de s'immobiliser contre un arbre. M. C. n'a pas été blessé, mais il a été conduit à l'hôpital de la ville pour un contrôle. L'auto a subi de légers dégâts.



(Photo Impar-Bernard)

# Le rallye Portescap sur les hauteurs de Poullereil

On se rappelle qu'en décembre 1969, Portescap avait informé la presse de l'achat du domaine du Gros-Crêt à Poullereil en vue d'y créer un centre de loisirs. Ce dernier week-end, le centre de loisirs a passé de l'état de maquette à l'état de réalité. En effet la première étape des transformations est terminée, après des études des architectes M. Quaille et G. Haefeli, qui les ont amenés à définir un centre de loisirs comme étant un lieu d'échanges, de réunions et de créations. En attendant que l'ensemble des rénovations de la ferme soient terminées, la grange est livrée aux différents groupes de loisirs, sur le principe que les loisirs doivent être suggérés et non imposés. C'est pourquoi on ne peut définir aujourd'hui exactement l'orientation future du Gros-Crêt; certes des plans existent, mais tout développement sera fonction de la fréquentation et du style qui sera donné au centre de loisirs. Mais ce week-end était aussi le cadre du traditionnel rallye de l'entreprise chaux-de-fonnrière; rallye à la conception originale, puisque, sur une circonférence de trois kilomètres de rayon, montre gigantesque, étaient répartis les postes, le Gros-Crêt occupant le midi.

Le rallye a connu son habituel succès, puisque ce n'est pas moins de quatre-vingt-dix équipages qui se présenteront au départ, alors que beaucoup de non-participants monteront retrouver leurs collègues au Gros-Crêt, et que les retraités de l'entreprise venaient au début de l'après-midi participer aussi à la fête.

Classement du rallye : 1. M.-L. Gentil - J.-P. Gentil, qui gagnent définitivement le challenge (trois victoires en cinq ans); 2. M.-A. Lehmann - A. Lehmann; etc.

F. M.

## MEMENTO

### La Chaux-de-Fonds

LUNDI 7 SEPTEMBRE

Patinoire des Mëlèzes : ouverte de 21 à 23 h.

Piscine des Mëlèzes : ouverte.

Musée d'horlogerie : 14 à 17 h.

Musée d'histoire : sur demande.

ADC : Informations touristiques, tél. (039) 3 36 10, avenue Léopold-Robert 84.

Service d'aide familiale : Tél. 3 88 38 (en cas de non-réponse : 3 20 16).

Le programme des cinémas figure en page 24.

Pharmacie d'office : jusqu'à 21 heures, Pillonel, Balancier 7 - Serre 61.

Ensuite, cas urgents, tél. au No 11.

Service d'urgence médicale et dentaire : Tél. No 2 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).

Police secours : Tél. No 17.

Feu : Tél. No 18.

## CHRONIQUE HORLOGÈRE • CHRONIQUE HORLOGÈRE

Dans le magnifique cadre du Château d'Oron

# La Société suisse des fabriques de spiraux réunies fête son 75e anniversaire

Ce fut une belle fête et une complète réussite. Tel est le bilan de cette journée, dont nous avons déjà parlé brièvement et qui marque une date dans les annales horlogères de notre pays.

A bon droit, la Société des fabriques de spiraux réunies entendait fêter son 75e anniversaire avec tout son personnel. Faut-il pouvoir réunir 900 personnes à la fois, elle organisa une manifestation dans les villes abritant ses principaux centres de production. La première de ces soirées eut lieu à Genève, où la société a son siège social. Le tour de Bienne et de La Chaux-de-Fonds vint respectivement, les 28 août et 4 septembre.

C'est donc, comme nous l'avons dit, après une belle promenade en cars, sous un soleil rayonnant, que le contingent chaux-de-fonnier, débarquait vendredi après-midi au Château d'Oron dont la beauté et l'atmosphère médievales, étaient réhaussées par un accueil aux cors de chasse.

Dans le hall d'entrée — dit salle des tortures, qui cette fois furent bien agréables — eut lieu l'apéritif, au cours duquel plusieurs discours furent prononcés.

Ce fut tout d'abord M. Georges Flury, grand organisateur de la journée, avec une pléiade de dévoués collaborateurs, qui salua le personnel et les personnalités invitées. Il mentionna, en particulier les noms de M. Théodore Renfer, directeur général d'ASUAG, président du Conseil d'administration; M. Paul Renggli, Bienne, ancien président du Conseil d'administration d'ASUAG; M. Alain Grisel, directeur général de Spiraux réunies, directeur de Nivarox SA; M. Thomas Baehni, Bienne, administrateur, directeur de la fabrique de Bienne; M. Jules Steingger, Genève, directeur de la fabrique de Genève; M. Jacques Saintesprit, président directeur général de Spiraux français à Besançon; M. Heinz Rothen, directeur de Virola SA, Diessbach; mm. Charles Stampfli et Erwin Girard, directeurs-adjoints de Nivarox SA, St Imier.

En tant que directeur de la fabrique chaux-de-fonnrière, M. Flury était à

même d'apprécier la valeur de son personnel. Il lui rendit un hommage sincère et mérité, lui adressant à la fois remerciements et félicitations, cela sans oublier les retraités, associés également à la fête.



Les participants arrivant au Château d'Oron. (photos F. Mercier)

Puis, M. Théodore Renfer résuma les principales étapes du développement de la société, depuis 1895 jusqu'à nos jours en les plaçant dans la perspective plus large des activités du groupe ASUAG, créé entre les deux guerres, pour stopper l'hémorragie du chablonnage et réorganiser les bases de l'industrie suisse de la montre.

Afin de souligner la réussite de cette vaste opération, il releva que l'ensemble du groupe ASUAG a réalisé, l'an passé, un chiffre d'affaires de 700 millions de fr. environ et qu'il occupe plus de 13.400 personnes, dans ses usines et ateliers.

A propos de l'industrie des spiraux proprement dite, l'orateur nota qu'elle travaillait, actuellement, avec deux alliages, l'ISOVAL et le NIVAROX. Le fabricant d'horlogerie bénéficie d'une entière liberté de choix et d'approvisionnement. Mais, dans l'intérêt de la profession et de la clientèle, la Société des fabriques de spiraux réunies et Nivarox SA forment le Groupe des fabricants suisses de spiraux. Toutes deux sont présidées par l'ASUAG qui travaille à leur inter-pénétration. « Bien qu'il y ait des incertitudes quant à l'utilisation du spiral dans les techniques nouvelles des garde-temps modernes, conclut M. Renfer, nous ne pensons pas que l'on pourra s'en passer, dans un avenir rapproché. Notre Conseil d'administration et nos collaborateurs sont conscients de ces problèmes et de leurs responsabilités vis-à-vis des clients, des actionnaires et du personnel. Notre appareil de production, qui est continuellement adapté aux exigences nouvelles est au point. Nos cadres sont jeunes et connaissent leur matière. De plus, la recherche est activée. Cette appréciation nous permet d'entamer avec confiance et opti-

misme les 25 prochaines années de notre existence ».

Il appartenait enfin à M. Alain Grisel, directeur général, de dresser le bilan des différentes activités de son groupe: 58 millions de spiraux, 14 millions de virolages, 700.000 réglages, 170 millions de ressorts et de pièces estampées. « Nous constituons, dit-il, une force industrielle considérable disposant d'atouts sérieux, puisque nous sommes habitués à évoluer dans l'infiniment petit et à produire la pièce la plus délicate de la montre ».

Afin de tirer le meilleur parti de ces ressources latentes, les organes dirigeants reconsidèrent les structures, jaugent l'avenir et mettent tout en œuvre pour que la société demeure dynamique et entreprenante. L'évolution des techniques imposera la prise de certains virages, dans le domaine des plus divers. Les liens entre les membres du groupe se resserrent. « Pour ce qui est des deux entreprises produisant le spiral d'horlogerie, ajoute M. Grisel, on peut admettre une concurrence au niveau des alliages, qui possèdent des caractéristiques propres. En revanche, il convient de grouper toujours plus les services commerciaux, administratifs et techniques au niveau du groupe. C'est ainsi que ce printemps, en cette année d'anniversaire, la Société des fabriques de spiraux réunies, Nivarox SA et Virola SA ont décidé de créer, en commun, un centre technique et une division de recherches, avec la collaboration de personnalités du monde scientifique.

Après avoir montré dans quel esprit positif et jeune la société jubilaire entame son quatrième quart de siècle, M. Alain Grisel conclut en adressant d'aimables paroles aussi bien au personnel, à ses collaborateurs qu'à ses hôtes. Nous aurons l'occasion de revenir bientôt sur l'histoire de la société, qui peut revendiquer le titre d'avoir été une des premières à engager le mouvement de concentration qui caractérise aujourd'hui l'industrie horlogère.

Discours fort applaudis qui devaient être suivis, lors du banquet et de la soirée de deux allocutions, elles aussi saluées de chaleureux bravos, l'une de M. Stampfli, directeur-adjoint de Nivarox à St-Imier, et l'autre de Mme Jeanrichard, au nom du personnel. Cette dernière tient à exprimer la reconnaissance des collaboratrices et collaborateurs, en même temps que leur légitime fierté et leur reconnaissance.

Aux délices d'un menu raffiné s'ajoutèrent les productions fort appréciées du Chœur d'Oron et des joueurs de cor de chasse, tandis qu'une ambiance de fête se manifestait dans le décor illuminé par le « dîner aux chandelles » et le bal qui suivit.

Tous les participants garderont certainement de cette journée — qui se prolongea fort avant dans la nuit — un magnifique et durable souvenir. Nous y ajoutons nos vœux sincères de prospérité pour une industrie qui contribue aussi bien au développement de l'horlogerie en général que de nos régions en particulier.

P. B.

## LE DISTRICT DU LOCLE

# M. Jacques Béguin conduit le char de l'Etat



Malgré le temps maussade du matin, qui avait freiné quelques élans, le pique-nique du PPN, qui s'est déroulé au Crêt-du-Loche, dans la propriété de M. Jacques Béguin, conseiller d'Etat, a connu, sous le soleil revenu de l'après-midi, une joyeuse liesse. (photo Impar-Bernard)

### TROC AMICAL

On l'attend avec la certitude qu'il rendra à nouveau de grands services. Et comme les grands magasins qui exposent déjà en été les fourrures de l'hiver, les organisatrices du Troc amical, ouvert à toute la population, prévoient qu'en début de septembre, lorsque les mères de famille commencent l'inspection des vêtements d'hiver et celle des patins, skis et autres moyens de pratiquer un sport d'hiver, elles seront soulagées de penser que les achats indispensables pourront être effectués à bien moindre frais.

Le Troc amical se déroulera, comme les années passées à la Maison de paroisse de la rue des Envers. Le mercredi 9 aura lieu la réception des objets, le samedi 12 le troc pour les porteurs de bons et dès 16 h. la vente à tout venant et le lundi suivant 14 septembre, la vente du solde, de même qu'en fin de soirée le retrait des objets non vendus.

Les personnes dévouées qui organisent et participent à cette activité très appréciée attendent de pied ferme objets et acheteurs.

### Election d'un nouveau pasteur

Dernièrement, le conseil d'église de la paroisse réformée avait décidé de présenter à l'assemblée de paroisse la candidature de M. Théodore Buss, licencié en théologie de l'Université de Neuchâtel. C'est ainsi que samedi et dimanche, un bureau de vote était ouvert à la cure. De nombreux paroissiens ont tenu à participer à cette élection. M. Buss a été élu à l'unanimité, car chacun tenait à exprimer un chaleureux accueil à ce nouveau conducteur spirituel, qui remplacera M. Marc Velan, nommé aumônier au grand hôpital de Genève. M. Buss exercera son ministère en collaboration avec le pasteur Francis Berthoud, dans le quartier ouest de la ville. Il prendra ses fonctions le 1er janvier 1971. (jc)

## MEMENTO

### Le Locle

LUNDI 7 SEPTEMBRE

La Chaux-du-Milieu : Ferme du Grand-Cachot-de-Vent : le peintre Lermite.

Pharmacie d'office : Breguet, jusqu'à 21 h., ensuite le tél. No 17 renseignera.

Permanence médicale : en l'absence du médecin traitant, Tél. No 17 ou Service d'urgence de l'hôpital, Tél. (039) 5 11 56.

Permanence dentaire : Tél. No 17 renseignera.

Voir autres informations locloises en page 9



M. A. Grisel, directeur général du groupe des Fabriques suisses de spiraux.

# Feuille d'Avis des Montagnes

LE LOCLE

«DES VACANCES»  
pour vos vêtements de vacances



**PANTALON** ou  
**JUPE** simple

parfaitement nettoyé, détaché, repassé, très vite

LA CHAUX-DE-FONDS

Pl. Hôtel-de-Ville  
Serre 61  
Gentianes 40  
+ dépôts  
Tél. (039) 2 77 76



LE LOCLE

Tél. (039) 5 53 53  
« nouveau pressing »  
Côte - H.-Grandjean  
+ dépôts

LES BRENETS

Mme Lambert  
Tapissier

## ÉCOLE PROFESSIONNELLE Le Locle COURS DU SOIR

Hiver 1970-1971

Ouverture des cours :  
Lundi 14 septembre 1970

Durée (sauf indications contraires) : 20 leçons de 2 heures hebdomadaires.

Prix : Cours de français, dactylographie et couture Fr. 15.—. Les autres cours Fr. 10.—.

Inscriptions au secrétariat de l'École, Collège primaire, tél. (039) 5 11 85, sauf pour les cours marqués d'une \*, au début de la première leçon, jusqu'au 10 septembre 1970.

- \* 1. Français pour jeunes filles et jeunes gens de la Suisse allemande
  - a) cours moyen, Collège primaire, salle 01, mardi 15 septembre, à 20 h. Professeur M. C. Baume
  - b) cours supérieur, Collège primaire, salle 18, mardi 15 septembre, à 20 h. Professeur Mlle M.-J. Bôle
- 2. Allemand (jeudi) Prof. Mme Benoit
- 3. Italien (mardi) Prof. M. Vassella
- 4. Anglais (mardi) débutants Prof. M. Borel (mercredi) avancés Prof. M. Kimball
- 5. Espagnol (lundi) Prof. M. Delcoux
- \* 6. Sténographie Prof. Mlle Golay  
Inscriptions le jeudi 10 septembre, à 18 h. 30, au Collège secondaire, salle 9, et organisation des groupes.
- \* 7. Dactylographie Prof. Mlle Golay  
10 leçons de 1 h. 30, Bâtiment des Postes, 1er étage, inscriptions et organisation des groupes lundi 7 septembre, à 18 h. 30.
- 8. Couture (mardi) Prof. Mlle Moser  
1 soir par semaine pendant 10 semaines. Nombre d'inscriptions limité.

Un cours ne peut être ouvert que s'il compte au moins 10 élèves.

L'horaire peut être modifié d'entente entre le professeur et les participants.

Pour tous renseignements complémentaires tél. (039) 5 11 85 à la direction.

Le directeur :  
A. Butikofer

BAR A CAFÉ cherche

## SOMMELIÈRE

S'adresser : « Canasta », rue de la Gare 12, Le Locle, tél. (039) 5 34 22.

## HÔTEL DE LA CROIX-D'OR

LE LOCLE

Nous cherchons  
pour entrée immédiate

## SOMMELIÈRE

Chambre et pension  
dans l'établissement.

Congé : les dimanches et lundis  
matin.

**URGENT !**

Tél. (039) 5 42 45.

A LOUER  
AU LOCLE  
quartier Ouest

**A LOUER**

AU LOCLE  
quartier Est,

**STUDIO** UN  
appartement

non meublé.

de 3 1/2 pièces,  
tout confort.

Etude  
Pierre FAESSLER  
notaire  
Le Locle  
Tél. 5 43 10

**DEUX**  
appartements

de 2 1/2 pièces,  
tout confort.

A LOUER  
à la rue de la Gare  
au Locle,

Etude  
Pierre FAESSLER  
notaire  
Le Locle  
Tél. 5 43 10

**BEAU STUDIO**

meublé, libre  
fin septembre.  
Pour tous renseignements,  
s'adresser à l'Etude  
**MATTHEY**  
au Locle.

A vendre  
MACHINE  
A FABRIQUER  
LES GLAÇONS  
100% automatique  
pour restaurant,  
hôtel, etc. garantie  
1 année. Facilités  
de paiement. Tél.  
de 7 h. à 9 h. :  
Baeriswil (037)  
2 01 41.

A VENDRE

## Citroën D. Super

8000 km., 1970, sous garantie. Tél. (039) 3 62 16, après 19 heures.

# NSU TT



Le petit «bolide» NSU avec toutes les caractéristiques d'une vraie sportive: deux carburateurs, compteur de tours, radiateur d'huile, pneus à carcasse radiale, volant sport, phares doubles. Et un châssis avec trapèzes et ressorts hélicoïdaux avant et bras oscillants placés en biais à l'arrière. Avec jantes ajourées pour refroidissement des freins. Autant de perfectionnements qui font de la TT une cinq places confortable, luxueusement équipée.

Le moteur de 1200 cc est une merveille de précision technique. A 5500 t/min., il développe 78 CV/SAE et atteint une vitesse de pointe de 155 km/h. Arbre à cames en tête et vilebrequin monté sur 5 paliers. En 8,9 sec., il accélère de 0 à 80 km/h et ne consomme que 8,25 l de super (approx.).

**De 0 à 80 en 8,9 sec.**  
**0 à 100 en 13,1**

Ein dur Une voiture sportive en tout point pour conducteurs jeunes qui exigent le maximum de la technique automobile... et ceux qui misent avant tout sur les qualités routières.



NSU TT dès fr. 8490.-

Forfait pour transport et livraison fr. 40.-

LA CHAUX-DE-FONDS, SPORTING GARAGE, J.-Brandt 71, tél. (039) 3 18 23

Agents AUDI NSU : La Chaux-de-Fonds, Pandolfo-Campoli, (039) 2 95 93 ; Les Bois, D. Cattin, (039) 8 14 70 ; Les Brenets, F. Fringer, (039) 6 11 32 ; Renan, A. Kocher, (039) 8 21 74 ; La Ferrière, W. Geiser, (039) 8 12 14 ; Saingnégier, Garage Nagels, (039) 4 54 05.

**Les nouveaux modèles sont maintenant  
chez nous, disponibles pour un essai**

A louer pour le 1er janvier 1971

## 2300 m2 locaux industriels

bien situés au centre de

## VEVEY

avec 2 appartements, place de parc. Ces locaux comprennent des ateliers, bureaux, dépôts et 2 monte-charge.

S'adresser sous chiffre P. F. 32012, à Publicitas, 1002 Lausanne.

## A VENDRE au Val-de-Travers

Beau domaine agricole comprenant 162.000 m2 de champs et pâturages, 43.284 m2 de forêts, installations remises entièrement à neuf pour bovins et porcs. Exploitation d'un restaurant de campagne dans un très beau site du Jura.

Faire offres écrites sous chiffre P 22215 N à Publicitas S. A., 2001 Neuchâtel.



CHARLES BERSET

gérant d'immeubles

LE BUREAU SERA

**FERMÉ**

toute la journée  
MARDI 8 SEPTEMBRE

# V.A.C.

René Junod SA

115, av. Léopold-Robert  
2301 LA CHAUX-DE-FONDS

MAISON DE VENTE DIRECTE ET PAR CORRESPONDANCE

cherche

## employé(e) de bureau

de langue maternelle allemande, pour correspondance, téléphone, etc.

Ambiance agréable, semaine de 5 jours.

Faire offres manuscrites à V. A. C René Junod SA, Service du Personnel, Léopold-Robert 115, 2300 La Chaux-de-Fonds.



recette

Bell éprouvée



saignant ou à point



rôti 3 min.  
de chaque côté



pour tous,  
à toute heure



partout



toujours chez



A partir de  
Fr. 50.-  
par mois

il vous est possible de louer, avec réserve d'achat, un petit piano neuf, moderne qui trouvera tout naturellement sa place dans votre appartement. Grand choix d'instruments de toutes marques.



Musique  
Neuchâtel



von GUNTEN

Verres de contact  
Léopold-Robert 23

**M. DONZÉ**

TAILLEUR

Transformations

Réparations

Rue Jardinière 15  
La Chaux-de-Fonds  
Tél. (039) 2 98 33

JE CHERCHE  
appartement

de 1 à 1 1/2 pièce,  
tout confort,  
pour fin septembre  
1970.

Si possible  
centre-ville.  
Ecrire sous chiffre  
IS 19057 au bureau  
de L'Impartial.

**CHAMBRE**

indépendante,  
meublée, chauffée,  
**EST A LOUER**

tout de suite à  
proximité de la  
place de l'Hôtel-  
de-Ville.

Prix modéré.  
S'adresser à :  
Gérance R. Bolliger  
Grenier 27  
Tél. (039) 2 12 85

## Troc amical Maison de Paroisse

Envers 34, LE LOCLE

Mercredi 9 septembre, de 15 h. à 19 h.  
Samedi 12 septembre, dès 14 heures  
Lundi 14 septembre, de 16 h. 30 à 21 h.

# ● Une fois encore non au p.o.p.

# ● Les trois autres objets acceptés

DISTRICTS	Impôt des petits et moyens contribuables		28 millions de francs pour les routes cantonales		650.000 francs pour la ferme Beauregard et la Ferme Robert		Améliorations financières	
	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON
La Chaux-de-Fonds - Centre	1277	1936	2446	697	1869	1238	2172	802
La Chaux-de-Fonds - Les Forges	999	957	1420	475	1127	757	1312	461
La Chaux-de-Fonds - Charrière	492	548	728	299	562	449	665	291
Les Planchettes	14	17	27	5	24	8	24	8
La Sagne	41	113	126	27	95	55	115	34
	2823	3571	4747	1503	3677	2507	4288	1596
Le Locle	906	1336	1729	459	1465	696	1517	535
Les Brenets	54	111	140	25	125	40	122	41
Le Cerneux-Péquignot	23	74	67	32	48	51	69	27
La Brévine	21	65	60	27	36	51	54	29
Bémont	7	12	13	5	12	6	11	7
La Chaux-du-Milieu	29	67	68	28	59	36	74	23
Les Ponts-de-Martel	44	148	158	33	120	69	141	41
Brot-Plamboz	7	29	25	11	16	18	27	8
	1091	1842	2260	620	1881	967	2015	711
Cernier	77	134	166	44	133	78	156	42
Chézard - Saint-Martin	57	102	137	32	115	53	130	34
Dombresson	32	103	109	26	82	47	93	35
Villiers	17	30	29	18	28	19	27	19
Le Pâquier	7	21	20	8	13	15	19	9
Savagnier	35	51	74	14	50	36	58	27
Fenin - Vilars - Saules	20	32	47	5	32	18	43	8
Fontaines	31	57	64	23	50	37	57	30
Engollon	7	18	16	7	12	11	19	4
Fontainemelon	58	127	159	20	117	58	137	38
Les Hauts-Geneveys	27	61	67	19	49	37	65	15
Boudevilliers	22	65	71	17	56	31	64	16
Valangin	22	53	59	16	50	24	45	26
Coffrane	16	45	53	8	28	31	48	12
Les Geneveys-sur-Coffrane	111	49	127	29	91	66	105	47
Montmolin	10	36	30	17	21	25	22	23
	549	982	1228	303	927	586	1088	385
Môtiers	45	82	115	12	87	37	94	23
Couvet	245	256	409	90	299	201	351	132
Travers	94	132	190	38	110	116	146	72
Noiraigue	40	67	96	11	55	52	73	33
Boveresse	13	19	29	4	17	15	19	11
Fleurier	166	288	399	50	296	150	317	104
Buttes	54	66	95	23	63	51	86	28
La Côte-aux-Fées	18	89	94	14	54	53	65	41
Saint-Sulpice	22	23	27	18	17	27	23	19
Les Verrières	33	73	81	28	46	63	62	46
Les Bayards	8	49	45	10	31	24	43	13
	738	1144	1580	298	1075	789	1279	522
Neuchâtel	1000	2020	2332	658	1968	1008	2164	690
Serrières	145	266	336	70	282	115	296	87
Vauseyon	116	165	220	55	177	101	197	68
La Coudre	151	175	244	74	200	113	239	65
Monruz	124	92	155	58	118	93	142	61
Hauterive	37	204	203	41	161	81	184	50
Saint-Blaise	71	283	220	135	246	107	257	78
Marin-Epagnier	83	144	187	36	145	77	173	40
Thielle-Wavre	7	34	32	9	22	18	29	10
Cornaux	37	86	101	22	87	36	94	25
Cressier	65	109	137	37	107	66	125	45
Enges	14	17	24	8	19	12	18	12
Le Landeron	81	174	213	42	170	80	189	51
Lignières	21	60	63	15	51	28	62	17
	1952	3829	4467	1260	3753	1935	4169	1299
Boudry	77	166	198	46	160	80	171	60
Cortaillod	82	245	275	51	237	84	256	60
Colombier	98	357	375	75	320	127	351	81
Auvernier	53	239	246	39	236	49	239	37
Peseux	209	543	611	134	494	247	552	157
Corcelles-Cormondèche	79	387	381	78	335	126	347	96
Bôle	63	118	152	29	115	65	138	35
Rochefort	10	65	66	9	56	17	62	9
Brot-Dessous	19	11	23	8	11	21	16	11
Bevaix	72	150	164	52	138	76	155	55
Gorgier	40	89	86	43	61	66	76	49
Saint-Aubin - Sauges	61	152	153	57	140	68	156	47
Fresens	8	27	31	5	19	16	28	8
Montalchez	4	12	5	11	12	4	11	5
Vaumarcus	18	18	28	8	24	12	26	9
	893	2579	2794	645	2358	1058	2584	719
<b>Récapitulation des résultats par districts</b>								
Neuchâtel	1952	3829	4467	1260	3753	1935	4169	1299
Boudry	893	2579	2794	645	2358	1058	2584	719
Val-de-Travers	738	1144	1580	298	1075	789	1279	522
Val-de-Ruz	549	982	1228	303	927	586	1088	385
Le Locle	1091	1842	2260	620	1881	967	2015	711
La Chaux-de-Fonds	2823	3571	4747	1503	3677	2507	4288	1596
<b>CANTON</b>	<b>8046</b>	<b>13947</b>	<b>17076</b>	<b>4629</b>	<b>13671</b>	<b>7842</b>	<b>15423</b>	<b>5232</b>

Electeurs inscrits : 95.136

Participation au scrutin : 23,2 %

## Une victoire sans défaite

Le parti ouvrier et populaire neuchâtelois ne pavosera pas mais il peut tout de même s'estimer satisfait : 8046 électrices et électeurs, sur 35.136 inscrits, se sont prononcés en faveur d'une réduction des impôts pour les moyens et petits contribuables.

L'amélioration du résultat est sensible par rapport à la consultation du 1er février dernier sur l'augmentation des allocations familiales puisque le p.o.p. a récolté 1568 voix de plus.

	OUI	NON
Allocations	6.478	15.469
Dim. impôts	8.046	13.947

La comparaison est intéressante à établir puisque la proportion des votants a été la même lors des deux votes sur deux initiatives du p.o.p. 23,2 % en février et 23,1 % hier.

Lors des dernières élections cantonales, au mois d'avril dernier, le candidat communiste, M. Jean Steiger avait obtenu 5703 voix, alors que la participation au scrutin était de 51 pour cent.

Avec plus de la moitié moins de votants qu'aux élections, le p.o.p. a obtenu 2343 bulletins de plus. Il a donc recruté sa clientèle dans de nouvelles couches de citoyens, notamment chez les personnes âgées et à la campagne.

Côté campagne : aux élections M. Steiger, candidat popiste avait récolté 2 suffrages à Enges (fief radical), hier, 14 bulletins étaient pour la diminution des impôts. A Engollon, la proportion est la même : Steiger 1, impôts 7, à Vaumarcus : Steiger 4, impôts 18. Dans de petites communes agricoles comme Fresens et Montalchez, M. Steiger n'avait obtenu aucun suffrage, ces deux villages ont respectivement accordé 8 et 4 voix à l'initiative du p.o.p. Plus intéressant encore est le cas des Geneveys-sur-Coffrane (seule commune avec Brot-Dessous à avoir accepté la proposition de réduction des impôts). Aux élections M. Steiger avait fait 26 voix mais hier 111 bulletins acceptaient l'initiative du p.o.p. La proportion d'ouvriers est importante dans cette commune.

C'est bien la preuve qu'en « chatoillant » sur le problème des impôts, les communistes savaient qu'ils touchaient à une corde sensible.

Quant à déterminer le nombre de rentiers AVS, (dont beaucoup ne vivent qu'avec les 385 fr. que leur versent la Confédération et le canton), cela n'est pas possible mais ils doivent avoir apporté de nombreuses voix aux propositions popistes. De cela aussi il faudra se souvenir.

En résumé, le corps électoral neuchâtelois a une fois encore, et de manière très nette, dit non à la tactique du p.o.p.

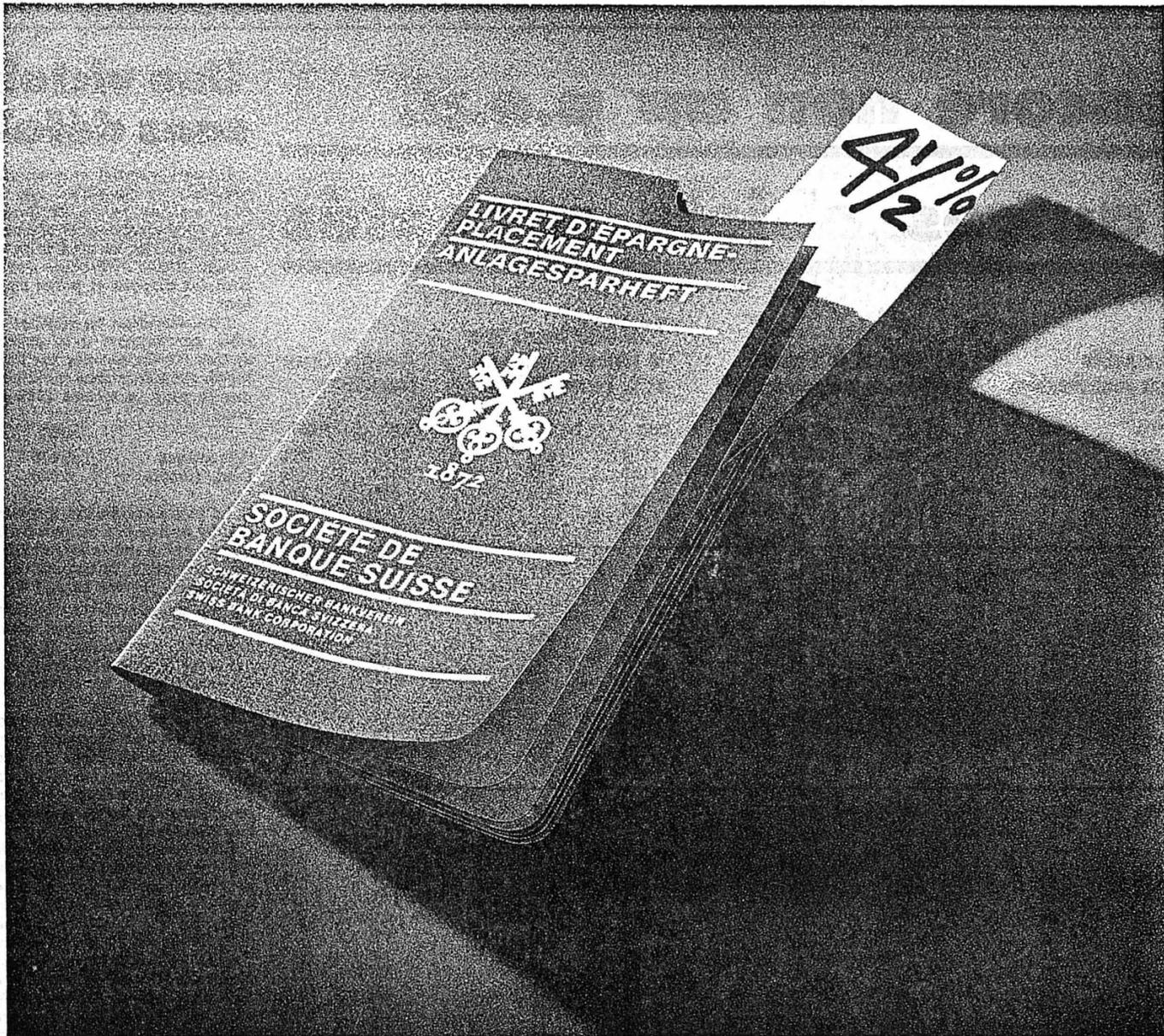
Deux initiatives pré-électorales rejetées en quelques mois, il n'y a pas là de quoi impressionner les communistes qui sauront transformer cette seconde défaite en victoire par rapport à la première, nous leur faisons entièrement confiance sur ce point. Une autre victoire sera de donner satisfaction à quelques milliers de contribuables dont les fins de mois sont effectivement très problématiques.

Les trois autres objets soumis au verdict du peuple ont été acceptés. Le crédit complémentaire de 28 millions de francs pour la cinquième étape de restauration et de correction des routes cantonales a été accordé par une écrasante majorité de 17.076 oui contre 4629 non. La différence est de 12.447 voix... ! C'est énorme et prouve l'importance que l'on accorde aux voies de communication. La loi portant révision de la loi sur les améliorations foncières a également été bien accueillie par 15.423 oui contre 5232 non (différence de 10.191 voix). C'est un très beau résultat surtout si l'on tient compte du fait que les problèmes d'amélioration foncière sont mal connus.

Quant à la demande de crédit de 650.000 fr. pour l'exécution de travaux de rénovation à la ferme de Beauregard sur Les Brenets et à la Ferme-Robert, dans le cirque du Creux-du-Van, elle a été plus discutée. Onze communes ont refusé le crédit et Noiraigue, particulièrement concernée, a fait la moue et a dit oui du bout des lèvres : 55 oui contre 52 non ! Les fortes différences entre les résultats des divers objets prouvent que rien n'est jamais enlevé à la légère.

Dans quinze jours, les Neuchâtelois retourneront aux urnes pour se prononcer sur le droit au logement : une partie difficile entre toutes...

Gil BAILLOD,



# Page après page l'intérêt grandit

Car la lecture de ce livret vous montre noir sur blanc comment votre avoir augmente et combien se rapproche la réalisation de vos projets. A chaque versement les chiffres deviennent plus attrayants; ils vous inspireront un sentiment de légitime satisfaction quand, en fin d'année, les intérêts viendront s'y ajouter. 4 1/2 % sur un livret d'épargne-placement de la Société de Banque Suisse — de quoi

notablement arrondir vos économies.) Avec ce livret l'épargne deviendra pour vous un jeu captivant jusqu'au jour où vous disposerez d'une belle somme. Ce moment est plus proche que vous ne l'imaginez. Il suffit de commencer — et d'effectuer votre premier versement avec l'argent que vous pouvez mettre de côté maintenant. Vous continuerez (presque) sans vous en apercevoir.

Livrets d'épargne de la Société de Banque Suisse  
(disponibles dans chacune de nos quelque 100 succursales)

**4 1/2 %**  
Le livret d'épargne-placement SBS

**4 %**  
Le livret d'épargne SBS

**5 %**  
Le livret Epargne-Jeunesse SBS

Destiné à tous ceux qui veulent épargner avec le ferme désir de se constituer à long terme un capital en bénéficiant d'un intérêt élevé. Retraits sans préavis jusqu'à fr. 3000.— par an.

Convient à tous ceux qui désirent pouvoir disposer régulièrement de sommes d'une certaine importance sans renoncer pour cela à un intérêt favorable. Retraits sans préavis jusqu'à fr. 5000.— par mois.

Pour les moins de 20 ans. Le rendement de l'intérêt préférentiel est particulièrement important en raison de la longue période qui s'écoule jusqu'à la majorité du titulaire. Retraits sans préavis jusqu'à fr. 1000.— par an.



1872

**SOCIÉTÉ DE  
BANQUE SUISSE**

Schweizerischer Bankverein

## OFFRES D'EMPLOIS

**HOTEL CONTINENTAL**  
grand central parking moderne  
service ↑ prix ↓  
2500 BIEL BIENNE téléphone (032) 2 32 55 télex 3 44 40

cherche pour tout de suite ou entrée à convenir

**femme de chambre  
lingère  
commis de cuisine  
garçon de cuisine  
concierge de nuit**

Horaire régulier.

Débutantes et débutants seront mis au courant.

Faire offres ou se présenter à la Direction : tél. (032) 2 32 55.

COMMUNE  
DES HAUTS-GENEVEYS

**mise  
au  
concours**

Par suite de la création d'un nouveau poste, la place d'

**EMPLOYÉ**

aux Travaux publics, est mise au concours. Entrée en fonction début novembre ou à convenir. Traitement selon échelles de l'Etat.

Les postulants devront si possible avoir un permis de conduire pour voiture.

Les offres manuscrites des candidats, accompagnées d'un curriculum vitae, de certificats et références, doivent être adressées au bureau communal, sous pli fermé, portant la mention : postulation, jusqu'au samedi 19 septembre 1970.

**Atelier électromécanique**

de la région lémanique cherche, pour entrée tout de suite ou date à convenir

**un  
mécanicien  
tourneur**

capable de travailler seul et de prendre des responsabilités.

Conditions de travail agréables, place stable, avantages sociaux, semaine de 5 jours.

Adresser offres avec références et prétentions, sous chiffre P. Q. 32053 à Publicitas, 1002 Lausanne.



COMPAGNIE D'ASSURANCES S. A. — ZURICH

**Un nom sûr pour une assurance de confiance.**

Agence générale : Walter MAZZI, diplômé fédéral  
2300 La Chaux-de-Fonds, rue Jaquet-Droz 32, téléphone (039) 2 94 55

URGENT, nous engageons immédiatement une bonne

**SOMMELIÈRE**

Travail et congés réguliers.

Hôtel de l'Erguel, 2610 St-Imier  
Tél. (039) 4 12 64.

**DR. L. SPIRA**

médecin-dentiste

av. Ld-Robert 33

**DE RETOUR**

«L'IMPARTIAL» est lu partout et par tous



## Rapide et silencieuse, c'est une voiture de grande classe.

L'insonorisation fait partie de la conception de base de la Ford 20M. Le constructeur ne s'est pas borné à prodiguer les matériaux isolants. Le moteur en V de 6 cylindres, qui tourne toujours parfaitement rond est à lui seul une garantie de silence.

Ford a réussi à neutraliser non seulement le bruit normal du moteur mais aussi celui que provoquent les vibrations, les inégalités du sol et la suspension.

Vous roulez ainsi dans une voiture parfaitement silencieuse et vous pouvez jouir en

toute quiétude de son luxe et de ses performances. Elles sont dues au moteur V-6 qui allie la puissance à la souplesse. Ford vous offre le choix entre 3 moteurs: l'un de 2 litres, l'autre de 2,3 litres et un moteur spécial «hautes performances» de 2,6 litres qui développe 125 CV-DIN. Sur option, vous pouvez obtenir la transmission automatique.

Le tapis, moelleux et riche, ainsi que les sièges séparés, profonds et entièrement inclinables, offrent un luxe d'excellent aloi. La ventilation en circuit fermé amène constamment de

l'air frais. Vous disposez d'une boîte à gants éclairée, d'un compteur kilométrique journalier, d'un rétroviseur «jour et nuit» et de nombreux autres accessoires de luxe. Vous avez le choix entre une accueillante limousine à 2 ou 4 portes, un coupé plein de brio et un élégant Stationwagon. Quant aux options, leur liste est particulièrement longue.

Outre son remarquable confort, la Ford 20M vous offre le silence. Nous estimons que c'est le moins qu'on puisse attendre d'une voiture de luxe.

**Ford 20M.** A partir de **Fr. 11'975.-** 

FORD RESTE LE PIONNIER

La Chaux-de-Fonds : Garage des Trois Rois SA, J.-P. et M. Nussbaumer, rue de la Serre 102, tél. (039) 2 35 05 - Le Locle : Garage des Trois Rois, J.-P. et M. Nussbaumer, 20, rue du Temple, tél. (039) 5 24 31 - Neuchâtel : Garage de Trois Rois SA, J.-P. et M. Nussbaumer, 11, Pierre-à-Mazel, tél. (038) 5 83 01.

## Pour tous les goûts, pour toutes les bourses - Meubles Meyer

FEUILLETON DE « L'IMPARTIAL » 9

Micheline CLOOS

### LE MAS DES BERGES

Copyright by Editions  
Mondiales & Cosmopress,  
Genève

— Oui. Je sais que cela ne va pas du côté Gestapo. Hervé m'a également dit que tu avais eu des ennuis de santé et que quelques semaines à Saint-Eudes te feraient grand bien, répondit Benoît en employant un tutoiement réconfortant. Tu es ici chez toi aussi longtemps que cela sera nécessaire.

— Je ne sais comment vous remercier, docteur, murmura Bruno, en passant une main fébrile sur son front.

Le regard attentif du médecin se posait avec inquiétude sur le visage crispé du jeune homme. Hervé avait raison, il avait grand besoin d'une cure de repos. Il était visiblement à bout de nerfs.

— Entre amis, il n'est pas besoin de remerciements, répondit Benoît Aubenal gaiement. Car, n'oubliez pas qu'ici, tu es chez des amis

qui sont très contents de t'avoir auprès d'eux.

— Je n'ai plus rien, docteur, et je ne voudrais pas être une charge pour vous. Si je pouvais trouver un travail quelconque, je suis prêt à faire n'importe quoi.

— Nous nous occuperons de cela plus tard. Pour le moment, tu as besoin de repos avant tout. Tu as une mine à effrayer tous les médecins des environs.

— Je ne risque pas de vous attirer des ennuis ?

— Non. Notre ville est si tranquille que l'on se croirait encore en paix. Certes, nous avons quelques « hôtes indésirables », mais ils ne sont gênants que par leur vue. Ici, les gens sont braves et leur curiosité est amicale. Mais ta présence chez moi n'a rien de surprenant. Tu es ici pour des raisons de santé et je te présenterai à nos amis comme un jeune cousin. Cela achèvera de satisfaire leur curiosité.

Bruno n'écoutait plus ce que disait Benoît Aubenal. Il s'était tourné vers le jardin. Ses yeux se fixaient droit devant eux avec un regard qui, soudain, avait la dureté de l'acier. Ses mâchoires se crispaient, ses poings se serraient, il ne voyait plus la douceur, la sérénité qui l'entouraient. Il n'y avait plus en lui qu'une haine farouche qui, brusquement, montait de son cœur, submergeait son âme.

— Si j'avais pu mettre la main sur ce... qui nous a vendus, je l'aurais étranglé avec joie, marmonna-t-il entre ses dents.

L'abbé Aubenal, qui les avait rejoint, s'approcha de lui et mis une main apaisante sur son épaule.

— Je vous en prie, mon enfant, calmez-vous, dit-il doucement. Chassez cette haine. C'est un poison qui vous ronge le cœur. On ne peut vivre avec. Il faut toujours pardonner, même à son pire ennemi.

Le jeune homme se détacha presque brutalement de l'étreinte du prêtre.

— Pardonnez-moi ! jeta-t-il avec véhémence. Pardonnez quand deux de mes amis ont été arrêtés par la seule volonté de ce traître ! Pardonnez ! Mais je ne peux pas. Je ne veux pas.

— Jésus a pardonné sur la Croix.

— Allons, l'abbé, intervint le docteur. Ce n'est pas encore le moment de prêcher le pardon. Nous verrons plus tard. Pour l'instant, laissez-le s'apaiser.

Bruno Ancelain appuya son front contre le montant de la porte en étouffant un sanglot de rage. Il avait laissé tant d'amis à la merci de ce traître, dont on ignorait toujours l'identité et qui pouvait frapper de nouveau ! Il avait presque honte d'être hors d'atteinte du danger qui les menaçait. Et puis, ne pas savoir, n'était-ce pas soupçonner tous ses amis ? C'était, peut-être, ce qui le tourmentait le plus.

Bruno se leva. Il ne parvenait pas à trouver le sommeil malgré sa fatigue. Le lit était cependant moelleux, la chambre fraîche. Elle faisait l'angle de la maison. Une fenêtre ou-

vrait sur une petite rue tranquille où s'allignaient quelques maisonnettes dissimulées sous les rideaux verts de leurs haies, et au bout de laquelle, commençait la campagne. Une seconde fenêtre, à balcon celle-ci, donnait sur le jardin abondamment fleuri. La maison du docteur Aubenal se trouvait dans le quartier résidentiel et n'était séparée de la Cité Romaine que par son jardin et un petit chemin creux.

Le jeune homme était venu s'accouder au balcon. Une odeur chaude, portée par un vent léger arrivait par effluves de la campagne. Le thym, le romarin, la lavande se disputaient l'air de leurs parfums grisants.

Bruno respira profondément. Après ces derniers jours d'angoisse, il aurait dû goûter cette paix, être délivré de sa peur mais trop de pensées étaient en lui et qu'il ne pouvait chasser. Le souvenir même de deux grands yeux bleus, si doux, entrevus à son arrivée, ne parvenait pas à l'apaiser.

— Comment, Bruno, encore debout ! Je m'attendais à te trouver dormant comme un loir. Que se passe-t-il ?

Le docteur Aubenal était entré si discrètement que le jeune homme ne l'avait pas entendu.

— Je n'arrive pas à trouver le sommeil, soupira-t-il.

Benoît Aubenal s'approcha et tapota doucement le front de Bruno.

(A suivre)



**SALMEN  
BIER  
RHEINFELDEN**

SALMEN  
est de la bière de Rheinfelden!

Demandez  
les noms des fournisseurs à  
votre Dépôt SALMEN  
à La Chaux-de-Fonds,  
☎ 039 31582

**SUIVEZ NOS COURS**  
chez vous, par correspondance

■ ANGLAIS	■ ITALIEN
■ ALLEMAND	■ ESPAGNOL
■ ARITHMETIQUE	■ ALGÈBRE
■ ORTHOGRAPHE	
■ DACTYLOGR.	■ STENO
■ CORRESPONDANCE	
■ COMPTABILITÉ	■ VENTE
■ ADMINISTRATION	
■ DESSIN TECHNIQUE	
■ DESSIN ARTISTIQUE	
■ MECANIQUE	
■ PSYCHOLOGIE	<b>BON</b>

pour documentation et renseignements  
gratuits, par Sélection de cours par cor.,  
case postale 135, 1001 LAUSANNE

Nom : .....

Adresse : .....

PETITS OU GRANDS  
**DÉMÉNAGEMENTS**

Transports. Tél. (038) 5 35 90  
**D. ROTHPLETZ**

**Prêts  
express**

de Fr. 500.- à Fr. 10 000.-

- Pas de caution:  
**Votre signature  
suffit**
- **Discrétion  
totale**

**Banque Procrédit**  
2300 La Chaux-de-Fonds  
av. L.-Robert 88  
Tél.: 039/31612

**X** **Tout peut se  
régler par poste.  
Ecrivez aujourd'hui.**

Service express

Nom \_\_\_\_\_  
Rue \_\_\_\_\_  
Endroit \_\_\_\_\_

# CARNET DE LA SEMAINE

## Eloga Flipper, la montre polyvalente

Tour à tour montre de soirée, pulsomètre, montre universelle, tachymètre ou montre de plongée, la montre Eloga Flipper est munie de 5 lunettes interchangeable. 5 montres en une seule! Boîtier en «Noryl» élastique, étanche, résistant à une pression sous-marine de 20 atm. Pour dames ou messieurs, dès **Fr 49.50**. Rayon d'horlogerie, rez-de-chaussée.

## Pour Fr 1.75, une petite merveille...

...en verre soufflé de Murano. Cygne, oiseau, poisson, papillon, pingouin, vous n'avez que l'embaras du choix. Et l'artiste travaille sous vos yeux, exécute les objets selon votre désir. En démonstration à l'entrée.

## Achetez aujourd'hui, payez demain...

...en 3, 6, 12 ou 18 mensualités, avec le «Crédit Printemps», qui vous permet d'acquies facilement meubles, appareils ménagers, bicyclettes, transistors, vêtements, etc. Pour tous vos achats dès **Fr 75.-**. Renseignements à la caisse du parterre.

## La lessive, un plaisir...

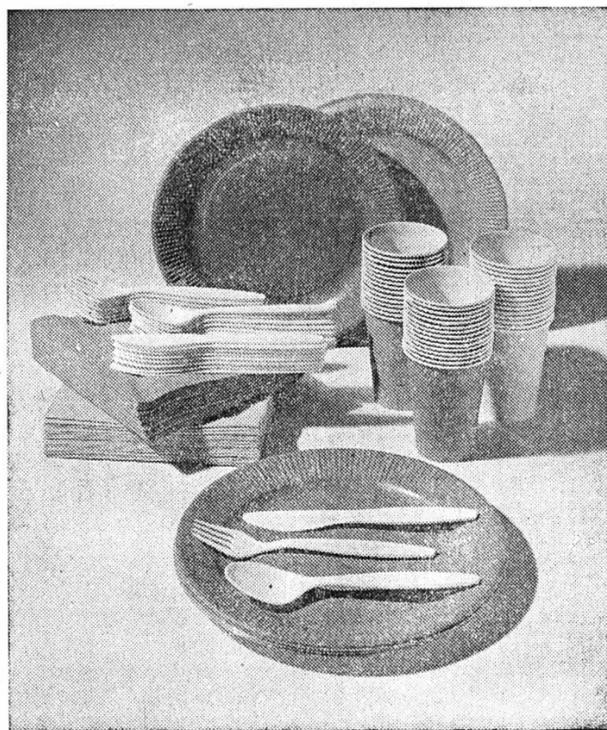
...avec la nouvelle machine à laver 100% automatique «Rotel-Misura». Ses dimensions réduites lui permettent de trouver place partout et pourtant elle contient 3 kg de linge sec. Un seul bouton pour 10 programmes, un prix à la portée de toutes les bourses, **Fr 840.-**. Démonstration Rotel, 3e étage.

## L'automne le plus long...

...est à la porte, avec ses robes «midi», ses ensembles de ligne allongée, ses manteaux «maxi». Cette mode nouvelle, bien que couvrant vos genoux, met en valeur la finesse de votre taille, la grâce de votre silhouette. Venez vous familiariser avec les nouvelles longueurs, à notre rayon de confection, 2e étage, qui vous présente sa collection d'automne.

## A la vôtre, buvons du nôtre...

...un bon petit coup de blanc de nos vignobles romands. Le Super-Marché vous propose sa sélection des meilleures bouteilles de Romandie, telle notre exclusivité, le Château de Vincy 1969, à **Fr 3.95** la bouteille.



## 2000 La vaisselle en carton plastifié, notre exclusivité

En pique-nique, plus de corvée de vaisselle, avec les couverts 2000 que l'on jette après usage. Gaiement colorée, en rouge, orange ou vert, la vaisselle 2000 résiste aux mets chauds. Les 10 assiettes, **Fr 1.95**. Les 15 gobelets, **Fr 1.95**. Services en plastique blanc, 10 pièces, **95 ct**. Rayon de papeterie, rez-de-chaussée.

Fabrique d'horlogerie engage

## OUVRIÈRES

pour mise au courant du remontage et de différentes parties.

## demi-journées acceptées

S'adresser au bureau de L'Impartial.

19004

**INCA S.A. PLASTIC**

(Quartier des Forges)

cherche, pour la fabrication de ses pièces en matière plastique, des

## MANŒUVRES

âge sans importance.

Atelier moderne, machines neuves, travail propre et varié, places stables, fonds de prévoyance.



Le chef de gare de LA CHAUX-DE-FONDS cherche quelques

## ouvriers

pour ses différents services. Salaire intéressant complété par diverses indemnités. Caisse de retraite bien conçue. Facilités de transport. Nomination à poste fixe après un bref temps d'essai. Habit de travail remis gratuitement. Sécurité totale de l'emploi, même en cas de maladie.

**CONDITIONS D'ADMISSION: être citoyen suisse, âgé de 18 à 35 ans, avoir une bonne santé.**

Si les avantages de l'une des plus grandes entreprises de notre pays vous tentent, alors remplissez et adressez le coupon ci-dessous au chef de gare de LA CHAUX-DE-FONDS.

Je m'intéresse à un poste d'ouvrier en gare de La Chaux-de-Fonds.

Nom et prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Né le : \_\_\_\_\_

## INTÉRESSANT...

Important garage de la place de Neuchâtel engagerait personne désireuse de s'occuper du

## magasin

de pièces de rechange de grandes marques automobiles.

Nous cherchons également un

## réceptionniste

contact avec notre clientèle - administration de l'atelier - travail varié et intéressant.

Nous offrons semaine de 5 jours - gains intéressants.

Faire offres sous chiffre AS 64 431, aux Annonces Suisses SA «ASSA», 2001 Neuchâtel.

## Couple de gérants

25-45 ans, dynamique, capable d'entreprendre affaire commerciale importante d'alimentation générale de produits laitiers, trouverait emploi dans belle station touristique des Préalpes vaudoises. Convierait à personnes désirant se créer une situation enviable.

Le permis de conduire est nécessaire pour le mari.

Un couple travailleur, ayant de l'entregent et de l'initiative convierait particulièrement. Notre préférence irait cependant à **fromager de métier** si le couple répond aux conditions détaillées ci-dessus.

Appartement de 4 pièces, cuisine et dépendances est à disposition des gérants.

Ce commerce est actuellement en plein essor. Si vos qualités correspondent à nos exigences, faites votre offre détaillée, en joignant curriculum vitae pour chacun, références, photos et copies de certificats sous chiffre AS 6302 L, Annonces Suisses S.A. «ASSA», case postale, 1002 Lausanne.

Entrée 1er novembre 1970.

Salaire de base et commission sur chiffre d'affaires.

Avantages sociaux d'une grande entreprise.

VÉNUS S.A.  
FABRIQUE DE FOURNITURES  
D'HORLOGERIE 2740 MOUTIER  
TEL. 032 93 36 21

Nous engageons dans l'immédiat ou pour date à convenir :

## aides-mécaniciens

## personnel à former

pour différents travaux se rapportant à l'automatisme ou de mécanique générale.

Maison affiliée à Ebauches SA.  
L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.

## Notre tuyau pour nos prêts personnels

Le nouveau crédit ultra-rapide Renco présente des avantages décisifs. C'est pourquoi vous devez accorder toute votre attention à nos derniers «tuyaux».

### Tuyau no 1

Le crédit au comptant est toujours plus avantageux que l'achat à tempérament. Pourquoi? Paiement comptant au lieu de paiement par acomptes - crédit au comptant au lieu d'achat par mensualité!

Et rappelez-vous: il existe déjà des crédits Renco avec un intérêt de 5¼% seulement sur le capital initial, c'est-à-dire 9¼% par an. Toute personne se trouvant dans une situation financière ordonnée peut obtenir chez nous un prêt de fr. 1000.- à fr. 25000.-.

## Crédit Renco

1211 Genève, 16, pl. Longemalle  
Téléphone 022 24 63 53

8021 Zürich, Strehlgasse 33  
Téléphone 051 23 03 34

### Bulletin de commande

Veillez m'envoyer sans retard, et sans engagement, vos formules de demande de crédit.

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Rue \_\_\_\_\_

NP \_\_\_\_\_ Domicile \_\_\_\_\_ T/ 383

PAYS NEUCHÂTELOIS • PAYS NEUCHÂTELOIS

LE DISTRICT DU LOCLE

**Cernier: une taxe spéciale permettra de payer en partie les frais de la station d'épuration des eaux**

Le Conseil général s'est réuni vendredi dernier à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. Charles Graber. 28 conseillers généraux étaient présents. Le Conseil communal au complet et l'administrateur assistaient à la séance.

En 1963, le plan d'aménagement communal a été modifié et une zone de constructions basses a été créée sur les terrains situés dans le prolongement de la rue G. de Vergy. Plusieurs parcelles ont déjà été acquises en vue de la construction de maisons familiales; deux sont déjà en cours de réalisation. Afin de desservir ces nouveaux immeubles, une route doit être construite en prolongement de la rue du Pommeret. Selon le plan d'alignement, l'emprise de cette route a été fixée à 12 mètres. Pour le moment, sa largeur sera de 6 mètres plus un trottoir de 1.50 mètres. Les entrées de ces nouveaux immeubles étant prévues au nord, les personnes ayant acquis des parcelles ont demandé qu'un trottoir soit aménagé. Celui-ci sera construit dans l'alignement du trottoir existant à la rue G. de Vergy.

Par 20 voix contre 4, le Conseil communal est autorisé à acquérir les parcelles nécessaires au prolongement de la rue du Pommeret et du trottoir de la rue G. de Vergy. La route d'accès à ces immeubles, les trottoirs et la pose des différentes canalisations devront être réalisés cet automne déjà. Selon les devis qui ont été présentés au Conseil communal, le coût de ces travaux s'éleva à 175.000 francs.

Par 23 voix sans opposition, le crédit, porté à 185.000 francs par le conseil général, est accordé. L'arrêté relatif à ce crédit est muni de la clause d'urgence.

Par 23 voix sans opposition, un crédit de 22.000 francs est alloué au Conseil communal pour la réfection de la salle de gymnastique. Vu l'état actuel du bâtiment, l'arrêté est muni de la clause d'urgence.

La livraison de différents engins destinés à la protection civile (motopompes, compresseurs, etc) oblige le Conseil communal à aménager un local pour réduire ce matériel. Les motopompes pouvant être utilisées par le corps des sapeurs-pompiers, il serait tout indiqué que ce matériel se trouve à proximité des hangars des pompes. Le garage situé à l'Est du bâtiment de l'Hôtel de Ville pourrait être utilisé à cet effet. L'Unimog et les différentes machines qui y sont entreposées trouveraient place dans un local situé au sous-sol de la salle de gymnastique qui pourrait être aménagé en garage. Le Conseil communal demande un crédit de 57.000 francs pour l'aménagement de ce garage.

Après discussion, il est décidé que la réfection de l'ensemble de la salle de gymnastique sera examinée par la commission d'urbanisme assistée de deux conseillers communaux. Ce point de l'ordre du jour est renvoyé. — La loge des Chaux d'Amin du Haut a été fortement endommagée au cours du dernier hiver qui fut particulièrement rigoureux. Pour la remettre en état, le crédit de 19.000 francs demandé par le Conseil communal est accordé à l'unanimité. Cette loge devant être remise en état sans tarder, si possible avant l'hiver prochain, l'arrêté est muni de la clause d'urgence.

Poursuivant ses travaux de mise sous câble du réseau électrique, l'ENSA procédera prochainement à la mise sous terre du secteur Ouest de la rue H.

**BOUDRY**

**Chute d'un cyclomotoriste**

M. Orlando Carlo, 26 ans, domicilié à Boudry, circulait hier à 23 heures, à cyclomoteur, sur le chemin des Repères à Boudry. Pour une cause que l'enquête établira, il perdit la maîtrise de son véhicule et dévala le talus. Il a été transporté à l'Hôpital Portalès, souffrant de plaies au visage et de fractures probables des côtes. La gendarmerie était sur place et a exigé une prise de sang.

**MEMENTO**

**Neuchâtel**

**LUNDI 7 SEPTEMBRE**

Galerie des Amis des arts : exposition du peintre Lermite, tous les jours (sauf le lundi), de 10 h. à 12 h., et de 14 h. à 17 h.

Môtiers : exposition Rousseau naturaliste.

Musée d'ethnographie : exposition « Art océanien », tous les jours, (sauf le lundi), de 10 h. à 12 h., et de 14 h. à 18 h.

Pharmacie d'office : jusqu'à 23 heures, Wildhaber, rue Orangerie.

Ensuite, cas urgents, tél. No 17.

**CINÉMAS**

Apollo : 14 h. 45, 20 h. 30, Les naufragés de l'Espèce.

Arcades : 20 h. 30, La Horse.

Bio : 15 h., 18 h. 40, 20 h. 45, Belle de jour.

Palace : 20 h. 30, L'Étalon.

Rex : 20 h. 45, Plaisirs hedonistiques.

Studio : L'or se barre.

Calame. Afin de profiter des fouilles qui seront ouvertes par l'ENSA, le Conseil communal propose de mettre sous câble la ligne de l'éclairage public de ce secteur et de remplacer les câbles délabrés actuels. Le crédit de 11.000 francs destiné à ces travaux est accordé à l'unanimité.

A la suite de la construction du prolongement de la rue des Monts, le Conseil communal a examiné de quelle manière le terrain situé au Sud de cette route pourrait être aménagé afin de permettre l'édification de deux maisons locatives. Si la réalisation d'une maison locative dans la partie ouest du terrain ne pose pas de problème particulier, la construction d'un second immeuble dans la partie Est est pour ainsi dire impossible du fait de la largeur du terrain. Pour permettre la construction des deux immeubles, le Conseil communal demande au Conseil général l'autorisation de procéder à un échange de terrains avec le propriétaire du terrain voisin. L'autorisation sollicitée est accordée à l'unanimité.

Dans sa séance du 31 janvier 1970, le Conseil général a alloué au Conseil communal un crédit de 3.201.500 francs destiné à la construction d'un collège primaire. La construction de ce collège doit en principe débuter dans le courant de cet automne ou au printemps 1971. Afin de financer les travaux, le Conseil communal sollicite du Conseil général l'autorisation d'ouvrir un crédit de construction de 2.500.00 francs auprès de la Banque cantonale neuchâteloise. L'intérêt serait fixé à 5 pour cent plus un quart de commission trimestrielle.

L'autorisation d'ouvrir ce crédit est accordée à l'unanimité.

En vue de consolider le crédit de construction du collège primaire, le Conseil communal a entrepris diverses démarches afin de trouver les capitaux nécessaires. Les différentes mesures prises sur le plan fédéral dans la lutte contre la surchauffe ont rendu sa tâche difficile. Pour le moment, les nombreuses demandes ont permis au Conseil communal d'obtenir trois prêts pour un montant total de 1.200.000 francs. Le Conseil communal espère trouver la somme nécessaire à la consolidation du solde du crédit de construction d'ici à la fin de l'année. Pour l'instant, le Conseil communal demande l'autorisation de conclure ces trois emprunts. Cette autorisation lui est accordée à l'unanimité. Le premier arrêté relatif à ces emprunts est muni de la clause d'urgence.

En application de la loi fédérale et des dispositions cantonales de 1958 concernant l'épuration des eaux, les communes sont tenues de faire établir un plan directeur des canaux égouts en vue du rassemblement des eaux usées en un seul lieu où elles pourront être épurées. Dès 1961, une commission intercommunale puis le Syndicat pour l'épuration des eaux usées du Haut Val-de-Ruz entreprennent l'étude d'une station d'épuration commune. A ce jour, la canalisation principale des Hauts-Geneveys à la scierie Debrot est terminée. La construction de la station elle-même a commencé et sa mise en fonction est prévue pour le printemps 1972.

Compte tenu de la population et de l'indice industriel, la commune de Cernier prend en charge le 23,9 pour cent des frais annuels comprenant les intérêts et l'amortissement de la station ainsi que les charges d'exploitation, soit une somme annuelle de 28.500 francs. Vu les travaux importants entrepris actuellement par la commune, ce serait mettre en péril son équilibre financier que de prélever cette somme sur les recettes ordinaires. Il s'avère donc nécessaire, à l'exemple de la quasi-totalité des communes, d'instituer une taxe spéciale. Pour déterminer son montant, il faut tenir compte de deux éléments principaux : les frais d'exploitations annuels et l'entretien des canalisations communales. Ce dernier point appelle deux importantes remarques :

1. Pour effectuer une épuration complète des eaux usées de la région, il faut contrôler les canalisations communales et, partant, des raccordements des maisons particulières. Le travail s'effectuant par secteurs, cette dépense pourra être répartie sur 2 ou 3 ans et couverte par des crédits extraordinaires.

2. Après le contrôle viendront les réparations. Leur coût est impossible à déterminer, voire même à évaluer, car le Conseil communal n'a aucun renseignement sur l'état actuel du réseau. Si l'on se réfère aux expériences faites par les communes qui ont déjà procédé à un tel contrôle, il est à prévoir que les dépenses seront assez élevées. Elles seront naturellement réparties sur plusieurs années, le principal étant que, dans un délai raisonnable, les communes assurent un assainissement complet de la région en épurant toutes leurs eaux usées.

Se basant sur le fait que les consommateurs d'eau propre sont les fournisseurs d'eau usée, le Conseil communal propose la perception d'une taxe à la consommation. A raison de 35 cts par mètres cubes d'eau consommée, la commune disposerait d'une somme annuelle totale de 38.500 francs qui se répartirait ainsi :

28.500 francs pour les frais d'exploitation et d'amortissement de la station d'épuration et 10.000 francs pour la réfection des canalisations communales. Cette taxe pourrait naturellement être modifiée dans le sens d'un allègement après les premiers gros travaux de réfection. Pour les exploitations agricoles, la taxe sera calculée uniquement sur l'eau utilisée par les ménages.

Après discussion, c'est finalement par 11 voix contre 10 que le Conseil communal est autorisé à percevoir cette taxe.

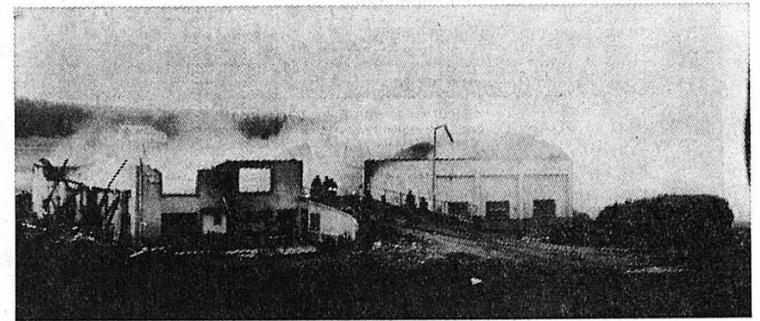
A l'unanimité, le Conseil communal est autorisé à procéder à un échange de terrains aux Prés Royer pour permettre un accès plus facile à un puits qui sera prochainement construit aux Prés Royer.

M. Roger Salquin est élu tacitement au Conseil communal en remplacement de M. Pierre Kernin, démissionnaire, qui quittera prochainement la localité.

Mme Janine Meyer est nommée membre de la commission scolaire en remplacement de Mme Jacqueline Kernin, démissionnaire.

M. André Panza, professeur à l'école secondaire, avait eu l'heureuse idée de faire assister ses élèves à cette séance. C'est avec attention que ces derniers ont suivi les débats. (mo)

**L'incendie de La Châtagne**



(photo Schelling)

Ainsi que nous l'avons annoncé dans la majeure partie de notre édition de samedi, la ferme appartenant à M. Rossier, au hameau de La Châtagne, près

de La Brévine, a été complètement détruite par le feu. L'incendie, qui s'est produit vers les deux heures du matin, samedi, a été découvert par deux jeunes gens de La Brévine qui revenaient de La Chaux-du-Milieu. Les dégâts peuvent être estimés à quelque 600.000 francs.

**Tôles froissées**

Au volant de sa voiture, M. M. F., du Locle, circulait rue Girardet en direction est, samedi vers 19 h. 15. Arrivé à la hauteur du café du Stand, il s'est mis en ordre de présélection et son véhicule a été heurté par l'auto au volant de laquelle se trouvait M. M. P. qui le dépassait par la gauche. Dégâts matériels.

**Cyclomotoriste blessé**

Un cyclomotoriste loclais a été renversé par une voiture à la rue des Billodes, samedi; il a été conduit à l'hôpital du Locle, souffrant de contusions multiples.

**DANS LE DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS**

**Inauguration à Couvet de la bannière cantonale des fanfares neuchâteloises**

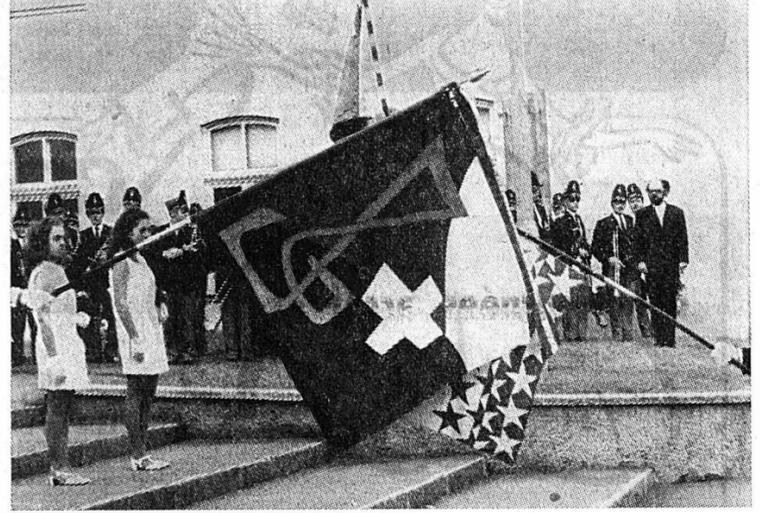
Couvet était ne liesse samedi après-midi pour recevoir la nouvelle bannière cantonale des musiques neuchâteloises.

Un cortège ouvert par quatre demoiselles d'honneur et l'ancienne bannière suivies de la fanfare l'Avenir, des bannières et d'un délégué de toutes les sociétés de musique du canton puis des invités et enfin de la fanfare l'Helvétia parcourut les rues du village qui était pour l'occasion fort bien pavoisées.

C'est devant la salle des spectacles que se déroula ensuite la manifestation officielle suivie malheureusement par un public trop peu nombreux.

M. Frédy Juvet, chef du protocole ouvrit cette dernière en saluant les personnalités présentes, les représentants des sociétés de musique et le public.

M. René Krebs, président du comité d'organisation de la dernière fête cantonale exprima sa satisfaction de recevoir cette nouvelle bannière dans le village même où se déroula avec tant de succès la dernière fête cantonale et où, pour la dernière fois, l'ancien emblème avait parcouru les rues du village.



La nouvelle bannière. (photo Impar-Brun)

M. Maurice Wicky, président cantonal des musiques neuchâteloises retraça ensuite toutes les fêtes où cette bannière eut l'honneur de flotter.

C'est sur un air de retraite joué par la fanfare l'Avenir que cet emblème vieux de 50 ans s'en alla alors que tout de suite après la fanfare l'Helvétia sonnait l'appel aux drapeaux pour accueillir la nouvelle bannière cantonale.

Ce fut encore à M. Wicky de recevoir celle qui allait à nouveau suivre les musiciens neuchâtelois dans leurs déplacements. Cette bannière a été confectionnée par la maison Heimgartner d'après un dessin de l'artiste bien connu M. Quéloz de la Chaux-de-Fonds qui l'a dédié.

L'accolade fut ensuite donnée à la nouvelle bannière par la bannière fédérale, par les bannières des associations jurassienne, valaisanne, fribourgeoise et vaudoise, par les associations des gymnastes, des tireurs et des chanteurs neuchâtelois et enfin toutes ensemble les bannières de toutes les sociétés

de musique du canton s'abaissèrent en trois fois devant leur nouvel emblème.

M. Claude Emery, président de la Commune de Couvet apporta le salut des autorités communales.

M. François Jeanneret, conseiller d'Etat exprima aux musiciens neuchâtelois sa joie d'être parmi eux pour cette belle fête et annonça que pour la première fois le gouvernement neuchâtelois apporte une aide financière pour couvrir une partie des frais de cet emblème qui portera bien haut, il l'espère, les couleurs du canton dans les fêtes auxquelles il figurera. Pour terminer la fanfare l'Helvétia interpréta la marche de la Cantonale. Après une collation servie dans la salle des spectacles, les fanfares de l'Avenir et de l'Helvétia donnèrent un concert jusqu'à l'heure du souper.

Le soir, la Metallharmonie de Berne interpréta plusieurs morceaux de son répertoire, puis l'orchestre les Golden Star de Neuchâtel fit danser jeunes et moins jeunes tard dans la nuit. (bz)

**LES BAYARDS**

**Voiture contre un arbre : deux grands blessés**

Au volant de sa voiture, M. Domenico Diamante, de Corcelles, circulait sur la route cantonale des Bayards en direction de la gare de la localité, vendredi, vers 20 h. 40. Arrivé dans un virage à gauche, le conducteur a perdu la maîtrise de son véhicule qui, après être monté sur la banquette, a terminé sa course contre un arbre. M. Diamante, blessé au visage, et son passager, M. Pietro Alba, de Neuchâtel, atteint à un oeil et souffrant d'une commotion, ont été transportés à l'Hôpital de Fleurier, puis transférés à l'Hôpital Portalès.

**FLEURIER**

**Tôles froissées**

M. J.F., de La Brévine, circulait au volant de sa voiture sur la route cantonale Fleurier - La Brévine, samedi, vers 14 h. 45. Arrivé devant le restaurant des Sagnettes, il a bifurqué à gauche dans l'intention de se rendre au parc de l'établissement. Au cours de la manœuvre, il a coupé la route à un automobiliste arrivant en sens inverse, M. J.D., de La Chaux-de-Fonds; une collision s'ensuivit. Dégâts matériels.

**Sortie annulée**

La traditionnelle torrée annuelle de « La Concorde » a été renvoyée d'une semaine, le temps étant trop incertain ! (jn)

**Et d'un !**

« Les Messagers » de Fleurier, groupe spécialisé dans l'interprétation de negro spirituals, chantaient samedi à Romainmôtier. Ils étaient conviés au premier mariage d'un « Messenger ». L'acoustique très riche de l'église mit en valeur les pièces interprétées. (jn)

**Tarif de l'électricité à Couvet**

**L'ARRÊTÉ DE L'EXÉCUTIF REPOUSSÉ**

Samedi et dimanche les citoyens et citoyennes de Couvet devaient se prononcer sur le référendum lancé par le parti socialiste concernant les nouveaux tarifs de vente de l'énergie électrique adoptés en mai par le Conseil général par 18 voix contre 9. Le référendum avait recueilli 382 signatures valables.

Sur 1844 électeurs inscrits, seulement 519 se sont présentés aux urnes, le résultat est le suivant : bulletins rentrés 519, bulletins blancs 8 et nuls 4, sont valable 507 bulletins. Oui 124, Non 383.

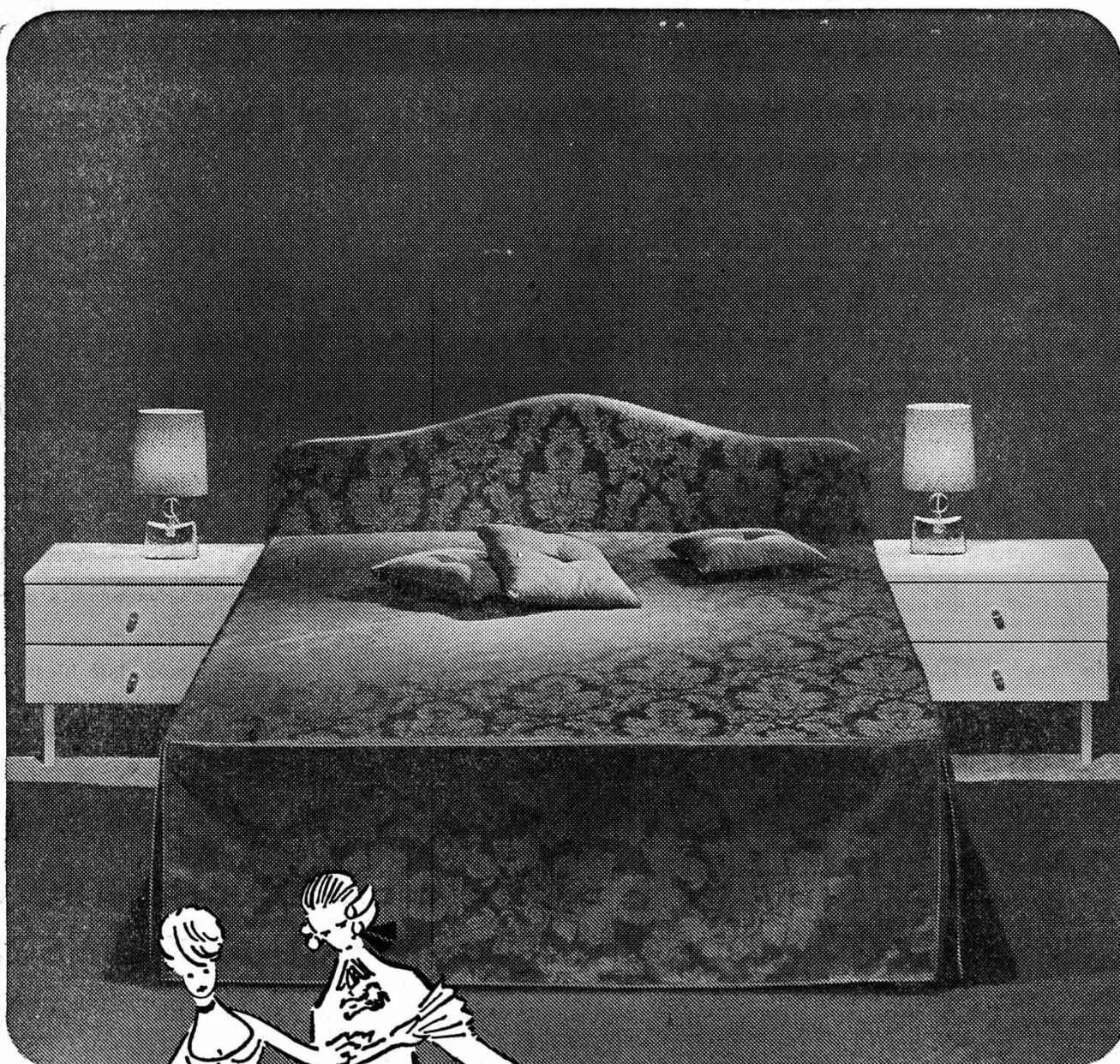
Sur 88 étrangers inscrits, 54 hommes et 34 femmes, seulement 5 ont voté.

**LES CONSÉQUENCES**

Le parti socialiste qui n'était en principe pas opposé à une augmentation des tarifs électriques, estime que le projet du Conseil communal défavorise les moyens et petits contribuables.

L'augmentation du tarif unitaire, par exemple, qui passe de 1 fr. à 1 fr. 30 est trop importante. Le groupe socialiste était surtout opposé à ce que le Conseil communal soit autorisé à augmenter les tarifs jusqu'à 10 pour cent.

L'article 19 a été le principal argument de la campagne de signatures. Avec cette décision des citoyens et citoyennes de Couvet, toute la question des tarifs devra être revue, comme pour d'autres communes : ainsi, Couvet pourrait renoncer à s'occuper elle-même de la fourniture de l'énergie électrique et être obligée de vendre son réseau. A ce moment-là, ni le Conseil général ni les citoyens n'auront la possibilité de déterminer les prix du courant. Il est fort possible que le Conseil communal présente lors de la prochaine séance du Conseil général un nouveau projet concernant la vente de l'énergie électrique.



## coup de foudre à la française

Ce très beau lit capitonné d'inspiration Louis XV crée une ambiance faite de grâce, d'élégance et de bon goût. Et voyez comme il s'harmonise sans heurt aux tables de nuit modernes.

**Prix étonnant:**  
150x200 cm, y compris matelas et couvre-lit.  
Beau tissu damassé **Fr. 995.-**  
C'est une exclusivité choisie dans notre grand assortiment de lits capitonnés livrables en toutes grandeurs et tous tissus.

meubles **MEYER** neuchâtel  
fbg de l'hôpital  
tél. 038 / 575 05

grande exposition  
sur 6 étages  
- 30 vitrines

Crédit jusqu'à 30 mois  
Livraison franco domicile



**bon** Envoyez-moi votre catalogue sans engagement et sans frais

Nom \_\_\_\_\_  
Prénom \_\_\_\_\_  
Profession \_\_\_\_\_  
Rue et No \_\_\_\_\_  
No postal et localité \_\_\_\_\_  
Je m'intéresse à \_\_\_\_\_

Grand magasin



cherche

pour son rayon  
d'AMEUBLEMENT

## VENDEUR

Situation intéressante avec tous les avantages sociaux d'une grande entreprise.

Semaine de 5 jours par rotations.

Se présenter au chef du personnel ou téléphoner au (039) 3 25 01.

Nous cherchons pour tout de suite ou date à convenir

## UN ADOUCISSEUR UN DÉCORATEUR

sur mouvements d'horlogerie

On mettrait personne consciencieuse au courant.

Etrangers hors plafonnement admis.

Faire offres sous chiffre 120.685, à Publicitas S. A., 2610 Saint-Imier.

FABRIQUE DE BOITES MÉTAL ET ACIER

engagerait tout de suite

## 2 MEULEURS 2 POLISSEURS 2 SOUDEURS 2 SERTISSEURS 1 OUVRIÈRE

pour différents travaux d'atelier

Etrangers depuis une année en Suisse acceptés.

Adresser offres sous chiffre MX 18837 au bureau de L'Impartial.

## CITÉ BELLEROUCHE - NEUCHÂTEL

### A VENDRE :

de magnifiques

### APPARTEMENTS

de

### 3 1/2 - 5 - 6 PIÈCES

Qualité de construction remarquable.  
Confort : ascenseur, cuisine équipée avec machine à laver la vaisselle, etc.  
Cave + comble.

#### PRIX :

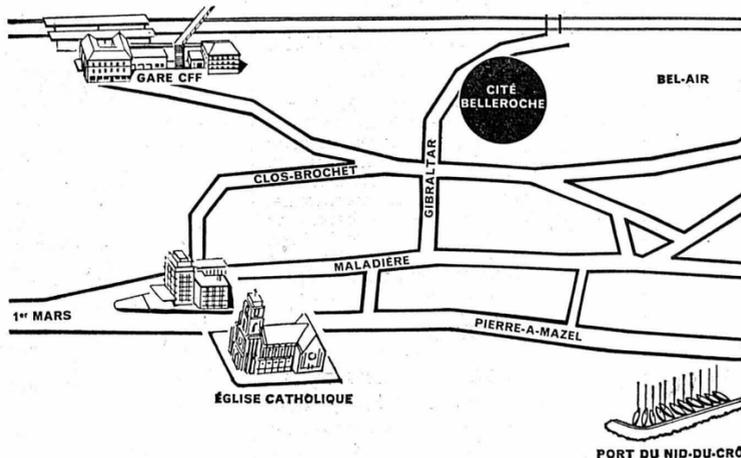
3 1/2 pièces à partir de Fr. 95.000.-  
5 pièces à partir de Fr. 150.000.-  
6 pièces à partir de Fr. 222.000.-  
y compris participation aux garages

Nécessaire pour traiter 30 %

Visite sur rendez-vous

#### Renseignements + vente :

Paul Cretegnny + Cie  
43, faubourg du Lac, Neuchâtel  
Tél. (038) 5 69 21



No 2

cherche pour son département galvanoplastie, une

## PASSEUSE AUX BAINS

La personne intéressée serait mise au courant.

Travail intéressant et varié.

Se présenter ou faire offres à  
**UNIVERSO No 2,**  
FABRIQUE BERTHOUD-HUGONIOT  
Crêtets 11, La Chaux-de-Fonds  
Tél. (039) 2 72 22.

## LA VIE JURASSIENNE • LA VIE JURASSIENNE • LA VIE JURASSIENNE

## Les législatures se suivent mais la députation jurassienne demeure malheureusement égale à elle-même

La députation jurassienne s'est réunie samedi à Saint-Imier, sous la présidence de M. César Voisin, de Corgémont. C'était sa première réunion depuis le renouvellement du Grand Conseil, en mai dernier. Les 33 députés présents (sur 36), ainsi que les deux conseillers d'Etat jurassiens Simon Kohler et Henri Huber, furent salués par leur ancien collègue Enoc Delaplace, qui, avec ou sans attention prémonitrice, dit, « qu'il est bon parfois de voir les autres se débattre dans un pétrain duquel on est soi-même sorti ». Le maire de Saint-Imier, qui avait vécu les séances confuses de la députation pendant quatre ans, put immédiatement se rendre compte que, bien que l'on soit au début d'une nouvelle législature, rien encore n'avait changé à la DJ.

Pour les douze nouveaux députés, les débats qui suivirent ne furent guère édifiants. Ils sont pourtant évocateurs de l'inefficacité de la députation jurassienne qui se perd dans des propositions stériles, entrecoupées de votes rangés, plutôt que de peser de tout son poids sur des décisions importantes pour l'avenir du Jura. Les déclarations de bonne intention ne manquent pas, mais la députation se révèle inapte à les concrétiser. La question jurassienne domine toutes les discussions, les prolonge sans fin et fait oublier les autres questions actuelles. C'est ainsi que les affaires de la session furent traitées au pas de charge, alors que la modification des lois scolaires primaires et moyennes ou la nouvelle loi sur l'économie publique auraient mérité, entre autres objets, une prise de position. Perdus dans la masse du Parlement cantonal (36 sur 200), les députés du Jura et les Romands de Bienne ne parviennent plus à présenter un front commun. C'est là une bien étonnante manière de « veiller à la sauvegarde des intérêts du Jura », comme le précise pourtant l'article 2 du règlement de la députation.

## UN GROUPEMENT PARAPOLITIQUE

Dès l'ouverture des débats, le député Gehler, de Bassecourt, lit une déclaration émanant de lui-même et des députés Weber, Grun, Hof, Niklès, Voisin, Blanchard, Houriet et Rollier, c'est-à-dire des trois députés du Laufonnais (deux chrétiens-sociaux et un libéral-radical) ainsi que des 6 représentants du pab. Tous « estiment que le sentiment chrétien et la conscience du citoyen, perdus bien souvent et depuis longtemps au profit de discussions infructueuses et trop personnelles, doivent être remis au premier plan ». « Ils ne désirent nullement adhérer à un groupement politique rigidement fixé », mais demeurent toutefois rattachés à leurs partis respectifs. Ce groupe ne se prononcera plus sur la question jurassienne jusqu'à ce qu'un projet de statut du Jura établi par les 5 Sages, en collaboration avec le gouvernement, soit présenté.

Ce dernier point, précisé dans la résolution élaborée par l'Union interpartis, chrétienne et démocratique, sera repris en fin de séance par la fraction libérale-radical qui demandera qu'un vote sanctionne la déclaration qu'elle fera « de surseoir, pour l'heure, à toute discussion de fond relative au problème jurassien ». Enfin ramenée sur son terrain favori, la députation ergotera longuement pour savoir s'il est opportun de se prononcer sur un tel point. Finalement, par 18 voix contre 13, cette déclaration sera acceptée, mais on ne sait pas à quoi elle servira réellement puisque la députation ne se réunira plus avant de rencontrer les 5 Sages...

## UN POINT POSITIF

Le président a rappelé la correspondance échangée depuis la dernière réunion, notamment avec la Commission de bons offices que préside M. Petitpierre. La députation rencontrera les 5 Sages au Château de Porrentruy le 30 sep-

tembre. Reste à fixer le contenu de la discussion. Plusieurs députés s'étonnent qu'on leur propose de rencontrer les 5 Sages alors que le gouvernement ne veut point laisser percer le secret qui recouvre le futur statut du Jura. Le rôle privilégié reconnu à la députation jurassienne devient problématique. Mais M. Simon Kohler souhaite que, maintenant que l'on est à mi-chemin des conclusions, le dossier qui est encore incomplet, ne soit pas livré à la critique publique. Il comprend, naturellement, une solution de compromis. Mais il n'est pas nécessaire de s'atteler à son examen de détail pour faire de ce projet un mort-né.

Une rencontre aura lieu entre le bureau de la députation et M. Petitpierre pour fixer l'ordre du jour de la réunion et la députation sera renseignée sur le résultat de cet entretien pendant la session qui commence aujourd'hui. C'est vraisemblablement sur le plan des principes plutôt que des détails que sera axé l'entretien.

## NOUVEAU PRÉSIDENT

Les propositions des groupes pour former le bureau de la députation ont été ratifiées sans opposition par 23 voix. Puis, M. Pierre Gassmann, socialiste, Delémont, a été appelé à la présidence de la députation, par 17 voix ; M. Georges Morand, libéral-radical, Belprahon, à la vice-présidence, par 28 voix, et M. Roland Voisin, chrétien-social, Porrentruy au secrétariat par 30 voix. Les deux membres assesseurs seront MM. Joseph Schaffter, chrétien-social indépendant, Delémont et M. Paul Gehler, pab, Bassecourt. M. Gassmann n'a pas manqué de remercier ses collègues de la confiance mitigée qu'ils lui avaient témoignée — c'est un ardent séparatiste qui, député depuis 1962 s'est distingué par ses démentis avec ses camarades allemands —, mais a promis d'être le plus objectif possible. Il a déploré les méthodes de travail de la députation et s'est déclaré prêt à œuvrer pour la doter de moyens plus efficaces.

## CANDIDATURE GUIDO NOBEL

M. Jean-Roland Graf, président de la fraction socialiste, demande que M. Guido Nobel, député de Bienne, soit admis à siéger à la députation jurassienne. Pareille demande avait été écartée en novembre dernier, car M. Nobel avait été considéré comme représentant de la partie alémanique de l'ancien canton, d'autant plus qu'il appartient à la délégation alémanique de la Commission paritaire, malgré sa formation et ses attaches romandes.

M. Nobel devra présenter lui-même sa candidature pour la prochaine réunion de la DJ.

## LOUABLES INTENTIONS

Enfin, de nombreux députés ont évoqué des questions actuelles sans qu'un vote n'appuie leurs desiderata. Il fut souhaité que la députation rencontre prochainement la Commission routière jurassienne et le chef des travaux publics du canton afin de remédier à la situation routière déplorable du Jura. A ce propos, M. Niklès, de Saint-Imier a révélé que la Commission des trans-

ports avait admis qu'un crédit de 80 millions soit réservé aux routes du canton pour les deux prochaines années, ainsi que deux crédits spéciaux de 13 millions destinés plus particulièrement à la route du Taubenloch et à l'Oberland. La loi sur l'encouragement de l'économie cantonale suscita quelques interventions pertinentes, ainsi que les modifications de lois scolaires concernant le début de la scolarité. Si une scission se produisait entre le Jura et l'ancien canton, la situation des écoles de Bienne deviendrait franchement intenable. Ces questions importantes n'eurent pourtant point l'heur de motiver un vote quelconque de la députation qui se sépara, divisée comme par le passé, après un vote sur la suite à donner à l'affaire jurassienne qui constituait une épreuve de force qui pouvait être évitée, puisque la portée en était extrêmement secondaire, ainsi que le releva le député Cattin, président du Grand Conseil.

Il semble que les bonnes intentions ne font pas défaut au sein de la députation jurassienne, chez les jeunes et les nouveaux du moins, qui voudraient tâcher de sortir leurs aînés de l'ornière dans laquelle ils se sont enlisés. Mais il y a gros à parier que le pas ne saura être fait de sitôt.

A. FROIDEVAUX

## Elections au Conseil cantonal de l'Eglise réformée

C'est aujourd'hui que doivent être présentées les candidatures pour l'élection des délégués au synode de l'Eglise réformée évangélique du canton de Berne. Comme nous avons déjà donné les trois candidats du Jura-Nord, il y a lieu de préciser encore ceux du Jura-Sud. Ce sont MM. Jean Charpiet (Tramelan), Charles Dubois (La Neuveville), René Jacquenoud (Saint-Imier), Charles-E. Petermann (Corgémont), Ulysse Widmer (Courtelary), Gottlieb Wiedmer (La Cibourg - Renan), Jean Schwalm (Moutier), Francis Mercerat (Bévilard), Edgar Sautebin (Reconvilier), André Berthoud, Roger Gonseth et Georges Moeschler (Bienne-français), Gérald Voumard et René Vuilleumier (Berne-français). Sur les dix-sept noms connus, on relève sept pasteurs et dix laïcs. Deux postes n'ont pas encore été définitivement repourvus. (fx)

## Les radicaux jurassiens : oui au droit au logement

L'assemblée des délégués du parti libéral - radical jurassien, réunie à Moutier, à une forte majorité, a décidé de recommander l'approbation de l'initiative pour le droit au logement et le développement de la protection de la famille. Les libéraux-radicaux jurassiens recommandent également l'approbation de l'arrêté fédéral sur l'encouragement de la gymnastique et des sports qui sera soumis au peuple comme l'initiative le 27 septembre. (ats)

## LA HEUTTE

## Cyclomotoriste blessé

Hier à 13 heures, au lieu-dit « Les Bonnes-Fontaines », entre La Heutte et Soneboz, un cyclomotoriste, M. Fritz Kocher, maréchal, âgé de 46 ans, domicilié à Safnern, perdit la maîtrise de son véhicule. Il roula une dizaine de mètres sur le talus, avant de retomber sur la chaussée. Souffrant de blessures ouvertes au visage et à la tête, il a dû être transporté à l'Hôpital de Bienne. (ac)

## BIENNE

## Deux blessés dans une collision

Une collision qui s'est produite samedi vers 15 h. 15 entre deux voitures à la Gurnigel, à Nidau, a fait deux blessés. Il s'agit de MM. Max Jecker, de Nidau, blessé à la tête, et de Fritu Vaucher, d'Yverdon, qui souffre de blessures au dos. Tous deux ont été conduits à l'hôpital de Beaumont.

## Plus de 100.000 visiteurs à la Foire

Dans la soirée de samedi, M. Armin Rawlyer, directeur de la Foire de Bienne, a eu le plaisir de recevoir et féter le cent millième visiteur. Il s'agit du caporal Rudolph Kron, domicilié à Brugg, à qui il remit le traditionnel bouquet, une montre et des bâtons de ski. L'affluence fut aussi grande hier, dernier jour de la foire, de telle sorte que le succès de cette exposition dépassa celui des précédentes. (ac)

## NODS

## Développement touristique

Le plateau de Diesse connaît un essor touristique réjouissant. Mais, parmi les villages de la région, celui de Nods se développe tout particulièrement. Les conditions d'hébergement s'améliorent sans cesse. Et c'est ainsi que l'on apprend la construction prochaine, par des consortiums différents, de deux lots de six maisons de vacances qui seront toutefois identiques. (fx)

## 75e anniversaire de l'école ménagère de Saint-Imier



L'école ménagère « Le Printemps » a célébré samedi son 75e anniversaire. Pour agrémenter la cérémonie et le repas, les élèves ont présenté un magnifique programme, jeune et varié. En médaillon, la présidente de la Commission de l'école, Mme Schluép. Nous reviendrons demain sur cette manifestation. (ds)

## CORMORET

## Une voiture quitte la route : cinq blessés

Un automobiliste de Saint-Imier, M. Vittorio Quarcia, descendant la route du Vallon, samedi vers 1 heure. Arrivé au virage du Pont de la Suze, il a perdu la maîtrise de son véhicule à la suite d'un dépassement téméraire, et la voiture s'est jetée contre le parapet. Les cinq occupants de la voiture, tous domiciliés à Saint-Imier, ont été conduits à l'hôpital de la localité. Le conducteur a été blessé au visage. M. José Gonzalez, un œil perdu et l'autre gravement atteint, a été transféré à l'Hôpital de l'Ile à Berne ; M. Giuseppe Corgoni, est atteint d'une fracture à une jambe. Les deux autres passagers, dont l'identité n'est pas connue, souffrent l'un d'une fracture du pied et l'autre de blessures diverses. (ni)

## MONTFAVERGIER

## Deuxième élection pour le poste de secrétaire-caissier

On se souvient que la Préfecture du district des Franches-Montagnes avait cassé l'élection d'un secrétaire-caissier, intervenue lors d'une récente assemblée communale.

A cet effet, une nouvelle assemblée a été fixée au samedi 19 septembre prochain. Le corps électoral devra tout d'abord procéder à la nomination du secrétaire, puis à la nomination du receveur. Jusqu'à présent, ces fonctions étaient cumulées par M. Jos. Queloz, de Saint-Brais, démissionnaire pour raison d'âge et de santé. (by)

## COURGENAY

## 75e anniversaire de la fanfare

Les 4, 5 et 6 septembre se sont déroulées à Courgenay les festivités marquant le 75e anniversaire de la fondation de la fanfare municipale, placées sous la présidence d'honneur de M. Simon Kohler. Si le spectacle donné vendredi soir par les sociétés locales fut d'une parfaite présentation, il faut noter que le clou du jubilé fut l'excellente prestation de la Chanson de Fribourg qui, samedi, se produisit devant plus de 500 spectateurs. Sept fanfares venues des villages voisins accompagnaient la jubilaire pour la journée officielle de dimanche. Après le salut du président du jubilé, M. Oscar Spitznagel, chacun y alla de son aubade, tandis que M. Amelio Canale apportait le salut de la Fédération jurassienne de musique. On notait parmi les personnalités la présence de MM. Simon Kohler, conseiller d'Etat et conseiller national, Huber Piquerez, président du tribunal, Albert Comment, juge fédéral, Pierre Etique, député, et Paul Monnin, maire de Courgenay. (ct)

## MOUTIER

## Nouveau juge suppléant

Un seul candidat ayant été inscrit dans le délai légal, il n'y aura pas d'élection pour désigner le nouveau juge suppléant au tribunal de district. M. Jean-Paul Friat, technicien, de Tavannes, est appelé à remplir cette charge jusqu'à la fin de la période de fonctions en cours, soit le 31 juillet 1974. (fx)

## Levée du séquestre des abeilles

L'Office vétérinaire cantonal a levé le séquestre prononcé sur les communes de Saint-Imier, Villeret, Cormoret, Soubey, Montfaucon et Les Enfers, en raison de la loque américaine des abeilles. (fx)

## CHAMPION

## Piéton renversé par une voiture

M. Paul Haudenschild, domicilié à l'établissement de Nusschhof, près de Witzwil, a été renversé par un automobiliste fribourgeois, alors qu'il marchait sur le bord droit de la route en direction de Cudrefin, vers 23 h. 50, samedi. Le piéton a été conduit en ambulance à l'Hôpital de l'Ile à Berne. Il souffre de deux fractures à la jambe gauche.

## LE PEUCHAPATTE

## Vers la construction de la chapelle

La paroisse catholique des Breuleux annonce la construction du projet de chapelle établi par M. Jean Christen, architecte au Noirmont, pour le village de Peuchapatte. Ainsi donc, la plainte qui avait été déposée contre la décision de l'assemblée paroissiale n'a pas été admise. (fx)

## SAIGNELÉGIER

## Levée de séquestre

Le séquestre prononcé sur les localités francs-montagnardes de Montfaucon, Les Enfers et Soubey, en raison de la loque américaine des abeilles vient d'être levé par l'Office vétérinaire cantonal. (by)

## DELÉMONT

## Motocycliste grièvement blessé

Hier à 20 heures, un accident s'est produit devant la gare des marchandises, où M. M., chauffeur de taxi, qui circulait route de Berne en direction de la place de la Gare, est entré en collision avec un motocycliste, M. Laurent Nussbaum, de Mettenberg. Le motocycliste qui, lui, arrivait du carrefour du Terminus, a été sérieusement blessé et conduit à l'hôpital. (rs)



**JE FAIS NETTOYER TOUS MES VETEMENTS!**

CHEZ

**BAECHLER**

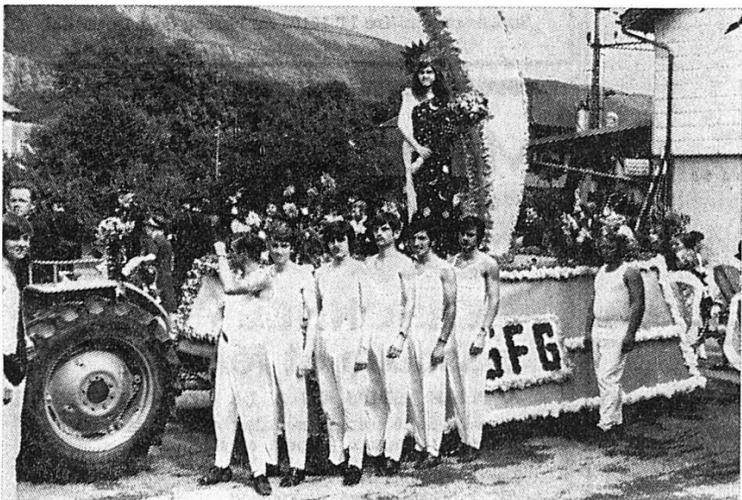
LA CHAUX-DE-FONDS :  
Place du Marché. - Tél. 3 23 92  
Av. Ld-Robert - Tél. 3 13 43

LE LOCLE :  
4, rue du Pont - Tél. 5 36 50

NEUCHÂTEL :  
3, rue du Seyon - Tél. 5 49 12

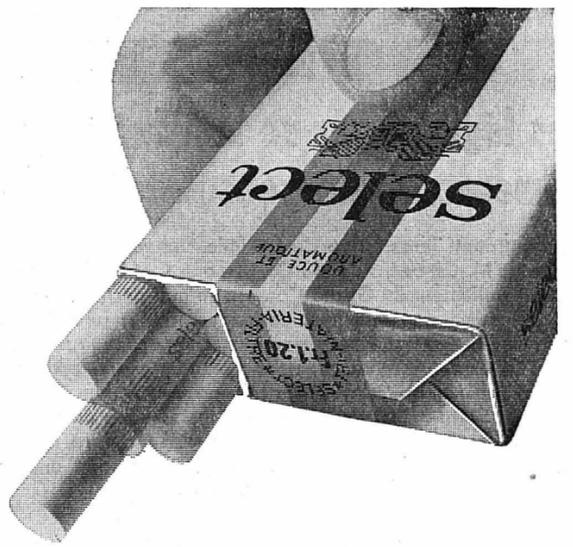
PESEUX :  
8, Grand Rue - Tél. 8 46 55

## Magnifique réussite des fêtes du centenaire de la fanfare de Cortébert



Le centenaire de la fanfare de Cortébert a été le prétexte à de belles manifestations, en particulier à un cortège qui a attiré, le dimanche, de nombreux spectateurs. Les sociétés locales y ont participé. Nous y reviendrons dans notre prochaine édition. (texte et photo ds)

“D'une bouffée  
à l'autre, d'une  
partie à l'autre, un plaisir



parfait...  
...sitôt  
que  
la légère  
**Select**  
entre en  
jeu

Sportive et bonne joueuse, on peut compter sur elle. Elle ne connaît que des vainqueurs. Elle améliore bien des résultats et arrange bien des événements. Elle se voue toute à la bonne humeur, c'est son championnat à elle, et elle s'y montre championne pour le plaisir de chacun. Elle y joue ses atouts, qui ne sont pas des moindres: un arôme léger et savoureux, un filtre agissant en trois temps et si sélectif qu'il ne laisse à la Select que ses meilleures bouffées.

Le filtre Tri-Materia est un filtre sélectif triple, composé de fibres micro-fines (1), de charbon actif (2) et de Selectrogène minéral (3). Le Selectrogène, résultat des plus récentes découvertes scientifiques, filtre avec discernement. Il extrait de la fumée différentes substances accessoires. Ainsi le bouquet très riche des tabacs sélectionnés s'épanouit pleinement.



W'S 705

Mesdames,  
pour toutes vos transformations toutes les nouveautés, MAXI - MIDI - MINI chez :

**W. Hecklé**  
Fournier spécialiste  
LA CHAUX-DE-FONDS ET BIENNE

Neuve 2

Téléphone (039) 2 10 28

**Edmor**  
SA

FABRIQUE DE BOITES OR

cherche pour entrée immédiate ou à convenir

**polisseur  
lapideur  
meuleur  
personnel à former**

sur différents travaux faciles d'atelier.

Faire offre ou se présenter rue Jardinière 57, tél. (039) 3 29 30.

ENTREPRISE DE LA PLACE  
CERCHE

**EMPLOYÉ (E)  
DE BUREAU**

pour 2 à 3 après-midi par semaine.

Ecrire sous chiffre IT 19106 au bureau de L'Impartial



**Perruques et postiches**

Choix énorme en cheveux 100 % naturels, de qualité supérieure, toutes teintes et nuances.

**Perruques, nouées main**  
longueur des cheveux 36-41 cm. Fr. 195.-

**Perruques nouées à la machine**  
longueur des cheveux 30-36 cm. Fr. 145.-

**Postiches**  
longueur des cheveux 30-36 cm. Fr. 45.-

**Perruques à cheveux courts** Fr. 55.-

**Perruques à cheveux synthétiques** Fr. 45.-

**Toupets pour messieurs**

**perücken paradies**

Magasin spécialisé pour perruques et postiches  
Rue de la Serre 47  
2300 LA CHAUX-DE-FONDS  
Heures d'ouverture :  
mardi à vendredi, de 14 h. à 18 h. 30  
samedi, de 14 h. à 17 h.

Autres magasins à :  
Zurich, Bâle, Berne, Bienne,  
Coire, Genève, Lausanne, Lu-  
cerne, Lugano, Sion, St-Gall.

**Carreleur**

est demandé pour tout de suite ou pour date à convenir.

N. BALMER, Progrès 71 - Tél. (039) 2 76 60  
2300 La Chaux-de-Fonds.

**Méroz "pierres" s.a.**

MANUFACTURE DE PIERRES D'HORLOGERIE  
Avenue Léopold-Robert 105  
2301 La Chaux-de-Fonds

engagerait

**PERSONNEL  
masculin et féminin**

A PLEIN TEMPS OU A LA DEMI-JOURNÉE  
de nationalité suisse, frontalier ou étranger, pour  
différents travaux propres et soignés.

Les personnes n'ayant jamais travaillé dans la  
partie seront mises au courant.

Prière d'adresser offres ou de se présenter à nos  
bureaux entre 16 h. et 17 h. 30.

On s'accorde à déplorer que les rues de Paris aient perdu leur pittoresque depuis le développement de la circulation automobile.

Pour ceux qui se souviennent, le charme des rues de Paris, chantées par tant de poètes, l'exquise partie de cerceau dont nous régala Jules Romains, ainsi que les promenades de Jerphanion, appartiennent au passé.

Soit. Tout change. L'évolution implique un changement perpétuel.

Se reporter au rythme d'avant-guerre et le comparer à celui de nos jours équivaudrait à regarder un film au ralenti.

Les rues ne sont plus qui, dans certains quartiers, étaient le prolongement des habitations où l'on vivait autant que chez soi, où, les soirs d'été, les concierges venaient prendre le frais sur les chaises de leur salle à manger disposées devant leur loge.

La moindre surface disponible est maintenant transformée en parking. Les trottoirs sont rognés et redessinés au profit de la chaussée. Les arbres, cette merveilleuse parure de Paris qui faisait dire aux étrangers que la ville était bâtie dans un jardin, se raréfient.

Les derniers éventaires des marchandes de violettes, signalés de loin par leur délicieuse odeur et qui vous permettaient d'épingler au revers de votre tailleur le baiser du printemps, ont été balayés dans les derniers remous de la circulation.

Aux élargissements des carrefours, les chanteurs ambulants et leur cercle de badauds qui reprenaient en chœur le refrain, ont disparu depuis longtemps. Les musiciens-aveugles, encore stoïquement installés devant les grands magasins, ne s'entendent plus dans le brouhaha de la rue. On voit surtout leur geste sur l'instrument et le chien, assis, attentif à l'obole que sollicite la sébille.

D'ailleurs les mélodies arrivent aujourd'hui aux nostalgiques des chansons populaires par la voie des ondes, sinon par les voix des ondes et pas-

de Jerphanion s'est muée en marathon : coudes au corps, il vous faut foncer, car vous faites désormais partie de cette équipe qui se précipite vers son destin à une allure record, record d'ailleurs amélioré chaque année.

D'autre part, les rues de Paris sont constamment ouvertes et, telles des opérées, livrées aux chirurgiens qui les travaillent en profondeur pour y placer câbles et tuyaux, ou pour les souffler de parkings ou de nouvelles lignes de métropolitain.

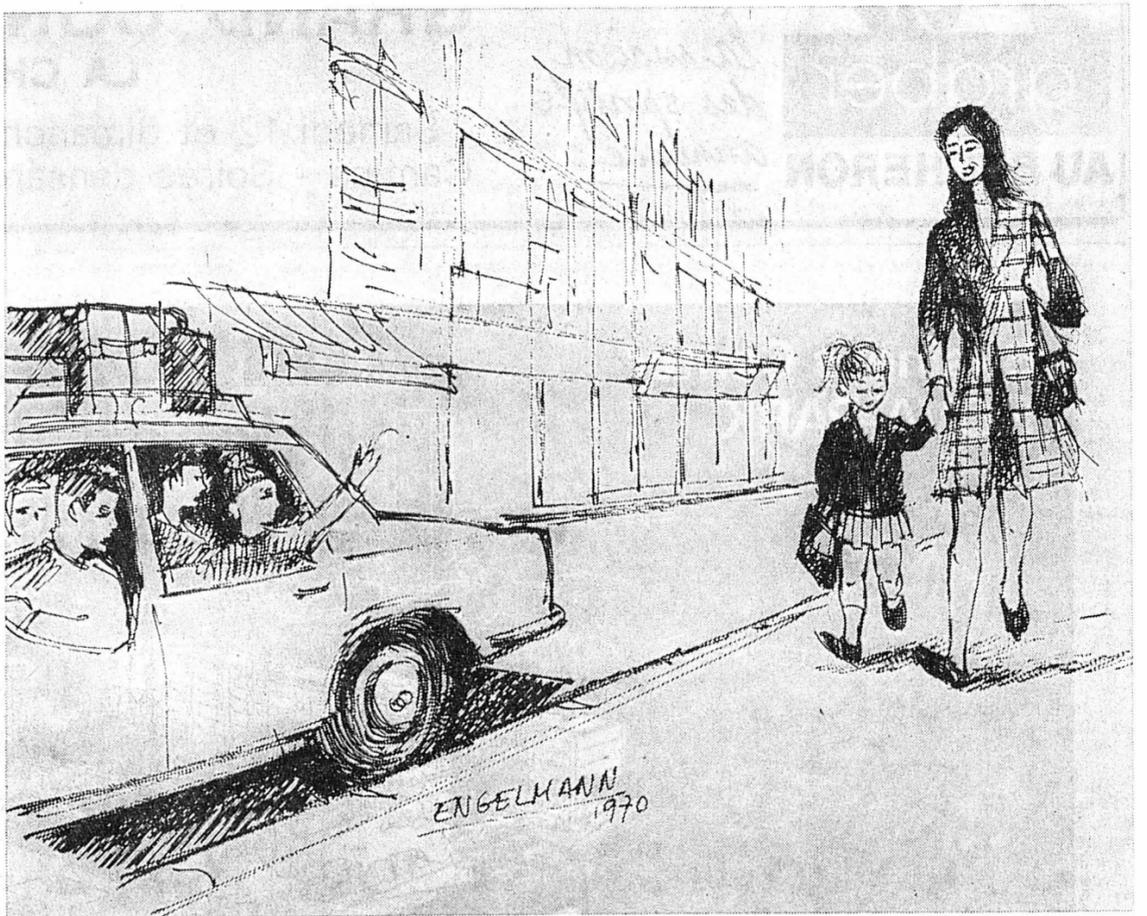
Si rapide que soit l'exécution de ces vastes travaux, ceux-ci se multiplient à une cadence telle qu'il semble que Paris soit constamment sens dessus dessous.

De toute manière, l'espace accordé aux piétons, comme la légendaire peau de chagrin, diminue de jour en jour. Encore cet espace est-il semé de dangers à chaque descente de trottoir : regarder à droite, regarder à gauche, attendre le feu vert et se hâter, une fois admis à traverser, car la permission est de courte durée. Et se méfier, car, au rebours de ce que l'on pourrait croire, les gens pressés ne voient pas rouge, lorsqu'ils sont au volant : ils voient vert.

« Place à la circulation automobile », tel est le mot d'ordre. C'est l'impératif de la vie moderne. Les rues charrient les piétons et les voitures comme les artères du corps humain charrient globules blancs et globules rouges : c'est la vie de la cité qui passe.

Les piétons s'insurgent contre les voitures, mais ils n'ont qu'une idée en tête : avoir leur propre voiture !

D'ailleurs, parmi ces gens à l'aspect tendu, toujours prêts à la riposte et qui foncent comme des bêtes sauvages, se trouvent souvent des automobilistes qui, pour quelques instants, ont consenti à se déplacer à pied. Ils viennent de changer d'optique et investissent les conducteurs au volant, pestent contre les véhicules en stationnement à tout-touche, donnent, au passage, quelques coups sournois sur les carrosseries ; mais,



L'enfant, punie de retenue, est en retard...

Là où il est prévu deux files dans un sens, il y en a rapidement trois, puis quatre et quelquefois cinq.

Les automobilistes de la deuxième file, traitent, en aparté, ceux de la troisième de « salauds », qualificatifs que ceux de la troisième file réservent à ceux de la quatrième, lesquels traitent ceux de la cinquième de « salement culottés ».

★

Au carrefour, c'est le bouchon.

S'il y a un agent qui n'est point trop jeune, cela finit par se déboucher. Mais, s'il n'y a pas d'agent, parce que ceux-ci ont été appelés aux environs des universités — par exemple —, alors, c'est la mise en place d'un carrousel, parfaitement immobile, mais sonore. Tout est bloqué des quatre côtés par des automobilistes aussi entêtés que les chèvres qui engagent le combat sur un pont étroit pour s'en assurer le passage.

Alors, au péril de sa vie, un automobiliste courageux quitte son véhicule et joue à l'agent de la circulation, c'est une envie latente en lui depuis l'âge de quatre ans. Mais il n'avait pas vu la chose tout à fait comme cela. Il s'en tire toujours très bien et, chose curieuse, les automobilistes obtempèrent à ses injonctions : ce qu'ils voulaient, en somme, c'était être dirigés. Le carrefour se dégage. L'agent bienveillant, lui, n'a que le temps de sauter en voltige sur son véhicule s'il veut encore profiter de son initiative. Quelques instants plus tard, le bouchon est reformé.

Dans ces embouteillages, le langage fleuri reparait. On a le temps de se défouler. On baisse les vitres et face à face, on se dit ce que l'on pense l'un de l'autre : ce n'est pas beau !

# Les rues de Paris

par Henriette FAROUX

sent par des gosiers rémunérés à prix d'or.

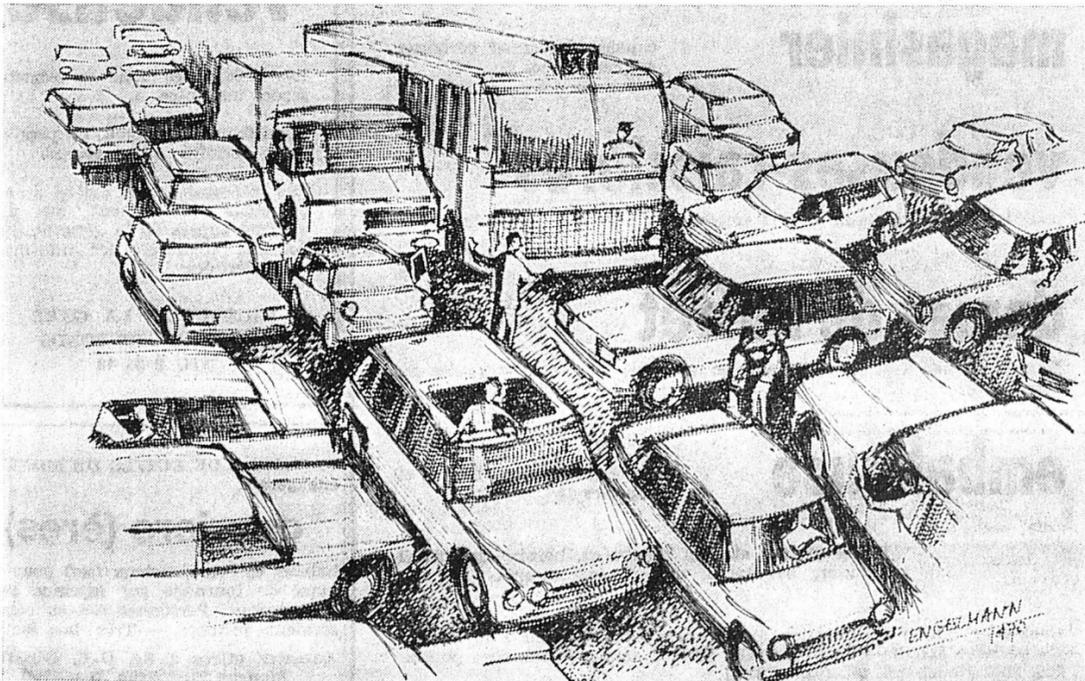
★

Les vitrines sont toujours aussi attrayantes, peut-être même davantage depuis l'avènement des stylistes et depuis que l'esthétique se pratique à tous les échelons. Mais il est recommandé de se matelasser comme un joueur de hockey sur glace, si l'on a la prétention de s'y arrêter, car les coups de coudes vous martèlent volontiers les côtes et vos pieds vous donnent toujours l'impression de tenir trop de place sur le trottoir. D'autre part, les qualificatifs les plus divers pleuvent sur votre innocente personne toujours soupçonnée de lenteur.

Car il vous faut apprendre aussi à changer de rythme : la promenade

dans un court instant, lorsqu'ils seront de nouveau au volant, ce sera aux piétons qu'ils adresseront leurs mots d'amour, dont « tête de lard », « vieux débris », « cadavre ambulante », « face de rat » et « englumé » sont les plus modérés.

Par contre, il faut reconnaître que d'automobiliste à automobiliste, l'usage de ces quolibets a disparu : les voitures vont trop vite, les injures n'arrivent plus à destination. Elles se perdent. Dès lors, on ne s'investit plus, on se dépasse, tout simplement, on se serre, on se fait des queues de poisson, on s'insinue, comme une cheville, entre deux files... Ainsi, aux heures de pointe, les véhicules qui empruntent les grandes voies d'accès aux sorties de Paris se déchainent à qui mieux mieux.



Un nœud...

Certains en ont pris leur parti comme celui qui conduit devant nous, cette camionnette et dont un écriteau, sur la glace arrière, conseille :

« N'engueulez pas le patron, la patronne s'en charge ».

Mais dans tout ce vertigineux dispositif 1970, subsiste une atmosphère à nulle autre pareille, qui vous envoie des bouffées de joie, des envies de rigoler, qui renouvelle en vous l'assurance que vous ne pourriez pas vous habituer à vivre ailleurs.

L'animateur d'une grande maison de couture, auquel une firme avait offert un pont d'or pour s'expatrier et créer à New-York ce qu'il créait à Paris avec une effarante facilité, me disait un jour :

— Là-bas, je n'ai pas résisté deux mois. J'étais devenu un cancre ; je trimballais une bulle de savon dans la tête...

— A quoi attribuez-vous cela, lui demandai-je ?

— Je ne sais pas. J'y ai beaucoup réfléchi... je crois que c'est à la rue... Oui, c'est cela, j'ai besoin des rues de Paris...

★

Les rues de Paris vous parlent à la peau. Même maintenant. Il suffit d'ailleurs d'une trêve, comme la période de Pâques, par exemple, durant laquelle Paris se vide, pour que le charme opère. Il se passe toujours quelque chose dans les rues de Paris.

Ainsi ce touchant épisode.

Les vacances de Pâques commençaient. Les places vides à plusieurs endroits, le long des trottoirs, montraient que les Parisiens avaient obéi à la loi désormais immuable des déplacements imposés par les vacances scolaires. La circulation était partout moins dense dans ce quartier du seizième arrondissement où se situent beaucoup d'écoles. C'était presque le calme plat.

Les grands lycées avaient libéré leur bruyante jeunesse, en voiture, à moto ou à vélo-moteur.

Les écoles privées avaient aussi lâché leurs grappes d'élèves vêtus correctement de bleu-marine, selon une tradition encore en vigueur dans ces bastions de la bienséance.

Il y avait un peu de silence dans l'air. Et surtout cet indéfinissable parfum de printemps qui vous grise et vous « met la folie en tête ». C'était la Trêve de Pâques. Les Parisiens qui restaient reprenaient possession de leur sol avec une tendance à appuyer plus fort les talons sur l'asphalte, en propriétaires qui s'affirment.

Tout à coup apparut dans la rue calme une maman affairée, tenant par la main une toute petite fille. Les petites jambes avaient peine à suivre le rythme de la foulée maternelle. Mais elles s'y appliquaient. Vêtue d'une jupe plissée dépassant de dix centimètres un miniblazer, l'enfant portait sagement — et fière-

ment peut-être — un petit cartable d'écolière. Elle sortait tardivement de son école, seule, alors que toutes les autres élèves étaient déjà parties.

Au bas de la rue presque déserte qu'arpentaient la maman et son oisillon, une majestueuse avenue plantée d'arbres se déroulait « à l'ancienne », bien que privée déjà, depuis peu, de l'allée cavalière qui marquait son centre. Et là, une puissante voiture, bourrée de monde et de bagages, attendait.

Il restait une place et demie dans le véhicule pour la maman et la petite fille qui accouraient. Il semblait bien que ce fut la petite fille minuscule que tout le monde attendait pour partir en vacances de Pâques. Pour aller où ? Peu importait... pour partir. Car, comme tout le monde, il faut partir à Pâques...

Comme je souriais à l'enfant dont au bord des cils j'avais vu une larme suspendue, larmes silencieuse et émouvante, dans ce trop sérieux petit visage, la maman me dit :

— Nous sommes en retard par sa faute... Elle était punie de retenue... Il a fallu l'attendre !

L'enfant, alors, me décocha un lourd regard de coupable qui me serra le cœur. J'aurais voulu prendre cette petite fille dans mes bras et la faire rire par quelque plaisanterie.

Mais la maman, préoccupée, l'entraînait à sa suite dans la voiture.

— Quel âge a-t-elle ? ne pus-je m'enquêcher de demander.

— Elle va avoir trois ans, me répondit la mère, en achevant de remplir par son corps la voiture, où le reste de la famille attendait fébrilement.

Et, dans un hoquet, manifestation ultime et réprobative du départ retardé, la voiture démarra et, rapidement, disparut.

★

Un merle, sur un arbre de la grande avenue redevenue silencieuse, hâarda son premier message. Une odeur de tilleul arrivait de loin, pas très sûre encore. Une sorte de buée, comme une ouate enjôleuse m'enviromnait. Le soleil, à travers les arbres, faisait pleuvoir des pastilles d'or. Les pigeons égrenaient leurs roucoules pascales.

Quelque part un volet claqua et la voix joyeuse d'une bonne espagnole — elles sont toutes espagnoles, maintenant — lança :

— Eh ! On se croirait à Valencia !

Il n'y avait personne d'autre dans la rue, je me sentis concernée et je répondis :

— Moins les oranges...

— Je les vois, moi, les oranges, m'affirma l'Espagnole.

L'ambiance heureuse les lui mettait dans les yeux. Et, pour un instant, les marronniers de l'avenue me parurent couverts de fruits d'or...

### Business Center NOVA-PARK

un ensemble de  
bâtiments  
unique en son genre  
dans Zurich

Ce Business Center, le plus moderne d'Europe, destiné aux hommes d'affaires modernes, aux firmes dynamiques et au client d'hôtel habitué aux prix raisonnables et au confort, se construit au centre de Zurich, dans une position idéale du point de vue de la circulation (près de l'Albisriederplatz), à la Badenerstrasse.

Une conception de l'espace généreuse et nouvelle offre tout ce que le «New Way of Life» exige dans la vie des affaires et dans le tourisme, c'est-à-dire des conditions optimales dans le cycle de 24 heures pour le travail intensif, pour la détente et le repos, pour l'habitation et le plaisir.

Cette organisation conséquente et bien réfléchie de l'espace est complétée par un vaste ensemble de prestations de service. Ce service qui est presque impossible d'obtenir aujourd'hui, est à nouveau offert de façon collective dans le cadre du BUSINESS CENTER NOVA-PARK.

Le centre de l'ensemble de bâtiments est formé par:

**Un grand hôtel de classe moyenne** avec 383 chambres d'hôtel (avec un confort de première classe à des prix de deuxième classe) et 34 appartements meublés de 1 à 3½ pièces, comprenant au total plus de 670 lits.

**4 restaurants différents**, café, bar, salles de conférence, local de club, discothèque, bowlings, salles de télévision, salles de billard et de scat.

**Banques, agences de voyage, kiosques**, coiffeur, boutiques, nettoyage à sec, location de voitures, magasins de comestibles, droguerie, etc.

**Fitness-club avec piscine**, sauna, salles de gymnastique et de massages.

**Immense parking** avec 950 places de stationnement, avec tunnel de lavage.

Salles et emplacements de jeux pour enfants, terrasses ensoleillées et parcs.

Les prestations de service suivantes sont offertes:

- Secrétariat collectif avec secrétaires polyglottes et hôtesse
- Centrale collective de téléphone avec service d'information
- Service d'ordres et de commissions
- Service d'hôtel dans tout l'ensemble des bâtiments (femmes de chambre, lessive, etc.)
- Service de location (tous les locaux peuvent être offerts temporairement ou totalement en location - possibilités de rapport intéressantes)
- Service de contact pour affaires et tourisme

- Baby-sitting et surveillance d'enfants jour et nuit
- Service-auto

La grandeur de l'ensemble des bâtiments (volume de construction de 205 000 m<sup>3</sup>) permet la vente en propriété par étage à prix avantageux d'un certain nombre de locaux - pour lesquels les mêmes prestations de service sont offertes:

**72 appartements confortables en propriété** indiqués comme appartement secondaire, de ville ou d'affaires

appart. 1 pièce	Fr. 79 000.- à Fr. 90 000.-
appart. 2 pièces	Fr. 108 000.- à Fr. 125 000.-
appart. 3 pièces ½	Fr. 139 000.- à Fr. 160 000.-
appart. 4 pièces ½	Fr. 162 000.- à Fr. 180 000.-

**60 Business Apartments** indiqués comme appartement de firme ou d'invités, pied-à-terre, etc.

type petit	Fr. 54 000.- à Fr. 64 000.-
type grand	Fr. 69 000.- à Fr. 81 500.-
suites de luxe	Fr. 90 000.- à Fr. 120 000.-

**15 Bü-Wo-Sets** une nouvelle solution: la combinaison de bureaux, de salles de conférence et d'exposition avec appartement d'habitation dans une unité d'étage séparée.

Prix selon la grandeur Fr. 162 000.- à Fr. 403 000.-

**6000 m<sup>2</sup> de locaux de bureaux, pour entrepôts et pour magasins**

Bureaux Fr. 2000.- à Fr. 2154.- par m<sup>2</sup>

Entrepôts Fr. 1000.- par m<sup>2</sup>

**250 places de garages**

Boxes pour auto Fr. 16 600.-

Places de stationnement Fr. 13 850.-

La construction du Nova-Park a commencé le 1<sup>er</sup> juin 1970. Les 4 blocs seront terminés entre le 1<sup>er</sup> avril 1972 et le 1<sup>er</sup> octobre 1973. Demandez le prospectus

«BUSINESS CENTER NOVA-PARK» à  
**René E. Hatt & Partner SA,**  
**Immobilien-Konsulenten**  
Stockerstrasse 38, 8002 Zurich, tél. 360900.

**NOVA PARK**

## haefeli

Nous désirons engager au plus tôt

### une secrétaire expérimentée

de langue maternelle française, connaissant parfaitement l'anglais, ayant de l'initiative et de l'entregent.

### une secrétaire

de langue maternelle française, habile sténodactylographe.

Les offres de services sont à adresser à la direction de

HAEFELI & CO S.A., ARTS GRAPHIQUES  
La Chaux-de-Fonds  
38, boulevard des Eplatures Tél. (039) 2 38 33

## MIGROS

cherche

à son Supermarché de La Chaux-de-Fonds

### magasinier

capable d'assumer certaines responsabilités

### vendeuses-caissières

pour travailler au rayon et à la caisse; formation par nos soins

### dames de buffet

pour le service à la caisse du restaurant, ainsi que pour le service du bar à café

### emballeuse

au département fruits et légumes

Places stables et bien rétribuées, horaire de travail régulier, avantages sociaux intéressants.

Demander feuille d'inscription au gérant du magasin ou à la Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel, tél. (038) 3 31 41.

Nous cherchons pour le

**KIOSQUE DE LA GARE**  
de La Chaux-de-Fonds une

## vendeuse

Les débutantes dans la branche seront instruites.

Conditions de travail et prestations sociales avantageuses.

Les intéressées sont priées de se présenter directement au dit kiosque auprès de la gérante, qui donnera volontiers les informations désirées.

**KIOSQUE DE LA GARE**  
**LA CHAUX-DE-FONDS**  
Tél. 2-56 40

FABRIQUE DE BOITES DE MONTRES engagerait

### ouvriers (ères)

habiles et consciencieux (ses) pour travaux de tournage sur machine semi-automatique. Personnes pas au courant seraient formées. - Très bon salaire.

Adresser offres à **SA G.E. BOUILLE**  
Monruz 17, 2000 Neuchâtel  
Tél. (038) 5 77 33

# LUNDI SPORTS

## Résultats

### Ligue nationale A

Bienne - Bellinzona	2-1
La Chaux-de-Fonds - Sion	3-3
Fribourg - Servette	0-3
Lausanne - Young Boys	1-0
Lugano - Grasshoppers	0-0
Lucerne - Bâle	1-1
Zurich - Winterthur	5-1

	J	G	N	P	Buts	P
1. Sion	5	3	2	0	13-5	8
2. Lausanne	5	4	0	1	14-9	8
3. Bâle	5	2	3	0	11-6	7
4. Servette	5	3	1	1	9-6	7
5. Lugano	5	2	2	1	5-3	6
6. Lucerne	5	2	1	2	9-6	5
7. Zurich	5	2	1	2	10-9	5
8. Grasshopp.	5	2	1	2	7-6	5
9. Winterth.	5	2	1	2	5-10	5
10. Chx-de-F.	5	1	2	2	9-10	4
11. Young B.	5	2	0	3	7-8	4
12. Bienne	5	1	1	3	4-7	3
13. Fribourg	5	1	1	3	3-9	3
14. Bellinzona	5	0	0	5	4-16	0

### Ligue nationale B

Aarau - Chiasso	0-0
Etoile Carouge - Granges	3-2
Martigny - Vevey	1-0
Mendrisio - Wettingen	1-0
Saint-Gall - Xamax	3-1
Young Fellows - Bruhl	0-0
UGS - Monthey	2-1

	J	G	N	P	Buts	P
1. Bruhl	4	3	1	0	8-1	7
2. St-Gall	4	2	1	1	9-5	5
3. Wettingen	4	2	1	1	6-4	5
4. Young F.	4	1	3	0	4-3	5
5. Aarau	4	2	1	1	4-4	5
6. Granges	4	2	0	2	9-6	4
7. UGS	4	1	2	1	3-3	4
8. Mendrisio	4	1	2	1	2-2	4
9. Chiasso	4	1	2	1	4-7	4
10. Vevey	4	1	1	2	7-7	3
11. Monthey	4	1	1	2	8-9	3
12. Martigny	4	1	1	2	4-7	3
13. Etoile Car.	4	1	0	3	8-13	2
14. Xamax	4	1	0	3	4-9	2

### Prochains matchs

Groupe A. — Bienne - Bellinzona 5-1; La Chaux-de-Fonds - Sion 0-1; Fribourg - Servette 0-2; Lausanne - Young Boys 3-3; Lugano - Grasshoppers 1-1; Lucerne - Bâle 1-5; Zurich - Winterthur 3-2.

Groupe B. — Aarau - Chiasso 8-1; Etoile Carouge - Granges 1-2; Martigny - Vevey 2-0; Mendrisio - Wettingen 1-1; Saint-Gall - Xamax 3-3; Young Fellows - Bruhl 3-1.

### COUPE DE SUISSE

Onex - Meyrin 1-2; Stade Nyonnais - Malley 6-1; Plan-les-Ouates - Moudon 2-1; Renens - CS Chênôis 1-5; US Lausanne - Portalan 1-4; Stade Lausanne - Salquenen 1-2; Concordia Lausanne - Rarogne 4-2 (après prol.); Saint-Maurice - Yverdon 2-3; Le Locle - Audax Neuchâtel 4-1; Durrenast - Rapid Ostermündigen 3-2; Berne - Minerva Berne 2-1 (après prol.); Viktoria Berne - Gruntern Ipsach 1-0; Koeniz - Thoune 1-3; Fetigny - Interlaken 2-4; Delémont - Porrentruy 3-2; Chevenez - Laufen 1-3; Moutier - Deitingen 4-2; Soleure - Longeau 2-1; Couvet - Sonvilier 3-1 (apr. prol.); Olten - Allschwil 2-2 (apr. prol.); Fulgor Granges - Binningen 1-3; Breite Bâle - Oberdorf 4-0; Breitenbach - Nordstern Bâle 1-1 (après prol.); Langenthal - Berthoud 2-3; Schaffhouse - Wetzikon 2-1; Police Zurich - Kusnacht Zurich 3-1 (après prol.); Fislibach - Toessfeld Winterthur 0-2; Hoegg - Oberwinterthur 1-2; Toess Winterthur - Blue Stars Zurich 0-2; Waedenswil - Schmerikon 4-1; Staefa - Uznach 1-2; Romanshorn - Vaduz 1-2; Altstaetten - Frauenfeld 2-2 (après prol.); Rorschach - Landquart 5-4; Coire - Mariswil 2-1; Emmenbrücke - Buochs 1-3; Kickers Lucerne - Reinach 2-1; Schöftland - Oberentfelden 5-0; Zoug - Zofingue 0-1; Novazzano - Gambarogno 1-0; Rapid Lugano - Locarno 1-1 (après prol.); Ponte Tresa - Goldau 2-2 (après prol.).

### Sport-Toto

1 X 2 1 X X 1 X 1 1 1 X  
Loterie suisse à numéros  
7 8 10 19 25 38. No complém. 5.

Le championnat suisse est désormais « lancé », les équipes ayant retrouvé leur forme...

# Duo romand Sion et Lausanne en tête en ligue A

## En ligue B, Bruhl « mène le bal » et Neuchâtel-Xamax s'enfoncent!

### Winterthur fait les frais du réveil de Zurich



Les incidents de ce genre furent nombreux au cours du match Lausanne - Young Boys (1-0). Ci-dessus, l'arbitre M. Laich, de Massagno, avertit le joueur bernois Allemann qui a méchamment poussé Ducret à terre des deux mains. (asl)

Les Luganais et les Zurichois avaient assez mal débuté dans ce championnat, mais désormais, tout est rentré dans l'ordre! On va pouvoir partir à l'assaut du titre, les hommes ayant retrouvé leur condition. C'est ce qu'il ressort plus particulièrement de la victoire de Zurich face à Winterthur, 5 à 1, mais aussi du nul obtenu par Lugano face à Grasshoppers, sans parler des résultats serrés ayant marqué les rencontres Lausanne - Young Boys, Bienne - Bellinzona, et le nul entre La Chaux-de-Fonds et Sion. La course au titre est ouverte et les favoris semblent nombreux; c'est tant mieux pour l'intérêt de ce championnat.

A Zurich, les « Lions » de Winterthur ont trouvé sur leur route un ad-

versaire ayant subitement retrouvé son efficacité. Résultat, 5-1 pour Zurich, dont trois buts de Kunzli. Le seul but de Winterthur a été obtenu sur penalty. Lausanne a livré un match méritoire face à un Young Boys ayant, lui, retrouvé sa hargne d'antan... Fort heureusement, les Vaudois ont fini par s'imposer par 1 à 0 après une domination quasi constante. Sion a confirmé sa position en tête du classement en livrant un excellent match à La Chaux-de-Fonds. Si sa victoire est chanceuse, elle n'est pas imméritée, au vu de la prestation des deux équipes.

Au Tessin, Grasshoppers s'est heurté à un Lugano en très bonne condition et le nul ayant sanctionné ce match joué devant plus de 9000 spectateurs

est plutôt flatteur pour les Zurichois. A Fribourg, Servette n'a eu aucun mal à battre l'équipe des « Pingouins ». Une formation qui semble (déjà) menacée tant elle manque de technique et de rythme. Les champions suisses ont obtenu un match nul, à Lucerne. Sur ce terrain, la performance de Bâle prouve que l'équipe sera capable de défendre son titre au cours de cette saison. Enfin, à Bienne, les Seeländais, après avoir été tenus en échec jusqu'à la mi-temps (1-1), sont parvenus à prendre le meilleur sur Bellinzona. Le but de la victoire a été marqué par Lusenti, à dix minutes de la fin de ce match disputé avec une rare volonté — mais sans panache — par les Biennois avides de points.

### Cinq Romands au bas du tableau en ligue nationale B

Dans la seconde catégorie de jeu, le leader Bruhl, pourtant tenu en échec, a connu une très bonne journée. Wettingen, son plus dangereux rival, a été battu et aucune des autres équipes de tête n'a fait mieux que le nul! Bruhl a ainsi porté son avance à deux points. Mais rien n'est joué car cette quatrième journée a prouvé, une fois de plus, que toutes les formations se tenaient de près: une preuve, la victoire d'Etoile Carouge sur Granges! Nouvelle déception, dans le Bas du canton, avec la défaite de Neuchâtel-Xamax, à Saint-Gall.

A Zurich, Bruhl a su protéger son sanctuaire et il a arraché un match nul face à un Young Fellows qui n'a certainement pas dit son dernier mot dans la course à l'ascension. Grande surprise à Genève où Etoile Carouge a battu Granges, une équipe qui, cette saison, avait les « dents longues ». Menés par deux fois à la marque, les Stelliens ont « renversé la vapeur » et ils ont finalement arraché la victoire par un but de Fatton. Afin de ne pas être en reste sur son rival local, UGS a pris le meilleur sur Monthey et, ce qui est plus important, repris confiance en ses moyens.

A Aarau, Chiasso a confirmé son redressement en arrachant un match nul.

C'est une bonne performance, car les Argoviens sont redoutables chez eux. Demi-surprise, à Martigny, où le club local a triomphé d'un Vevey qui pourtant était mieux parti que les Valaisans dans ce championnat. Au Tessin, Wettingen a fait les frais du retour en forme de Mendrisio et s'est incliné par 1 à 0.

Enfin, à Saint-Gall, les Neuchâtelois de l'entraîneur Gabarni, malgré deux changements en cours de partie, se sont inclinés par 3 à 1, devant la formation des « Brodeurs ». Saint-Gall a pris l'avantage dès la huitième minute, puis conservé celui-ci jusqu'à la mi-temps, en dépit des efforts déployés par les Neuchâtelois. Malheureusement, à la 78e minute, un nouveau but était obtenu par les « Brodeurs » et il ne restait plus qu'une solution aux Neuchâtelois: l'attaque à outrance. Un but de Brunnenmeier redonnait espoir aux visiteurs, mais trois minutes plus tard (86e), Sidler scellaît la victoire des Saint-Gallois. Décidément, Neuchâtel-Xamax a une peine énorme à trouver la bonne carburant. Ce ne sont pourtant pas les éléments qui manquent au sein de la formation de l'entraîneur Garbani!

Pic.

### COUPE DE SUISSE Tirage au sort

Tirage au sort du deuxième tour principal de la Coupe de Suisse du 19 septembre (les matchs à rejouer du premier tour devront l'être avant le 13 septembre):

Plan-les-Ouates - CS Chênôis, COUVET - YVERDON, MEYRIN - LE LOCLE, Thoune - Interlaken, Portalan - Stade Nyonnais, LAUFON - CONCORDIA LAUSANNE, Berthoud - Durrenast, Salquenen - Berne, MOUTIER - VIKTORIA BERNE, Soleure - Breite Bâle, Allschwil ou Olten contre Nordstern ou Breitenbach, Schaffhouse - Turgi, DELEMONT - BINNINGEN, Schoeffland - Zofingue, Frauenfeld - Altstaetten ou Coire, Toessfeld Winterthur - Oberwinterthur, Uznach - Vaduz, Red Star Zurich - Police Zurich, Blue Stars - Rorschach, Novazzano - Buochs, Kickers Lucerne - Goldau ou Ponte Tresa, Waedenswil - Locarno ou Rapid Lugano.

Avec l'aide des « hommes en noir »... les Valaisans sauvent un point à La Charrière

## La Chaux-de-Fonds - Sion, 3 à 3

Terrain très glissant, 5700 spectateurs. — SION: Gautschi; Jungo, Germannier, Sandoz, Delaloye; Hermann, Wampfler (Tricchero); Zingaro (Valentini), Mathez, Luisier, Elsig. — LA CHAUX-DE-FONDS: Rickli; Voisard, Thomann, Richard, Méritat; Brossard, Friche, Zurcher (Rothenbuhler); Risi, Jeandupeux, Hasanagic. — ARBITRE: M. Kamber, de Zurich, pas dans son meilleur jour et bien mal « assisté »! — BUTS: 25' Mathez, 0-1; 30' Zurcher, 1-1; 47' Hermann, 1-2; 62' Risi, 2-2; 68' Risi, 3-2; 80' Elsig, 3-3. — CORNERS: 9 à 1 pour La Chaux-de-Fonds!

### Résultat conforme, mais...

Oui, au vu de la prestation des deux équipes en présence dans ce derby romand, le résultat est conforme, mais il n'est pas « chauvin » d'affirmer que les Valaisans doivent le point acquis aux directeurs du jeu.

En effet, mis à part deux fautes sur Risi, ignorées par l'arbitre, ceci dans les 16 mètres, un but de Sion a été accordé sur consultation du juge de touche! C'est le droit le plus strict de l'arbitre, MAIS QUEL CRÉDIT ACCORDER AUDIT JUGE QUI AVAIT QUELQUES INSTANTS AUPARAVANT SIGNALÉ UN HORS JEU SUR UNE REMISE EN TOU-

CHE!!! Une chose à méditer par le responsable de cette partie, M. Kamber.

### Un match de belle qualité

Cette partie contre le leader du classement, a permis aux Chaux-de-Fonniers de prouver leur réelle valeur. Dès l'engagement les hommes de Jean Vincent ont porté le ballon dans le camp adverse et en 7 minutes, le gardien Gautschi avait déjà eu l'occasion de prouver sa classe sur des tirs de Hasanagic, Risi et Zurcher. Un début qui promettait beaucoup, mais malheureusement les Chaux-de-Fonniers ne continuaient pas à attaquer à 4 ou 5 hommes! C'est à cette carence que Sion de-

vait de prendre l'avantage à la suite d'une mésentente entre Thomman et Rickli; Mathez, à l'affut, ayant récupéré le ballon pour le loger au bon endroit. Malgré ce coup du sort, le jeu demeurait d'un très bon niveau, le marquage étant très large chez les deux adversaires.

### Juste égalisation

Les efforts déployés par les Chaux-de-Fonniers allaient être justement récompensés à la suite d'un tir terrible de Zurcher, pris de 25 mètres, la balle ayant touché le montant avant de pénétrer au fond des filets. Que de belles combinaisons alors entre le trio Hasanagic - Risi - Jeandupeux, bien soutenus par Brossard, Zurcher et un Friche entièrement retrouvé, mais celles-ci ne trouvaient pas la conclusion attendue, la défense valaisanne faisant preuve d'une rapidité surprenante dans son regroupement. Pourtant avant le coup de sifflot annonçant la mi-temps, on notait une fantasmagorie reprise de volée d'Hasanagic, reprise qui frôlait le poteau... extérieur!

### Coup de théâtre

Le jeu venait à peine de reprendre que le juge de touche allait se signaler à l'attention du public. Sur un tir du Valaisan Hermann, le gardien Rickli ne pouvait que toucher le ballon du poing... le cuir poursuivait sa course, mais au prix d'un bel effort, le gardien parvenait encore à le shooter hors des buts! A la surprise générale, le juge de touche attirait l'attention de l'arbitre pour lui signaler que le but était acquis! Sans autre, M. Kamber accordait l'avantage à Sion! Les Chaux-de-Fonniers accusaient le coup et ils n'avaient plus le même rendement durant une bonne dizaine de minutes, mais Sion ne savait profiter de cette carence.



Cette « charge » de Jungo sur Risi (au centre) ne méritait-elle pas un penalty? M. Kamber a préféré accorder l'avantage!

SUITE EN PAGE 16

### Qualification logique et méritée en Coupe

# Le Locle - Audax, 4 à 1 (0-0)

**LE LOCLE :** Etienne ; Fruig, Veya, Huguenin et Morandi ; G. Dubois (Rufo) et Kiener ; J. B. Dubois (Borel), Bula, Humair et Bosset. — **AUDAX :** Porret ; Paoletti, Franco, Moulin, Scapolan, D'Amico, Fiorese, Facchinetti, Planas, Debrot et Taddéi (Rizzon et Ucelli). — **ARBITRE :** M. Racine, de Prilly (bon) ; 500 spectateurs. — **BUTS :** Humair (55e, 75e et 89e), Kiener (57e sur penalty), Paoletti (83e).



Le Loclois Humair ouvre le score, malgré un défenseur adverse. (photo Schneider)

un beau tir en corner et qui permit à Ucelli de retourner une balle sur le poteau loclois, les joueurs de Jaeger se reprèrent bien vite et assurèrent de belle façon le contrôle des opérations. Le score fut ouvert par Humair, sur passe de Bula, à la 55ème minute. Deux minutes plus tard, Borel était déséquilibré volontairement par un arrière adverse : c'était justement penalty que Kiener transformait très bien. Audax surmonta ce handicap durant quelques minutes, se créant même deux ou trois possibilités. Après le troisième but loclois, marqué par Humair, sur un nouveau service de Bula, les locaux baissèrent de régime. Il faisait chaud ! Le but de l'honneur pour Audax fut obtenu par Paoletti, tandis que Le Locle confirmait sa supériorité en scortant une dernière fois par Humair, à deux minutes de la fin.

#### Enfin, du changement !

Richard Jaeger n'a pas hésité à modifier sa formation pour ce match. Mieux encore, répondant à un vœu souvent exprimé par le public, il a procédé à des changements en cours de partie. Ses décisions ont été payantes et elles ont permis aux spectateurs de découvrir Humair et de constater que certains joueurs locaux trouvent un autre rythme lorsqu'ils doivent évoluer à un autre poste. Ces expériences sont précieuses pour la suite.

Quant à Bertschi, il devra s'efforcer d'imposer une certaine discipline à une équipe fougueuse qui ne demande qu'à bien faire, mais qui est encore assez loin actuellement de pratiquer un bon football de première ligue.

R. A.

#### Remarquable entrée de Humair

Auteur de trois buts, le jeune Humair a fait une entrée très remarquée au sein de la formation locloise. Il fera bien de persévérer dans ses intentions, sans se laisser griser par ce succès initial, car les prochains matchs ne lui offriront peut-être pas autant de situations faciles. Bravo à lui !

Chacun a convenu dès le premier quart d'heure de jeu que les locaux étaient nettement plus à l'aise que leur adversaire. On a pourtant joué toute une mi-temps pour rien, malgré de nombreuses occasions favorables. Plusieurs essais des Loclois Bosset, Bula,

Kiener et Humair ont filé peu à côté de la cage de Audax ou ont été déviés en extremis par les arrières et le gardien.

Après un départ en trombe des visiteurs qui obligèrent Etienne à dévier

## Delémont-Porrentruy, 3-2

**Delémont :** Tièche ; Bron, Anker, Hof Luthy ; Hoppler, Ory, Bernal Missana, Meury, Ruozzi. — **Porrentruy :** Bouvier ; Mérillat, Parietti, Konz, Pheulpin ; Izquierdo Schlichtig ; Althaus, Klopffenstein, Guélat, Vuillome. — **Arbitre :** M.

**Droz, de Marin, bon. — Buts :** Ruozzi, 3e minute ; Guélat, 5e ; Klopffenstein, 48e ; Ruozzi, 69e ; Meury, 71e. Spectacle remplacé Ory, blessé. A la 83e minute, teurs 2200. En seconde mi-temps, Fink Huguéli pour Althaus, et 85e Guélat cède sa place à Burgunder.

Si ce derby jurassien n'a pas été d'un niveau exceptionnel, ce qui est compréhensible dans de telles confrontations, il a néanmoins permis aux nombreux spectateurs d'assister à d'intéressants renversements de situation et à de beaux exploits techniques. Les Delémontains qui, au vu des résultats précédents, étaient considérés comme favoris incontestés, ont dû lutter ferme pour venir à bout des visiteurs. Les Bruntrutains se sont montrés très entreprenants durant la première mi-temps surtout, et ont rarement été contraints de se défendre. Le bon comportement du FC-Porrentruy résulte principalement de l'ascendant que prit, durant la première demi-heure surtout, ses joueurs de milieu de terrain sur les demis Delémontains. (rs)

#### Dans le Jura

**DEUXIEME LIGUE, groupe 1 :** Herzogenbuchsee - Roggwil 1-1. Lerchenfeld - Kirchberg 1-1. Zahringia - Sparta 3-6. — **Groupe 2 :** Aarberg - Mâche 1-2. Alle - USBB 1-5. Bévillard - Boncourt 2-1. Boujean 34 - Lyss 0-1.

**TROISIEME LIGUE :** Aegerten - Madretsch 1-0. Boujean 34 - Buren 1-1. Ceneri - Mâche 2-3. Nidau - Lyss 2-1. Taveufellen - Munchenbuchsee 3-2. Longeau - Sonceboz 2-2. Lyss b - Reuchette 5-2. La Neuveville - Perles 2-3. Tavannes - Reconvilier 1-2. Vicques - Le Noirmont 2-1. Les Genevez - Corban 3-2. Tramelan - Les Breuleux 3-2. Court - Courrendlin 3-4. Bure - Fontenais 3-1. Courtételle - Bassecourt 1-0. Courtemaiche - Movellier 5-0. Delémont - Glovelier 2-3.

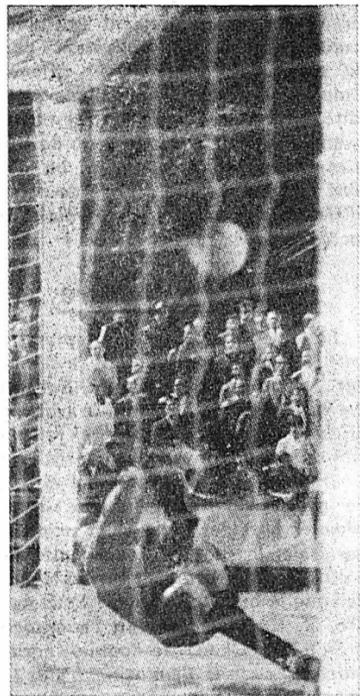
#### Moutier (1ère ligue) - Deitigen (2e ligue) 4-2 (2-0)

Après les deux défaites du début de championnat, Moutier a eu bien de la peine à se qualifier pour la suite de la Coupe de Suisse. Disposant certes de moyens techniques limités, mais jouant avec un cœur et une volonté admirables sur chaque balle, les Soleurois de série inférieure ont sérieusement accroché les Prévôtois. L'équipe jurassienne n'affiche pas encore la forme et la conception de jeu qui l'avaient rendue si dangereuse à la fin de la saison dernière. Les buts jurassiens ont été obtenus par Minder et Schrieberschnig qui a réussi le coup de chapeau. A noter que Deitigen a manqué la transformation d'un penalty.

## La Chaux-de-Fonds-Sion, 3-3

#### SUITE DE LA PAGE 15

Jeandupeux, bien lancé par Hasanagic, allait redonner espoir à ses camarades. A la suite d'un slalom — dont il a le secret — il plaçait Risi en position adéquate et lui passait un ballon « en or » qui giclait au



Sur ce document, il semble bien que Rickli ait repoussé le ballon avant qu'il ne franchisse la ligne fatidique !

fond des filets ! Un mouvement de toute grande classe à l'actif du trio chaux-de-fonnier. Une nouvelle percée de Risi était stoppée irrégulièrement (dans les 16 m.), mais appliquant la règle de l'avantage (pour une fois !), l'arbitre laissait jouer et le tir du Chaux-de-Fonnier partait dans le décor. Sentant le danger l'entraîneur des Valaisans faisait entrer un homme frais (Valentini pour Zingaro), mais ceci n'empêchait pas les Neuchâtelois de prendre l'avantage avec la complicité de la défense adverse. En effet, sur une balle à suivre, Germanier « lobait » son gardien et Risi qui était à l'affût donnait l'avantage à son équipe. Avantage que l'on croyait décisif à 20 minutes de la fin, ceci, d'autant plus qu'une « bombe » d'Hasanagic était détournée du bout des doigts par Gautschi !

#### Débauche d'énergie

Redoublant d'énergie, les Valaisans, qui avaient fait entrer en jeu Trichero pour Wampfler, se ruèrent sous les buts du gardien Rickli afin d'arracher pour le moins un point. Ils allaient y parvenir à la suite d'une grave erreur des défenseurs chaux-de-fonniers. En effet, à la suite d'un offside, le ballon était dégagé — trop hâtivement — dans les pieds d'un Séduinois. Ce dernier lançait habilement l'ailier Elsig et c'était l'égalisation. Malgré les efforts des deux équipes, la mc que ne devait plus être modifiée. Il n'en demeure pas moins que si le résultat final est équitable, Sion doit s'estimer fort heureux de s'en être sorti à si bon compte !

André WILLENER

## Association cantonale neuchâteloise

Résultats des rencontres du 6 septembre 1970 :

**DEUXIEME LIGUE :** Boudry - Superga 3-4. Corcelles - La Sagne 1-3. Neuchâtel Xamax II - Colombier 3-0. Saint-Imier - Fleurier 0-2. Le Parc - Fontainemelon 1-1.

**TROISIEME LIGUE :** Serrières - Le Locle II, 2-1. Le Landeron - Marin 1-2. Corcelles II - Les Bois 2-2. Etoile - Bôle 1-3. Floria - Cortaillo 3-2. Saint-Baise - Superga II 7-1. Neuchâtel Xamax III - L'Areuse 1-3. Ticino - Comète 3-6. Auvernier - Espagnol 2-2.

**QUATRIEME LIGUE :** Bôle II - Gorgier 4-7. Noiraigue - Béroche Ib, 10-0. Fleurier IIa - Châtelard Ia, 3-5. Auvernier II - Boudry IIa, 2-3. Dombresson - Corcelles III, 3-0. Saint-Blaise IIb - Helvetia 1-6. Châtelard Ib - Cortaillo II, 2-3. Marin IIa - Béroche Ia, 3-6. Marin IIb - Le Landeron II, 8-1. Saint-Blaise IIa - Lignières 1-1. Serrières II - Atletico espagnol 3-1. Boudry IIb - Cressier 1-5. Saint-Sulpice - Buttes 1-7. Blue Stars - Couvet II, 3-2. Môtiers - Fleurier IIb, 3-2. L'Areuse II - Travers Ia, 0-9. Ticino II - La Chaux-de-Fonds II, 0-4. Floria IIb - Le Locle III, 3-4. Etoile IIa - Centre espagnol 0-2. Floria IIa - Fontainemelon II, 2-1. Etoile IIb - Les Ponts-de-Martel 2-1. Coffrane - Les Geneveys-sur-Coffrane 0-0. La Sagne II - Dynamic 1-2.

**JUNIORS A :** Les Geneveys-sur-Coffrane-Le Parc II 2-3. Le Locle-Le Parc 1-8. La Chaux-de-Fonds - Etoile 2-1. Floria - Ticino 6-1. Bôle - Audax 2-1. Dombresson - Corcelles 1-3. Fleurier - Hauterive 4-2.

**JUNIORS B :** Floria - Saint-Imier 1-1. Etoile - La Chaux-de-Fonds II, 2-12. Neuchâtel Xamax - Le Locle 16-0. Neuchâtel Xamax III - La Chaux-de-Fonds 3-6. Gorgier - Le Parc 2-1. Neuchâtel Xamax IV - Châtelard 3-1. Colombier - Boudry 3-1. Lignières - Hauterive 1-6. Le Landeron - Saint-Blaise 6-2. Cressier - Marin 1-2. Buttes - Fleurier 0-6. Les Ponts-de-Martel - Sonvilier 0-4. Saint-Imier II - Les Bois 1-5. Etoile II - Fontainemelon 1-12. Saint-Imier III - Comète II, 7-0.

**JUNIORS C :** Châtelard - Boudry 3-4. Colombier - Béroche 3-1. Fleurier - Couvet 3-4. Noiraigue - Bôle 3-7. Boudry II - Colombier II, 3-3. Comète - Neuchâtel Xamax III, 5-3. La Chaux-de-Fonds - Le Locle 2-3. Floria - Saint-Imier 1-3. Les Ponts-de-Martel - Fontainemelon 6-1. Marin - Le Landeron 5-0.

**JUNIORS INTERREGIONAUX A :** Le Locle - Fontainemelon 5-1. Ticino - Deportivo 3-0. Boudry - Le Parc 0-5. Etoile - La Chaux-de-Fonds 2-3.

### Pour la Coupe des champions de hockey

# La Chaux-de-Fonds-Leksand à guichets fermés à Lyss ?



L'équipe de La Chaux-de-Fonds qui jouera vendredi soir à Lyss sa qualification en Coupe des champions, ne manquera pas de supporters. En effet, les organisateurs communiquent que le 75 pour cent des places sont déjà louées ! Ajoutons que la revanche se jouera le samedi soir à la patinoire des Mèlèzes. Une occasion à ne pas manquer de suivre un match de haute valeur, les Suédois annonçant la participation de cinq internationaux A, trois B et deux juniors ! C'est dire que cette rencontre est prise au sérieux par les deux équipes.

#### Un Canadien à Berne

Le C.P. Berne a, à son tour, engagé un joueur étranger pour la prochaine saison. Il s'agit du franco-canadien Paul-André Cadieux (23 ans), frère du fameux Ray Cadieux, membre de l'équipe olympique du Canada. Paul-André Cadieux est maître de sport.

#### ET CHEZ LES GRASSHOPPERS

Le Grasshoppers-Club de Zurich a engagé pour la prochaine saison le Canadien Norman Picco (31 ans), qui fonctionnera comme joueur-entraîneur. Ces deux dernières années, Picco a entraîné des clubs en Hollande et en Suède.

### ATHLÉTISME

## Records mondiaux et suisse battus

Trois records du monde ont été battus au cours d'une réunion internationale qui s'est disputée à Crystal Palace, à Londres. L'Ecossais Adler, médaillé d'argent dans le marathon aux jeux du Commonwealth à Edimbourg, remportait l'épreuve des 30 km., en 1 heure 31'30". L'ancien record mondial étant détenu par l'Irlandais Jim Hogan depuis 1966 en 1 heure 32'25". Puis les deux équipes de relais de Grande-Bretagne (féminine) et celle du Kenya (hommes) abaissaient respectivement les records mondiaux du 4 fois 800 mètres et du 4x880 yards. Dans le relais féminin, l'équipe de Grande-Bretagne A, composée de R. Stirling, C. Craig, P. Lowe et S. Carey, améliorait de deux secondes son propre record qu'elle avait établi le 13 juin de cette année à Edimbourg en 8'27". Par ailleurs, une équipe du Kenya, composée de Naftali Bon, Hezekiah Nyamu, Thomas Saisi et Bob Ouko, améliorait le record mondial du 4 fois 880 yards de trois secondes en couvrant la distance en 7'11"6.

en longueur (6 m. 62) et 23"8 au 200 m. (24"6).

● Pour la sixième fois, la jeune Bernoise Beatrix Rechner (19 ans) a inscrit son nom sur les tables du record suisse du saut en hauteur féminin. Sur les nouvelles installations en tartan de Zoug, elle a franchi 1 m. 81, améliorant d'un centimètre le record national qu'elle avait établi le 2 août dernier à Bucarest.

#### LES RUSSES TRIOMPHENT

##### aux Universiades à Turin

L'Universiade de Turin s'est terminée après douze jours de compétition. Les Russes, dont la délégation était forte de 24 concurrents, n'ont pas récolté la moindre médaille pour la première fois depuis 1965 à Budapest. Leurs meilleurs résultats ont été obtenus par leurs épistes dans le tournoi individuel et par Pano Capéronis, cinquième du 100 mètres nage libre. — Répartition des Médailles : 1. URSS, 27 or, 17 argent, 15 bronze. 2. Etats-Unis 22, 18, 11. 3. Allemagne de l'Est 8, 3, 4. 4. Italie 4, 4, 7. 5. Japon 3, 7, 5. 6. Hongrie 3, 6, 7. 7. Allemagne de l'Ouest 3, 6, 3. 8. Grande-Bretagne 3, 4, 7.

Voir autres informations sportives en page 19

#### Championnat suisse interrégional juniors A

**GROUPE 1 :** Fribourg - UGS 2-1. La Chaux-de-Fonds - Servette 3-1. Le Locle - Bienna 2-1. Sion - Neuchâtel Xamax 0-4. Martigny - Lausanne 3-3. — **GROUPE 2 :** Aarau - Nordstern Bâle 0-7. Bâle - Koeniz 3-0. Berne - Young Boys 1-4. Binningen - Concordia Bâle 0-4. Emmenbrucke - Lucerne 0-3. — **GROUPE 3 :** Bellinzone - Lugano 1-2. Bruhl - Rapid Lugano 2-0. Grasshoppers - Mendrisiostar 7-0. Wettingen - Saint-Gall 4-4. Winterthour - Zurich Affoltern 1-0 (arrêté).

#### France-Tchécoslovaquie 3-0

A Nice, l'équipe de France a renoué avec la victoire en battant une médiocre sélection tchécoslovaque par 3 à 0, score acquis à la mi-temps. La victoire française n'a pratiquement jamais fait de doute, mais les Tchécoslovaques, en deuxième mi-temps surtout, auraient mérité de sauver l'honneur.

#### Défaite polonaise

Quatre jours après sa victoire par 5 à 0 sur le Danemark, la Pologne a enregistré à Rostock une sensationnelle défaite sur ce même score de 5 à 0. Les Allemands de l'Est, avec l'aide du vent, ont surclassé les Polonais en seconde mi-temps. Cette victoire fut applaudie par 15.000 spectateurs.

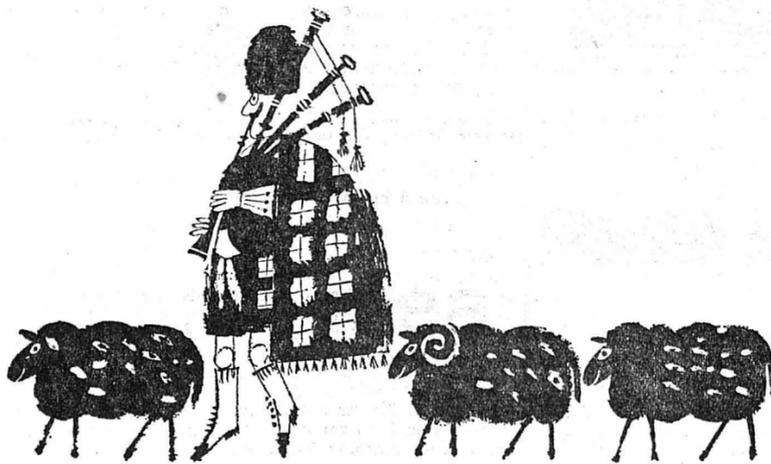
#### En Allemagne

En championnat de la Bundesliga : Schalke 04 - Hertha Berlin, 0-1, FC Cologne - VfB Stuttgart, 2-1. Hanovre 96 - SV Hambourg, 0-3. Bayern Munich - Rotweiss Essen, 2-2. Werder Brême - MSV Duisbourg, 0-2. Arminia Bielefeld - Borussia Moenchengladbach, 0-2. Kickers Offenbach - Eintracht Brunswick, 0-2. FC Kaiserslautern - Eintracht Francfort, 2-0. Rotweiss Oberhausen - Borussia Dortmund, 0-1. — **CLASSEMENT :** 1. Rotweiss Essen 4-6. 2. Borussia Moenchengladbach, 4-6. 3. Hertha Berlin, 4-6. 4. FC Cologne, 3-5. 5. Borussia Dortmund 4-5. 6. Bayern Munich 4-5.

# DE NEWCASTLE OU DE HANÔVRE...

Les 20000 articles de notre stock proviennent des Etats-Unis, de Grande-Bretagne, d'Allemagne, de Suède, du Danemark, de France, de Hollande, d'Italie, d'Autriche, de Belgique et de Suisse. Des gens du métier vous diront aussi qu'ils constituent les stocks les plus importants de leur genre en Europe. Depuis des dizaines d'années, nous sommes en relation avec les plus importants producteurs de matières premières et les fabricants de ces pays. Nous connaissons la force des uns et la faiblesse des autres. Cela nous permet de choisir de façon judicieuse. En particulier, lorsque nous recherchons un article devant avoir des propriétés particulières et que nous ne tenons pas en stock. Nous savons alors qui peut nous le

fournir rapidement et avantageusement, ou au cas où cela n'est pas possible si nous devons le manufacturer nous-mêmes en exécution spéciale. Nos relations mondiales et notre riche expérience nous permettent d'offrir à nos clients la solution optimale pour résoudre leurs problèmes qui sont très souvent fort difficiles. Eux-mêmes ne pourraient souvent sans frais énormes en trouver la solution. De plus, grâce à nos contacts, nous sommes toujours en mesure de proposer le plus récent développement technique de caoutchouc, de matières plastiques ou du secteur des transmissions. Nous sommes toujours au courant des nouveaux procédés ou des nouveaux matériaux créés et pouvons en faire profiter en premier nos clients.



©  
Annen

8052 Zurich, Thurgauerstrasse 66  
1211 Le Lignon-Genève  
Rte du Bois-des-Frères, 52

7000 Coire, Gürtelstrasse, 27  
94 Le Perreux-Paris, Av. du 11 Novembre, 79  
20125 Milan, Via Ferrante Aporti, 14

# Angst + Pfister



VÉNUS S. A.  
FABRIQUE DE FOURNITURES  
D'HORLOGERIE 2740 MOUTIER  
TEL. 032 93 36 21

Nous cherchons dans l'immédiat ou pour date à convenir :

## DÉCOLLETEUR- METTEUR EN TRAIN

Ce collaborateur fonctionnera également comme « décolleteur universel » qui, selon les besoins, sera appelé à travailler dans n'importe quel parc de machines.

Maison affiliée à Ebauches SA.  
L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.

RESTAURANT DE L'AÉROGARE  
cherche tout de suite

## SOMMELIÈRES (ERS) GARÇON DE CUISINE GARÇON OU FILLE DE BUFFET

Tél. (039) 2 32 97 ou se présenter.

FABRIQUE DES BRANCHES ANNEXES  
DE L'HORLOGERIE  
cherche :

## CHEF DE FABRICATION

pour s'occuper de contrôles, mise en travail et réglages.

Connaissances de mécanique et d'horlogerie demandées.

Place stable, bien rétribuée et très indépendante.  
Faire offres sous chiffre AL 19089, au bureau de L'Impartial.



Nous offrons à des

## mécaniciens et à des serruriers

des postes intéressants dans nos départements de production avec perspectives d'avenir pour les candidats capables.

Nous demandons : certificat fédéral de capacité, quelques années de pratique dans l'entretien ou le réglage, esprit de collaboration.

Nationalité suisse, âge idéal 25 à 40 ans.

Nous offrons : formation approfondie, activité intéressante et bien rétribuée, travail en équipe alternative de jour et de nuit, transports par nos soins en cas de non-concordance avec les moyens de transports publics.



OFFRES ET RENSEIGNEMENTS:  
SERVICE DU PERSONNEL  
TEL. 038/5 78 01 2003 NEUCHÂTEL



**kummer**  
fabrique de machines

Nous cherchons pour notre service technico-commercial :

## ingénieur ETS

responsable d'un important secteur géographique, pour la vente de nos tours automatiques et les relations techniques avec notre clientèle.

Nous demandons :

- une solide formation technique
- du flair commercial
- une certaine expérience des machines-outils et des méthodes de production en général.

Il est nécessaire

d'avoir de très bonnes connaissances des langues suivantes :

- allemand et anglais, ou
- français et anglais, ou
- allemand et français.

Les offres avec les annexes habituelles sont à adresser à la Direction de

Kummer frères S.A.  
Fabrique de machines  
2720 Tramelan Tél. (032) 97 54 52



## ZURICH

Importante fabrique de produits en papier cherche  
**employée de bureau**  
pour la correspondance française et l'établissement des devis :

**Nous désirons :** employée habile et consciencieuse, ayant si possible quelques connaissances d'allemand.

**Nous offrons :** ambiance de travail jeune et dynamique, très bonne occasion de perfectionner vos connaissances d'allemand, semaine de 5 jours, avantages sociaux.

Veillez téléphoner à notre chef du personnel, M. Glaus (tél. (051) 62 16 00 durant les heures de bureau ou le soir au (051) 56 63 59.

**WAGNER & Cie, Fabrique de produits en papier**  
Badenerstr. 820, 8021 Zurich.

**sadamel**

Spécialisé dans la fabrication d'instruments de mesure et de distributeurs automatiques de billets cherche pour son ATELIER DE MONTAGE :

## MÉCANICIEN - ÉLECTRICIEN

pour le réglage des parties électriques de ses appareils de mesure et sachant travailler de façon indépendante.

Connaissances en électronique souhaitées.

Faire offres ou se présenter à SADAMEL, rue Jardinière 150, La Chaux-de-Fonds.

Importante entreprise de l'industrie horlogère  
cherche à engager une

## secrétaire

capable.

Travaux intéressants et variés pouvant convenir à personne bien au courant de la sténographie et de la dactylographie française.

Discretion assurée.

Prière d'adresser offres sous chiffre P 11-950113, à Publicitas SA - 2300 La Chaux-de-Fonds.

## GÉRANTE

Nous cherchons pour un de nos importants kiosques situé dans le cadre agréable de La Chaux-de-Fonds, une personne consciencieuse, en bonne santé, sachant faire preuve d'initiative pour occuper ce poste.

Nous offrons un travail varié, indépendant et bien rétribué.

Nous mettons volontiers au courant les personnes qui n'ont jamais assumé de telles responsabilités.

Date d'entrée immédiate ou date à convenir.

Adressez votre offre, avec curriculum vitae et si possible photo récente, sous chiffre 900213 à Publicitas, Delémont.

TRANSPORTS

**VON BERGEN ET CIE**

2301 La Chaux-de-Fonds  
112, rue de la Serre  
Tél. (039) 3 16 08

Nous engageons tout de suite ou pour date à convenir :

## UN CHAUFFEUR

permis cat. D, poids lourds,  
pour transports à longues distances.

Travail très varié avec matériel moderne. Avantages sociaux. Semaine de 5 jours.

Faire offres ou se présenter à VON BERGEN & CIE, 2301 LA CHAUX-DE-FONDS.



Cherchez-vous une profession intéressante ?  
Devenez donc

## fonctionnaire postal en uniforme

La direction d'arrondissement postal à Neuchâtel cherche des jeunes gens, âgés de 16 à 30 ans, possédant une formation scolaire primaire, pour la profession de fonctionnaire postal en uniforme (services de distribution et d'expédition). Il s'agit d'un métier très varié qui vous assure une place stable, avec de nombreuses possibilités d'avancement, dans l'une des plus grandes entreprises du pays. L'apprentissage est d'une année.

Dès le début, le salaire est intéressant ; à ce salaire s'ajoute une indemnité de chambre pour les débutants occupés hors du domicile des parents.

Les offres d'emploi peuvent être adressées à la Direction d'arrondissement postal 2001 Neuchâtel jusqu'au 25 septembre 1970. Elles seront accompagnées d'un acte de naissance ou du livret de famille des parents, des certificats scolaires et, le cas échéant, des certificats relatifs à l'activité professionnelle.

Les engagements auront lieu en janvier et avril 1971. Les jeunes gens nés en 1955 qui termineront leur scolarité au printemps 1971 ont la possibilité de s'annoncer dès maintenant.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus en téléphonant au No (038) 2 12 06.

Pour notre importante chaîne de magasins dans le canton de NEUCHÂTEL et le JURA, nous cherchons une

## GÉRANTE ITINÉRANTE

Nous demandons une bonne culture générale, caractère agréable, dynamique et persévérant.

Nous offrons un travail varié et très intéressant, divers avantages sociaux, stages et cours de formation, frais de déplacement payés, salaire initial intéressant avec possibilités ultérieures.

Il n'est pas nécessaire de changer de domicile pour occuper ce poste.

Les personnes intéressées par une telle fonction sont priées d'adresser des offres manuscrites avec curriculum vitae et si possible photo récente, sous chiffre 900 211, à Publicitas, Delémont.

Le concours hippique national de Colombier, un grand succès

## Claude Manuel révélation de ces épreuves

Durant ce week-end, les actifs organisateurs du Concours hippique national de Colombier avaient réuni les meilleurs cavaliers de Suisse sur le magnifique emplacement de Planeyse. Dès le samedi, les jeunes se sont mis en évidence avec la victoire de Charles Grandjean, sur « Grandios » lors du parcours SI avec barrage A unique au chrono. Belle seconde place également du Chaux-de-Fonnier Johner derrière M. Antonio Simoes, de Genève. D'excellentes performances ont été enregistrées parmi les 250 départs, encore que les parcours tracés par M. R. Carbonnier aient paru assez « faciles ». Le dimanche, devant un public fort nombreux, le temps étant demeuré clément, un jeune cavalier devait se mettre en évidence. Il s'agit de Claude Manuel qui, montant « Istanbul », a réussi grâce à une victoire et une deuxième place (acquise le samedi), à obtenir sa qualification parmi les huit concurrents retenus pour la finale du championnat suisse des cavaliers de concours, qui aura lieu le prochain week-end, à Zurich.

### Prochain rendez-vous à La Chaux-de-Fonds

Les concurrents de Colombier se sont fixé pour prochain rendez-vous le concours de La Chaux-de-Fonds, durant le week-end prochain. Une manifestation que tous les fervents du sport équestre ne sauraient manquer. Voici d'ailleurs les principaux résultats enregistrés au cours de ces deux magnifiques journées à la gloire du cheval. Une chose est certaine, le Concours national de Colombier a largement justifié sa réputation au cours de ces deux journées, c'est une belle récompense envers ceux qui ont œuvré à la réussite de cette manifestation.

### RÉSULTATS

#### SAMEDI

Catégorie M 1, barème A au chrono (première série) : 1. « El Vasco » Antonio Alegria Simoes (Genève). 2. « Maple-Laef » Jean-François Johner (La Chaux-de-Fonds). 3. « Piccolo V » René Hammerli (Finsterhennen).  
Catégorie M 1, barème A au chrono (deuxième série) : 1. « Rose Vell » Hans Mohr (Seengen). 2. « Havana Royal » H.

von Siebenthal (Ostermundigen). 3. « In-tarnatka » Peter Schneider (Port).

Catégorie M 1, barème A au chrono avec un barrage au chrono (première série) : 1. « Killmark II » Luc Henry (La Tour-de-Peilz). 2. « Anouche II » dragon Ulrich Rosset. 3. « Aristo » dragon Bernard Perrin (Ependes).

Catégorie M 1, barème A au chrono avec un barrage (deuxième série) : 1. « Gryss » Christian Rey (Genthod). 2. « Mister » Ueli Notz (Kerzers). 3. « Rose Vell » Hans Mohr (Seengen).

Catégorie S 1, barème A au chrono, avec un barrage au chrono : 1. « Grandios » Charles Grandjean (Dudingen). 2. « Istanbul » Claude Manuel (Jouxten). 3. « Otono » Antonio Alegria Simoes (Genève).

#### DIMANCHE

Catégorie S, barème A, avec deux barrages (épreuve du championnat) 1. Claude Manuel (Jouxten) avec « Istanbul » 9,25 et 68"2 au 2e barrage. 2. Max Hauri (Seon) avec « Haiti » 12 et 44"8. 3. Frank Lombard (Steinegg) avec « Half Penny », abandon. — Classement intermédiaire du championnat (les huit premiers sont qualifiés pour la finale) : 1. Charles Grandjean (Guin) avec « Grandios » 58 points. 2. Frank Lombard (Steinegg) avec « Half Penny » 55 pts. 3. Max Hauri (Seon) avec « Haiti » 53 points. 4. Ernst Egglin (Bubendorf) avec

cord de 5"3 (4'28"5 le 22 mars 1970, à Genève).

#### Trois records européens

C'est un dimanche éblouissant qu'ont connu les douzièmes championnats d'Europe, à Barcelone. Trois records européens ont été améliorés : Hans Lampe (Allemagne) sur 100 mètres papillon en 57"7 ; Evelyne Stolz (Allemagne de l'Est) sur 400 mètres quatre nages en 5'07"9 ; Tina Lekveishvili (URSS) sur 100 mètres dos en 1'07"8, ce qui, avec celui de Michel Rousseau (52"8 sur 100 mètres nage libre), porte le total à quatre. Les meilleurs temps personnels furent dans l'ensemble tous améliorés lors de finales qui ont été remarquables.

Les championnats d'Europe de natation, à Barcelone

## Deux records suisses sont tombés

La matinée de dimanche a permis à la petite délégation suisse de fêter une qualification pour une finale, exploit que personne n'avait osé prévoir. Pour le réussir, il a fallu à la Zurichoïse Erika Ruegg améliorer de plus d'une seconde le record national qu'elle avait établi à Renens, lors des championnats suisses, le 14 août dernier. En 1'18"9, Erika Ruegg a pris la troisième place de sa finale, ce qui lui a permis de se qualifier avec Galina Stepanova (1'15"5) Alla Grebennikova (1'17"), Dorothy Harrison (1'17"3), Ute Frommator (1'17"5), Amanda Rodnag (1'18"7), Hannelore Puetz (1'18"8) et Ann O'Connor (1'19"2). — Un deuxième record suisse a été battu, celui du 400 mètres nage libre, que le Genevois Alain Charmey a littéralement pulvérisé. En 4'23"3, Charmey a amélioré son précédent re-

## Participation relevée au cross-country, à Reconvilier

Le Hockey-Club de Reconvilier a été pris dans un engrenage. Il y a 6 ans, il avait organisé un premier cross-country dans le but essentiel d'obtenir un permis de danse pour la soirée qui suivrait. Samedi, la sixième édition de cette manifestation a eu lieu : de 20 participants en tout en 1965, on a passé à 40 coureurs en élite, 20 en vétérans I, 13 en vétérans II, 24 en juniors.

### Au fil des victoires

Avec le nombre, la qualité a aussi changé : les meilleurs coureurs jurassiens — notamment les fondeurs des Franches-Montagnes — ont eu la route de la victoire barrée par des spécialistes venus de l'extérieur. Exception en catégorie juniors, où Blaise Schull, de Courroux, confirme sa valeur d'es-

poir sur le plan suisse. En élite, empoignée sérieuse entre Fritz Schneider, de Genève, et l'ancien champion suisse Walter Dietiker. Ce dernier fut lâché dans la deuxième moitié du deuxième et dernier tour, surpris qu'il fut par le parcours bosselé qui convenait parfaitement au Genevois. Chez les vétérans I victoire indiscutable toute de style de Rudolf Tschanz, de Langnau. Le cross-country de Reconvilier est devenu une tradition. Son importance sportive augmente d'année en année. Ce fait est dû à une présence renouvelée de coureurs, mais aussi au comité et surtout à l'enthousiasme de M. J.-P. Streit. (cg)

#### Résultats

Catégorie élite : 1. Fritz Schneider (Genève) 30'29". 2. Walter Dietiker (Bâle) 31'13". 3. André Warembourg (Le Locle) 32'30". 4. Daniel Fischer (Windisch) 32'47". 5. Michel Jossen (Bienne) 33'05".

Catégorie vétérans I : 1. Rudolf Tschanz (Langnau) 32'05". 2. N. Tamini (Genève) 34'05". 3. Marcel Wallat (Saignelégier) 34'20".

Catégorie vétérans II : 1. Raymond Wambst (Saint-Dié, France) 16'31". 2. Hans Borer (Dornech) 16'54". 3. Welter Zitterli (Bienne) 17'09".

Catégorie juniors : 1. Blaise Schull (Courroux) 16'00". 2. Arnoux Beuchat (Epauvillers) 16'45". 3. Hans Peter Giucidotti (Biberist) 17'20".



Bernard Froidevaux, de Saignelégier, a été le meilleur des Jurassiens.

« Carver Doone » 49 points. 5. Paul Weier (Elgg) avec « Wildfeuer » 45 pts. 6. Fabio Cazzaniga (Pully) avec « Agon II » 37 points. 7. Claude Manuel (Jouxten) avec « Istanbul » 30 points. 8. Monica Bachmann (Elgg) avec « Erbach » 27 points.

Catégorie M 2, barème B : 1. René Hammerli (Finsterhennen) avec « Fight-On » 81,2. 2. Patrick Hari (La Tour-de-Peilz) avec « Fuerstengold » 81,8. 3. Chs Grandjean (Guin) avec « Semper-Iden » 88,6.

Catégorie M 2, barème A : 1. Max Hauri (Seon) avec « Cory » 0 et 43"6 au 2e barrage. 2. Peter Reid (Genève) avec « Casanova » 4 et 38"4 au 2e barrage. 3. Charles Grandjean (Guin) avec « Semper-Iden » 4 et 48"3 au 2e barrage.

Military (première série) : 1. A. Rieder (Ormelingen) avec « Petit Prince » moins 8,76. 2. Barbara Carbonnier (Cressier) avec « Galopin » moins 17,25.



Hans Möhr, vainqueur de la 2e série de l'épreuve de samedi en cat. M 1, barème A. (photos Schneider)

3. Christine Schenker (Chancy) avec « Nomée » moins 24,45. — Deuxième série : 1. Peter Hurlimann (Affoltern) avec « Grandes Times » plus 48,11. 2.

Urs Brenzikofer (Riedern) avec « Toccata » plus 28,22. 3. Alfred Schwarzenbach (Horgen) avec « Pic Boy » plus 22,67. PIC.

## Union gymnastique du Val-de-Travers 3e Fête des individuels à Môtiers Inauguration du nouveau terrain et de la bannière



Les pupillettes de Môtiers au travail.

Le soleil a souri aux nombreux organisateurs de cette belle fête ; ils le méritaient bien en particulier les deux chevilles ouvrières, Léon Martin et Léon Rey. Le vendredi soir avait lieu une grande fête villageoise avec le concours des sociétés locales et de la fanfare des Cadets de Pontarlier. Le samedi, dans la cantine chauffée, manifestation avec le concours des pupilles, pupillettes, de la section locale Femina, ainsi que des accordéonnistes de l'Echo de Riaux. Ce furent aussi le éblouissantes démonstrations gymniques de Gilbert et Claude Jossevel d'Yverdon, d'Othmar Ruti, de Michel Froidevaux, de Raphael Serena et de Jean-Michel Girardin de Tavannes, couronnés fédéraux. La cantine était archicomble.

#### La journée de dimanche

Le dimanche matin, sur le nouveau terrain de sports, début des concours toutes catégories. Plus d'une centaine d'individuels venaient de l'UGVS, de plusieurs sections du canton et du Jura bernois, et surtout des sections amies de l'Union montagnarde (Château - Ste-Croix, La Sagne, Sainte-Croix, Bullet, La Chaux Sainte-Croix, et l'Auberson). L'inauguration de la belle place de sports et la remise de la nouvelle bannière de la section locale donnèrent lieu à une manifestation fort goûtée, agrémentée par l'Harmonie de Môtiers.

#### Nombreux discours

A l'inauguration du terrain de sports, on entendit M. Lucien Marendaz, président de commune, M. Léon Martin au nom de ceux qui prêtèrent leur concours à l'aménagement de ce beau terrain destiné aux gymnastes et aux éco-

liers, M. Willy Bovet, président de la section de Môtiers, apporta les remerciements des gymnastes comblés. La réception de la bannière se fit au son de la fanfare (appel au drapeau). Elle fut remise par un jeune gymnaste de la section marraine de Saint-Sulpice. Puis ce fut au tour de M. Robert Jeanerret, président de l'UGVT, d'apporter ses félicitations. Le président cantonal Fivaz associa aux orateurs la gratitude du comité cantonal. Il salua parmi les invités M. Barrelet, ancien conseiller d'Etat. Le banneret de Saint-Sulpice remit enfin le nouvel emblème à celui de Môtiers. L'ancienne bannière avec tous ses souvenirs aura bien droit à un repos mérité.

Enfin, ce fut le moment toujours attendu de la proclamation des résultats et de la remise des distinctions (or, argent ou bronze) et des prix ou médailles du souvenir. Une fois de plus, Môtiers a su bien recevoir ses hôtes. Merci à tous les nombreux collaborateurs. (lr)

Artistique A : 1. Michel Froidevaux (La Chaux-de-Fonds Ancienne) 57,60 p. 2. Gilbert Jossevel (Yverdon Amis-Gymns) 57,50 p.

Artistique B : 1. Pierre-Yves Linuesa (Couvet) 57,70 points. 2. Gilbert Marguiraz (Yverdon Amis-Gymns) 55,20 p. 3. Roger Budin (Yverdon Amis-Gymns) 54,80 points.

Nationaux A : 1. Serge Roth (Môtiers) 75,50 points. 2. Fred Siegenthaler (Couvet) 73,70 points. 3. Willy Mermod (Ste-Croix) 72,90 points.

Nationaux B : 1. Bernard Hertig (La Sagne Sainte-Croix) 58,40 points. 2. Mario Rota (Boveresse) 56,40 points. 3. Daniel Jaquet (Rochefort) 55,00 points.

Dames : 1. Jacqueline Pernoux (La Sagne Sainte-Croix) 35,80 points. 2. Sylvie Perrin (Couvet) 35,50 points. 3. Nicole Legme (La Chaux-de-Fonds Abeille) 34,70 points.

Juniors : 1. Michel Zuber (La Chaux-de-Fonds Abeille) 46,25 points. 2. Claude Delachaux (Travers), et Christian Matter (Essertines) 45,35 points.

Athlétisme B : 1. Christian Walther (Sainte-Croix La Sagne) 2975 points. 2. Michel Bornod (Château Ste-Croix) 2932 points. 3. Eric Montandon (Noiraigue) 2795 points.

Athlétisme A : 1. Michel Vaucher (Môtiers) 4650 points. 2. Pierre Gueissaz (Les Moribonds Sainte-Croix) 4195 pts. 3. Eric Walther (La Sagne Sainte-Croix) 4150 points.

## Un remarquable vainqueur de Bordeaux-Paris Le Belge van Springel

« Plus doucement maintenant, M. Cools. N'oubliez pas que je cours encore lundi ». A 40 kilomètres de l'arrivée du 69e Bordeaux - Paris, le Belge Hermann Van Springel ne doutait absolument pas de sa victoire et il songeait déjà au Circuit de l'Aulne qu'il doit disputer ce jour à Chateaulin. « C'est la seule fois où Hermann m'a demandé de ralentir », indiqua Frans Cools, directeur sportif de Van Springel, et qui était également hier son entraîneur à Deryn. En remportant de magistrale façon le 69e Bordeaux - Paris, Hermann Van Springel, qui a finalement devancé Lucien Aimar, deuxième, de 5'29" après avoir roulé seul durant 120 kilomètres, a pris toute une série de revanches. Dans cette épreuve, en 1967, il avait dû se contenter de la deuxième place pour ne pas avoir pris assez au sérieux une

longue échappée de Van Coningsloo. Ensuite, sur le ciment de la piste municipale du Bois de Vincennes, où il a terminé hier en triomphateur, il avait été dépouillé du maillot jaune de leader du Tour de France par Jan Janssen, vainqueur in extremis. Enfin, cette année, une dure chute dans l'étape de Gap l'avait empêché de réaliser la performance qu'il avait espérée dans le Tour.

#### Classement

1. Hermann Van Springel (Be) les 620 kilomètres en 16 h. 19'22" (moyenne de 37 km. 984). 2. Lucien Aimar (Fr) à 5'29". 3. Rossiers (Be) à 6'15". 4. Perrin (Fr) à 10'39". 5. Rouxel (Fr) à 13'44". 6. Barry Hoban (GB) à 24'20". 7. Emile Bodart (Be) à 25'30". 8. Leif Mortensen (Da) à 26'46". 9. Bernard Guyot (Fr) à 38'28". 10. Eddy Beugels (Ho) à 39'56".

Nouveauté mondiale exclusive

MADISON  
by CARAN D'ACHE



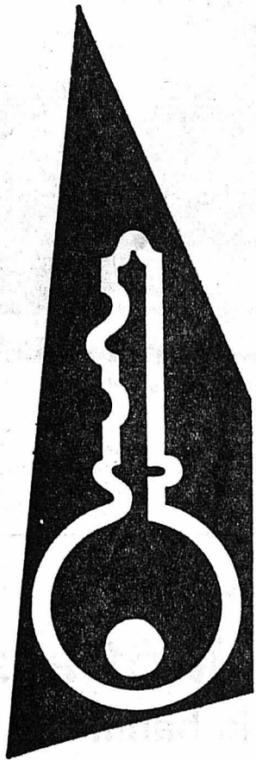
Le seul stylo à bille du monde assuré contre la perte.

Dans tous les magasins de la branche

LA CLEF  
DES  
BONNES  
OCCASIONS

SPORTING GARAGE J.-F. Stich

La Chaux-de-Fonds  
Rue Jacob-Brandt 71 - Téléphone (039) 3.18.23



GARANTIE 100 JOURS  
ÉCHANGE - CRÉDIT

VW 1963-65  
AUDI 100 LS 1970  
VW 1600 1966-69  
SIMCA coupé 1968  
AUDI S 90 1967  
VW 1300 1966-70  
Peugeot 404 1968  
AUDI 1966-68  
VW Variant 1966  
AUSTIN 1100 1966  
PORSCHE 912 1967  
Triumph 2000 1968  
NSU RO 80 1969  
  
AUDI 60 1968  
OPEL Rekord 1968  
VW Variant 1969  
VW 1500 automatique  
Simca 1200 S Coupé  
Renault R 16 1967  
Renault R 4 1967



ELLES  
SONT  
TOUTES  
HEU-  
REUSES

À



81, LD - ROBERT

VALAIS

A vendre à Lens, 1100 m., 10 min. de Montana-Crans chalet magnifiquement situé. Vue panoramique. Situation très tranquille. Construction 1963, (garage), 700 m<sup>2</sup> terrain. Pour visiter tél. 027/7 34 21, M. Grandjean.  
Fr. 130.000.—.

Je cherche

LOGEMENT

4 pièces, avec ou sans confort, à la campagne, éventuellement échange, 3 pièces modernes en ville.  
Ecrire sous chiffre RF 19014, au bureau de L'Impartial.

DETTES - ENNUIS

N'hésitez plus. Surprimez les services de GESTION DE DETTES.  
Pour renseignements et pardez-vous à votre domicile sans engagement, tél. 011 9511 50.  
Arrangements financiers s.à.r.l. 1510 Moudon

HARTMANN

cherche AIDES - OUVRIÈRES pour travaux de montage. Travail propre et intéressant. Eventuellement travail à demi-journée. — Offres téléphoniques ou par écrit sont à adresser à HARTMANN + CO SA, BIENNE Rue Gottstatt 18-20 Tél. (032) 4 92 61. Après 18 h. (032) 7 58 23.



Donnez dès maintenant à votre peau une hydratation active et constante



Le secret d'une peau délicate et juvénile est une hydratation active et constante. C'est pourquoi Max Factor a appelé son célèbre produit Active Moisturizer... car il absorbe de façon ininterrompue l'humidité de l'air, afin qu'elle pénètre dans la peau de manière constante. Cet effet hydratant durable donne de la fraîcheur à votre peau, la protège du dessèchement et des influences atmosphériques défavorables. Votre peau devient fine, délicate et douce, rajeunie et souple grâce à Active Moisturizer de Max Factor.

MAX FACTOR ACTIVE MOISTURIZER

DÉMONSTRATIONS

du 7 au 12 septembre

adressez-vous directement à la pharmacie pour conseils ou prenez rendez-vous pour traitement gratuit.

pharmacie

Dr. P.A. Nussbaumer Pharm. 57 Av. L. Robert.



centrale

Tél. (039) 2 11 33 - 2 11 34



VÉNUS S. A.  
FABRIQUE DE FOURNITURES  
D'HORLOGERIE 2740 MOUTIER  
TEL. 032 93 36 21

En vue de l'extension de nos fabrications, nous engageons dans l'immédiat ou pour date à convenir :

mécaniciens-outilleurs

et

faiseurs d'étampes

- pour des travaux comportant en particulier des problèmes d'automatisation ;
- pour différents travaux fins d'outillage ;
- pour des travaux d'entretien ;
- pour la réparation et l'entretien des étampes ;
- pour notre secteur découpage comportant des travaux de réparation et d'entretien d'outils à découper et le réglage des presses.

Maison affiliée à Ebauches SA.  
L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.



Service à domicile

Röthlisberger

La Chaux-de-Fonds

Lavage chimique

Numa-Droz 108, tél. 2 83 10  
Charles-Naine 7, tél. 3 23 10

Prêt comptant



- ★ de Fr. 500.— à Fr. 25.000.—, si vous avez une situation financière saine
- ★ remboursable jusqu'à 60 mois
- ★ accordé dans les 48 heures
- ★ basé uniquement sur la confiance, contre votre seule signature
- ★ garantie d'une discrétion absolue

Contre l'envoi du bon ci-joint, vous bénéficierez d'une réduction de 20% sur le coût total des intérêts autorisés.  
Notre «service-express», téléphone 071 233922, vous donne chaque soir de 19 à 21 h. tous les renseignements désirés sur nos prêts comptant.

Nom \_\_\_\_\_  
Rue \_\_\_\_\_  
Domicile \_\_\_\_\_ A/383  
**Banque Rohner+Cie.S.A.**  
9001 St-Gall, Neugasse 26, ☎ 071 233922  
8021 Zurich, Strehlgasse 33, ☎ 051 230330



45 ans de lutte  
contre le renchérissement!

Apprécié, parce que pratique et confortable

Pyjama d'enfants

Interlock, 100% coton,  
en différents dessins, résistant à la cuisson

Tailles 80-152 7.50-12.-

Economisez grâce au MULTIPACK:



Fr. 3.- sur 2 pyjamas

Fr. 4.50 sur 3 pyjamas  
etc.

MARCHÉS  
MIGROS  
et principaux libres-services



# Le Grand Prix automobile d'Italie, à Monza Triomphe du Tessinois Clay Regazzoni

## L'épreuve a été marquée par l'accident mortel de Jochen Rindt

A l'arrivée de ce 41<sup>e</sup> Grand Prix d'Italie, les impressions se bousculent dans notre esprit. Depuis trois jours, des sentiments si nombreux et si opposés s'y sont succédé qu'il devient difficile de faire un choix. Pourtant, aussi passionnante qu'ait été la course, aussi grande que soit la satisfaction de voir monter les couleurs suisses au mât d'honneur, ce Grand Prix d'Italie 1970 restera celui de la disparition de Jochen Rindt, ce grand personnage de la course automobile. Cela dit, félicitons-nous de la très brillante victoire de Clay Regazzoni, obtenue à l'issue d'une course passionnante et spectaculaire jusque dans les derniers tours. Le succès du Tessinois est clair, net et sans bavure. En tête durant la moitié des 68 tours, Regazzoni s'est détaché irrésistiblement au moment crucial. Il disposait certes de la meilleure des voitures restantes, mais encore fallait-il savoir en tirer le maximum car derrière, Stewart, Beltoise ou Hulme ne se montraient pas disposés à faire de cadeaux. Regazzoni a su et il a gagné avec panache au terme d'une course intelligemment menée. Le public italien, si prompt à vibrer, ne s'est d'ailleurs pas trompé. Il a réservé au vainqueur une ovation sans limite, dépassant même les règles de la plus élémentaire prudence. Certes, nul n'est prophète en son pays, mais il est peu fréquent d'entendre une foule de près de 100.000 spectateurs scander le nom d'un modeste Helvète. Cet honneur est échu à Clay Regazzoni, un Tessinois de 31 ans, toujours souriant, et dont le nom et la photo vont maintenant faire le tour du monde.

que de sept centièmes sur l'Écossais. A noter la très belle course de Stommelen, qui progresse à chaque sortie et qui a suivi très allègrement le train très rapide de l'épreuve. En prime, Clay Regazzoni a encore établi le meilleur temps au tour, en 1'25"2, ce qui représente une moyenne de 242 km. 957 à l'heure.

### CLASSEMENT

1. Clay Regazzoni (S), sur Ferrari, les 68 tours (391 km.) en 1 h. 39'06"88 (moyenne 236,698) ; 2. Jackie Stewart (GB) sur March Ford, 1 h. 39'12"61 ; 3. Jean-Pierre Beltoise (Fr) sur Matra Simca, 1 h. 39'12"68 ; 4. Denis Hulme (NZ) sur McLaren Ford, 1 h. 39'13"3 ; 5. Rolf Stommelen (All) sur Brabham, 1 h. 39'113"29 ; 6. François Cevert (Fr) sur March Ford, 1 h. 40'10"34. — Le Néo-Zélandais Chris Amon (March Ford) a été contraint à l'abandon à un tour de la fin. Toutes les autres voitures, y compris celle de Jo Siffert, ont abandonné.

### Championnat du monde des conducteurs

1. Jochen Rindt (Aut) 45 pts ; 2. Jack Brabham (Aus) et Jackie Stewart (GB) 25 pts ; 4. Denis Hulme (NZ) 23 pts ; 5. Clay Regazzoni (S) 21 pts ; 6. Jacky Ickx (Bel) 19 pts ; 7. Jean-Pierre Beltoise (Fr) et Chris Mons (NZ) 14 pts ; 9. Rolf Stommelen (All) 10 pts ; 10. Pescarolo (Fr) 8 pts.



Le pilote tessinois Clay Regazzoni après son triomphe. (bélinos AP)

### FILM DE LA COURSE

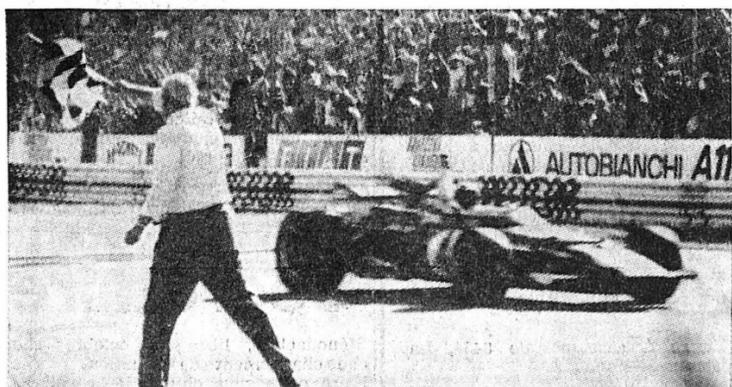
Sur la grille de départ, Ickx partage la première ligne avec le surprisant Rodriguez et sa BRM alors qu'en deuxième position nous trouvons Stewart et Regazzoni. A noter que Jo Siffert est parvenu à réaliser la 7<sup>e</sup> temps, lors des essais, une performance qu'il n'avait plus réussie depuis longtemps, si l'on excepte la fantaisie

De notre envoyé spécial :  
WERNER FRICK

de Hockenheim. A 15 h. 30, sous un soleil de plomb, le directeur de course libère les vingt concurrents qualifiés, parmi lesquels ne figure pas une fois de plus Silvio Moser, tandis que John Surtees ne parvient pas à démarrer en panne d'alimentation. Au premier passage Ickx est en tête, suivi de Rodriguez, Stewart, Regazzoni, Giunti, Oliver et Siffert. Au troisième tour déjà, le Fribourgeois doit s'arrêter en panne de moteur. En tête commence alors un passionnant chassé-croisé, qui voit mener successivement Rodriguez, Stewart, Regazzoni, puis Oliver, alors

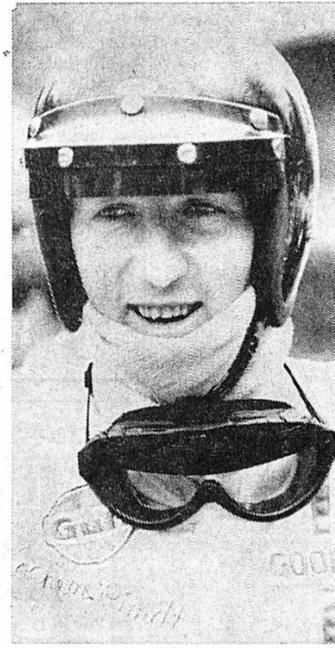
que son camarade de marque Rodriguez doit s'arrêter sur le circuit.

Au onzième tour, la Ferrari de Giunti s'arrête au box, en difficulté d'allumage. Au vingtième passage, le groupe de tête comprend encore Ickx, Oliver, Regazzoni, Stewart, Hulme et Stommelen. Au commandement Oliver et Stewart se relaient tandis qu'on note une très belle remontée de Hulme qui prendra même la tête pour un tour, tandis que Ickx sur la deuxième Ferrari rétrograde lentement mais sûrement, pour l'arrêter définitivement au vingt-sixième tour, embrayage out. Si le peloton de tête reste relativement groupé, Stewart et Regazzoni sont maintenant seuls à se disputer le commandement. Le Tessinois mène d'ailleurs le plus souvent, ne laissant à l'Écossais que le soin d'assurer quelques intermédiaires. Au 54<sup>e</sup> tour, alors qu'il en reste quatorze à couvrir, Regazzoni pousse résolument à l'attaque. Plus personne ne sera alors en mesure de l'inquiéter. L'écart augmente à vue d'oeil. Au 60<sup>e</sup> tour, il est de deux secondes, au soixante-quatrième, il a déjà doublé et, finalement, il se chiffrera à 5"5. Derrière, la bataille fait rage pour la seconde place. Hulme paraît en mesure de la défendre, mais il se fera pourtant débordé dans les deux derniers tours par Stewart d'abord et puis par Jean-Pierre Beltoise, ce dernier n'échouant



Le bolide de Regazzoni franchit la ligne d'arrivée.

## Virtuel champion du monde 1970 J. Rindt se tue aux essais



premier titre mondial que des places d'honneur dans les quatre derniers grands prix restant à courir, dont celui d'Italie. C'est le 17<sup>e</sup> pilote tué cette année.

### Causes inconnues

Il est difficile de définir avec exactitude les causes de l'accident. La Lotus Ford est en effet complètement détruite et, d'après les premiers témoignages, il n'est guère certain que la roue arrière se soit détachée. Selon le Britannique Jackie Stewart, Rindt a abordé trop vite la grande courbe parabolique et n'a pu conserver totalement le contrôle de sa voiture qui a dérapé et est allée s'écraser contre la barrière de sécurité. La voiture n'a pas pris feu, mais elle a été coupée en deux par la violence du choc, alors qu'elle roulait à près de 250 kilomètres à l'heure.

### Vif émoi en Autriche

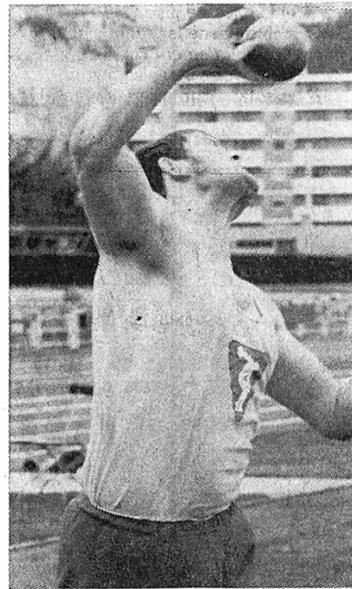
La mort accidentelle de Jochen Rindt a bouleversé toute l'Autriche ; le chancelier Kreisky a envoyé un télégramme de condoléances à la femme du pilote. La Télévision autrichienne a consacré un bulletin d'actualité spécial de quinze minutes au pilote. Malgré sa nationalité allemande, Jochen Rindt était considéré comme Autrichien. En effet, né à Mayence, il avait passé son enfance et sa jeunesse chez ses grands-parents, à Graz, en Styrie, à la suite de la mort de ses parents pendant la guerre. Il résidait cependant, avec sa femme Nina (une Finlandaise), et sa fille de trois ans, Natacha, sur les bords du Léman, où il s'était fait construire une villa. Sa femme attend un second enfant.

L'Autrichien Jochen Rindt, tué au cours des essais du Grand Prix d'Italie à Monza, était âgé de 28 ans — il était né en 1942 — et avait débuté dans la compétition automobile en 1962 en participant à des rallies à bord d'une Alfa Romeo personnelle. Il s'est tué alors qu'il était virtuellement champion du monde des conducteurs après avoir remporté cette année les Grands Prix de Monaco, de Hollande, de France, de Grande-Bretagne et d'Allemagne. Il ne lui suffisait plus pour obtenir son

## Au Centre sportif de La Charrière.

# Excellentes performances des athlètes de l'Olympic

Lors de la réunion qui les opposait aux athlètes sochaliens, les Chaux-de-Fonnières se sont fort bien comportés, plusieurs d'entre eux améliorant leurs records. Les cadets de l'Olympic et ceux de Cortaillod se rencontraient dans le cadre du championnat suisse interclubs, où les jeunes des Montagnes neuchâteloises ont réussi un total de points qui leur vaut la cinquième place à l'échelon national. Le cadet Vaucher s'est particulièrement mis en évidence en franchissant 1 m. 85, échouant de peu contre le record neuchâtelois ; ce dernier était ensuite mesuré à 6 m. 33 en longueur, puis lançait le javelot à 39 m. 60 et contribuait à la performance de l'équipe du 4 X 100 mètres. De leur côté, Margot (400 mètres) et Balmer (1500 mètres), battaient les records personnels.



Waeffler (Olympic) 2<sup>e</sup> du concours du poids.

### W. Aubry, 10"9 au 100 m.

Bien que terminant troisième du 100 mètres, W. Aubry confirmait ses progrès en vitesse en franchissant la limite des onze secondes. Disons-le, tout était réuni pour que le junior de l'Olympic réussisse un chrono : des adversaires à sa mesure, une piste en bon état et un très léger vent favorable. Willy Aubry remportait ensuite le 200 mètres dans un temps moyen en raison du vent contraire qui soufflait dans la courbe, puis il participait efficacement à la victoire de l'Olympic dans le relais. De son côté, Montandon affichait aussi une forme excellente en remportant le 110 mètres haies et le saut en longueur. Graf, qui reprenait la compétition après un grave accident, se montrait à l'aise dans le 3000 mètres où il prenait la deuxième



Montandon (La Chaux-de-Fonds) vainqueur du 110 m. haies. (photos Schneider)

place. Quant au lanceur Chapatte, il améliorait aussi deux performances avec 13 m. 43 au poids, et 35 m. 25 au disque. A relever également le temps prometteur de l'écolier Schaefer qui couvrirait le 1000 mètres en 2'58"5, à l'âge de 14 ans.

### Résultats

110 METRES HAIES : 1. Montandon (Olympic) 15"6. 2. Sourd (FCS) 15"9. 3. Zurbuchen (Olympic) 17"1.

100 METRES SENIORS : 1. Cenni (FCS) 10"8. 2. Roch (FCS) 10"9. 3. Aubry (Olympic) 10"9.

100 METRES CADETS : 1. Thiébaud (Olympic) 11"3. 2. Stegmann (Cortaillod) 11"8. 3. Mascle (Olympic) 12"1.

3000 METRES : 1. Nallard (FCS) 8'39"6. 2. Graf (Olympic) 8'53"8. 3. Lardier (FCS) 9'12"5.

LONGUEUR : 1. Montandon (Olympic) 6 m. 72. 2. Flaccus (FCS) 6 m. 52. 3. Vaucher (Olympic) 6 m. 33.

POIDS SENIORS : 1. Engel (FCS) 13 m. 93. 2. Bretigney (FCS) 13 m. 80. 3. Guyot (FCS) 13 m. 79.

POIDS CADETS (5 kilos) : 1. Roy (FCS) 13 m. 49. 2. Waeffler (Olympic) 13 m. 39. 3. Thari (FCS) 11 m. 96.

1000 METRES SENIORS : 1. Chaumel (FCS) 2'36"8. 2. Kervenic (FCS) 2'36"9. 3. Leuba (Olympic) 2'36"9.

1000 METRES ECOLIERS : 1. Schaefer (Olympic) 2'58"5. 2. Seiler (Olympic) 3'15"4.

1000 METRES CADETS : 1. Daubresse (FCS) 2'40"0. 2. Franchini (FCS) 2'43"9. 3. Gnaegi (Olympic) 2'51"0.

400 METRES : 1. Voliot (FCS) 51"8. 2. Rufenacht (Olympic) 52"3. 3. Margot (Olympic) 52"5.

200 METRES : 1. Aubry (Olympic) 22"7. 2. Roche (FCS) 22"7. 3. Bourgoin (FCS) 24"1.

JAVELOT : 1. Bretigney (FCS) 54 m. 50. 2. Arfino (Olympic) 46 m. 08. 3. Hirschy (Olympic) 42 m. 10.

HAUTEUR : 1. Vaucher (Olympic) 1 m. 85. 2. Sourd (FCS) 1 m. 70.

RELAIS SUEDOIS : 1. Olympic 2'03"3. 2. Sochaux I, 2'06"5. 3. Sochaux II, 2'09"0.

DISQUE (seniors) : 1. Engel (FCS) 41 m. 27. 2. Guyot (FCS) 39 m. 93. 3. Bretigney (FCS) 37 m. 08.

### Cyclisme

### Un Français gagne à Lausanne

A Lausanne, la huitième édition du Grand Prix Piguet, course par handi-cap, s'est terminée par la victoire du professionnel français René Grelin (de Dole) qui a battu au sprint l'amateur élite suisse Robert Thalmann. Cinq professionnels, 31 amateurs élite, 51 amateurs, 39 juniors et 8 vétérans, avaient pris le départ. Résultats :

1. René Grelin (Dole, professionnel) les 117 kilomètres en 3 h. 06'20". 2. Robert Thalmann (Menzna, élite) même temps. 3. Kurt Rub (Kleindoettigen, professionnel) à 5 secondes. 4. Josef Fuchs (Einsiedeln, élite). 5. Bruno Hubschmid (Brugg, élite). 6. Patrick Besson (Douvaine). 7. Jean-Pierre Grivel (Genève). 8. Hans Kammermann (Dagmersellen). 9. René Ravasi (Yverdon). 10. J. Mermillod (Annecy), premier junior, tous même temps.

### Fuchs triomphe à Bienne

Voici les résultats du critérium pour amateurs élite, disputé samedi, à Bienne : 1. Josef Fuchs (Einsiedeln) 16 pts, les 80 kilomètres en 1 h. 50'12" (moyenne de 43 km. 121). 2. Walter Burki (Riddes) 14 points. 3. Peter Wollenmann (Zurich) 13 points. 4. Bruno Hubschmid (Brugg) 10 points. 5. Donald Richard (Zurich) 7 points. — Juniors : 1. Heinz Hofer (Lauthof) 27 points, les 20 kilomètres en 29'14".



**VISION  
TOURMALINE  
AZURÉENNE  
MORNING-LIGHT  
DE DIOR**

*Canton*  
29, AV. LÉOPOLD-ROBERT  
LA CHAUX-DE-FONDS

**SADAMEL**

Spécialisé dans la fabrication d'instruments de mesure et de distributeurs automatiques de billets cherche pour son BUREAU TECHNIQUE :

**DESSINATEUR  
DE MACHINES**

capable de travailler de façon indépendante à l'étude et à la mise au point de prototypes (appareils à distribuer et oblitérer les titres de transport et machines de laboratoires).

Entrée immédiate ou pour date à convenir.

Faire offre complète par écrit à  
SADAMEL, Jardinière 150, La Chaux-de-Fonds.

**Beaux vêtements !  
Bons traitements !**

c'est l'affaire de

**TEX  
PRESS**

nettoyage à sec « discount » d'un jour à l'autre

... et des prix !

**PULL ou GILET 1.80  
PANTALON ou JUPE dep. 2.50  
VESTON ou JAQUETTE 2.80  
COMPLET ou COSTUME 2 p. 5.30  
etc.**

**TEX  
PRESS**

vos nettoyages à sec

LÉOPOLD-ROBERT 18 (vis-à-vis de l'UNIP)  
RUE DU LOCLE 22 (porte blanche)  
Dépôt : M. Sandoz - Librairie des Forges

Nous cherchons pour magasin à AIGLE,  
1 000 000 francs de chiffre d'affaires

**GÉRANT**

Préférence sera donnée à candidat dans la trentaine, formé dans le mouvement coopératif et ayant conduit magasin similaire avec succès.

Salaire intéressant. Caisse de retraite.

Adresser les offres avec photo, certificats et références à la

DIRECTION de COOP VEVEY-BEX  
Rue des Narcisses 3  
1844 VILLENEUVE.

**Toscanelli**  
cigares en pur  
tabac d'origine  
fabriqués  
à Brissago

Fumée  
légèrement alcaline,  
à l'agréable arôme  
naturel corsé, stimulante.  
Sans inhaler...  
on en tire un plaisir  
réconfortant.

FABBRICA  
TABACCHI  
BRISSAGO

**A vendre  
d'occasion**

**A VENDRE** en parfait état un fourneau Granum, brûlant tous combustibles, un fourneau Flaminco, 2 chaudières de chauffage central. Est 20, 1er étage gauche, tél. (039) 2 47 93.

**Offres d'emplois**

**FEMME** de ménage est demandée un matin par semaine. Quartier Bois du Petit-Château. Tél. (039) 2 77 44.

**Mélanges**

**LEÇONS**

de guitare classique et accompagnement sont données par Mlle Maria Daniele, rue des Champs 19, 2300 Ville, tél. (039) 3 26 73.

**Chambres à louer**

**JOLIE** chambre, à louer, tout confort. Tél. (039) 3 43 72.

**A LOUER** chambre meublée à monsieur. Tél. (039) 2 88 41.

**A LOUER** tout de suite chambres meublées, indépendantes. Tél. (039) 2 36 36.

**A LOUER** dès le 1er octobre, belle chambre indépendante avec salle de bain, à demoiselle sérieuse, dans immeuble moderne quartier Ecole de commerce. Tél. (039) 3 21 68.

**A vendre**

points SILVA

Mondo - Avanti  
Prix avantageux  
Lescy I. P.,  
case postale 281  
1401 Yverdon.

**ACTIVIA**

Bureau d'architecture J.-L. BOTTINI  
Neuchâtel-Serrières  
Tél. (038) 8 55 44 r. Pierre-de-Vingle 14

Nous construisons  
dans toutes les régions

**ferme de vacances**

style typiquement jurassien, dans la plus pure tradition. Intérieurs chauds et rustiques. **TERRAINS A DISPOSITION DANS LE JURA BERNOIS.**

Constructions métalliques + serrurerie R. Segessemann cherche

**1 SERRURIER  
QUALIFIÉ  
1 SOUDEUR**

J'offre fort salaire à ouvrier qualifié, sérieux et stable - ambiance agréable au travail - place stable. Faire offres ou se présenter sur rendez-vous : Bas-de-Sachet 3 2016 CORTAILLOD, tél 038/6 24 64

**AUREOLE**

AURÉOLE WATCH Co

Léopold-Robert 66

CHERCHE

**décalqueuse**

(ouvrière consciencieuse serait mise au courant par nos soins).

Téléphoner ou se présenter  
Tél. (039) 3 48 16.

**PERSONNE  
DE  
CONFIANCE**

**SERAIT ENGAGÉE**  
pour distribution du travail  
et petits emballages.

Se présenter à  
**NERFOS**  
rue de la Serre 134,  
**LA CHAUX-DE-FONDS**  
Téléphone (039) 2 14 57

**Occasions  
garanties**

**VW**  
1600 A 1968

**VW**  
1600 L 1967

**VW**  
1500 Sport 1967

**VW**  
1300 1968

**VW**  
1200 1967

**VW**  
1200 1965

Echange-Crédit  
**SPORTING  
GARAGE**

Jacob - Brandt 71  
Tél. (039) 3 18 23

A vendre ou à louer, tout de suite ou date à convenir, pour raison de santé

**CAFÉ-  
RESTAURANT**

de moyenne importance de la Riviera vaudoise, renommé pour sa restauration. Terrasse et vue imprenable. Chiffre d'affaires prouvé, possibilités de développement. Appartement à disposition.

Faire offres sous chiffre PR 907578 à Publicitas, 1002 Lausanne.

**Madame E. VILLENEUVE**  
physiothérapeute,  
Av. Léopold-Robert 134  
Tél. (039) 2 52 19

sur rendez-vous de 14 h. à 19 h.

**de retour**

(cours Bobath), rééducation gymnastique et massages médicaux.

COMMERCANT cherche à louer

**appartement**

4 à 5 pièces, dans maison d'ordre ou petite villa. Achat éventuel.

Ecrire à case postale 8454, La Chaux-de-Fonds 3.



S.A. No 19

CHERCHE  
pour entrée immédiate  
ou date à convenir

**OUVRIÈRES**

pour travaux propres et faciles.  
Horaire complet ou réduit.

Se présenter à  
**UNIVERSO S.A., No 19**  
Buissons 1, La Chaux-de-Fonds  
Tél. (039) 2 74 04

**SOMMELIÈRE**

est demandée. Bon gain assuré.

S'adresser CAFÉ DE LA PAIX,  
tél. (039) 2 15 32 ou se présenter.

GARAGE DE LA CHAUX-DE-FONDS  
engage pour date à convenir, une

**jeune fille**

pour réception de la clientèle. Travail intéressant et très varié.

Ecrire sous chiffre AS 87 35 159, aux Annonces Suisses S.A. « ASSA », 2001 Neuchâtel.

**SOLINOX S A**

Tilleuls 2

La Chaux-de-Fonds  
Dépt. Terminage

Cherche pour entrée immédiate  
ou date à convenir

**metteur  
en marche**

à domicile ou atelier.  
Vibrograph à disposition.

Tél. (039) 3 85 85

A vendre, 10 km, ouest de Neuchâtel, construction 1969

**BELLE VILLA**

Vue imprenable sur le lac et les Alpes.

8 chambres, cheminées intérieure et extérieure, cuisine agencée avec lave-vaisselle, 3 WC, baignoires, salle de jeux, atelier, garage double.

Terrain 1100m2, jardin aménagé. Libre début 1971.  
Prix : Fr. 400.000.-.  
Tél. (038) 6 21 80 entre 19 et 20 h.

**DEMANDES D'EMPLOIS**

**Employée**

connaissant parfaitement l'habillement de la montre, cherche changement de situation.

Ecrire sous chiffre AE 18786, au bureau de L'Impartial.

**Secrétaire**

Sténodactylo, libre fin octobre, cherche changement de situation. Faire offre sous chiffre P 11-460212, à Publicitas, 2300 La Chaux-de-Fonds.

# OCCASIONS

RENAULT R 4	1967
RENAULT R 10	1966-67-68
RENAULT R 16	1966-67-68
RENAULT R 16 T. S.	68
RENAULT Caravelle, gris métal	1966
VW 1200 bleue	1965
VW 1300	1967
OPEL 1900 blanche, radio, 53.000 km.	1966
PEUGEOT 404 inj. mot. rév., t. o., radio	1966
ALFA-ROMEO 2600	1963
MERCEDES 250 SE, Automatique	1967

VENTE - ECHANGE - CRÉDIT

## GARAGE P. RUCKSTUHL S.A.

Léopold-Robert 21 a Fritz-Courvoisier 54  
Tél. (039) 2 35 69 Tél. (039) 3 52 22

LA CHAUX-DE-FONDS

A VENDRE

# IMMEUBLE LOCATIF

comprenant 9 logements, dans l'ancienne ville. Bien situé. Assurance incendie Fr. 220.000.— + 75 % — Revenu net Fr. 8088.—. Pour traiter Fr. 60.000.— à 70.000.— et hypothèque.

Ecrire sous chiffre FD 19043, au bureau de L'Impartial.

**FAVRE & PERRET S.A.**  
Manufacture de boîtes de montres  
Doubs 104 - 2300 La Chaux-de-Fonds  
cherche pour son département ACIER

## OUVRIÈRES

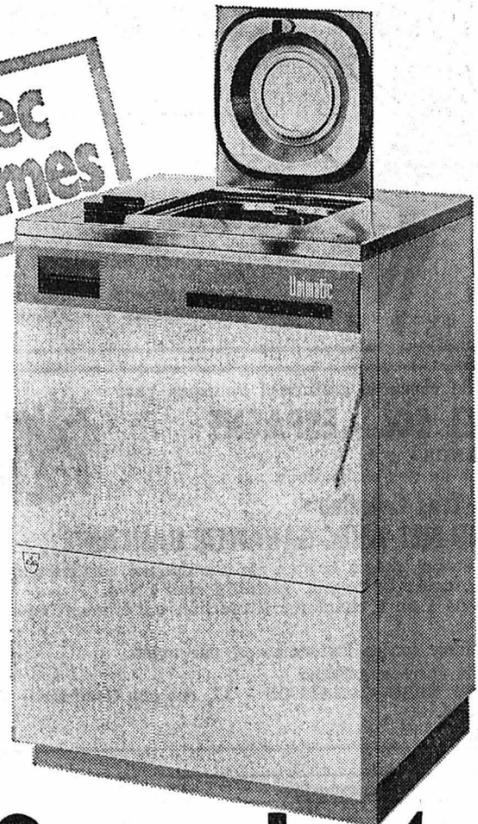
pour travaux de montage

## OUVRIERS

pour travaux sur machines

Places stables et bien rémunérées.  
Se présenter ou téléphoner  
au (039) 3 19 83.

nouveau: avec  
Bio-programmes



# Dès la première cuisson, les qualités de l'Unimatic sont évidentes. 10 ans plus tard, elles n'ont cessé de se confirmer.

(parce que l'Unimatic est un produit de qualité qui vient de Zoug)



Du travail de la classe du «sur mesure». Dans les moindres détails. Une conception à la mesure des exigences les plus sévères. Habillée d'une élégance sobre, moderne. Offrant des avantages techniques décisifs: le remplissage par le haut, très pratique; le tambour tournant sur deux paliers latéraux; la très agréable commande par touches; les programmes automatiques adaptés à tous les genres de tissu; bien d'autres raffinements encore. Une machine fabriquée avec les matériaux les plus résistants. Pour qu'après 10 ans, les qualités de l'Unimatic soient encore plus évidentes qu'au premier jour!

### Portrait-minute de l'Unimatic:

Remplissage pratique par le haut. Tambour tournant sur deux paliers latéraux. Commande par touches. Programmes normaux et biologiques - et dégrossissage, imprégnation, amidonnage et essorage autonomes. Indicateur inédit de programme. Adduction automatique des revitalisants textiles. Programmes de lavage commandés en fonction de la température. Capacité effective de 4 ou 6 kg de linge sec. Tambour, cuve, écoulement et recouvrement en acier inoxydable 18/8. Modèles spéciaux: Unimatic à prépaiement incorporé.

6301 Zoug, Zinguerie de Zoug SA, téléphone 042/331331  
2501 Bienne, 43, rue du Breuil, téléphone 032/21355  
1207 Genève, 8, av. de Frontenex, téléphone 022/354870  
1003 Lausanne, 11-13, rue de Bourg, téléphone 021/232448

Coupon: A envoyer à la Zinguerie de Zoug SA, case postale, 6301 Zoug, 042/331331

J'attends vos imprimés décrivant:  
 la machine à laver automatique Unimatic  
 la gamme complète des machines venant de Zoug

J'attends des renseignements sur:  
 les facilités de paiement  
(veuillez marquer d'une croix ce qui convient)

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Localité: \_\_\_\_\_

75

Comptoir suisse,  
Lausanne:  
halle 28, stand 2822

Lave-vaisselle automatique Adora



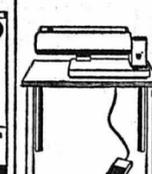
Machine à laver automatique Adora



Séchoir à linge Adora



Calandre à repasser Adora



Grand feuilleton de «L'Impartial»

9

Catherine VILDIEU

# SUR TROIS NOTES

Copyright by Editions Mondiales & Cosmopress, Genève

Il s'arrêta, le souffle court. Une brusque honte l'envahit. Il ne sut plus que dire. Impuissant à s'excuser, il sortit de la chambre et se réfugia dans la salle à manger où Claire, assise dans un fauteuil, l'accueillit de son immense regard de fillette précoce aux jugements sans appel.

Pour se donner une contenance, il ouvrit le buffet et prit un verre. Les yeux de Claire le suivirent tandis qu'il passait dans la cuisine. Il tira de l'eau au robinet, garda son verre en main quelques secondes. Il n'avait pas la moindre envie de boire cette eau tremblotante qui bleuisait dans le mince cristal. De nouveau furieux, il la jeta dans l'évier et des gouttes éclaboussèrent le mur ripoliné.

Jurant à voix basse, il tourna en rond dans la pièce luisante comme un pont de navire. Il ne savait de quel côté se tourner. Il n'osait pas aller trouver Jean comme il en avait eu l'envie tout à l'heure.

Et ainsi qu'il le faisait chaque fois qu'un problème embarrassant se proposait à un esprit d'initiative qu'il ne possédait pas, il prit la fuite comme un voleur, descendit dans la rue, remettant au hasard le soin d'arranger les choses.

Il faut croire qu'une bienveillante Providence veillait sur Bernard ce jour-là — à moins qu'elle ne veillât plus expressément sur Georgina, car alors qu'il abordait la rue Tholozé,

qui dégringole comme un torrent de la rue Lepic vers la rue des Abbesses, il tomba face à face avec le docteur Loberau.

— Si c'est pour la santé de votre femme que vous avez l'air tellement sombre, dit le médecin après les saluts d'usage, rassurez-vous elle n'a rien de grave.

Bernard eut un haussement d'épaules vaguement agacé. Il répondit que non, que la santé de Georgina ne l'inquiétait pas tellement.

— Enfin, vous me comprenez, docteur... Mais que bien davantage le préoccupait l'endroit où elle pourrait se rétablir... La question temps jouait aussi. Il devait prendre son nouveau travail le dimanche suivant.

«Après-demain, oui» — il avait pensé à Pontoise (la forêt, la rivière, la cure d'air), mais l'hôtel restait inabordable à leurs ressources limitées et une location, dame!... une location, ça ne se trouve pas comme ça, en deux temps trois mouvements.

C'est alors que le docteur Loberau prit aux yeux de Bernard l'agréable aspect de Dieu le Père venant à son secours, les mains pleines de miracles.

— Eh, bien! Mais ça peut très bien s'arranger, tout ça, dit paisiblement le médecin. Moi, j'ai une bicoque juste à l'entrée de Pontoise. Vous allez y installer madame Léroult qui part, certainement, avec votre petite Claire.

Bernard resta quand même saisi. Il arrive rarement que, dans une même journée, on vous offre du travail et une maison.

— Madame Léroult restera là autant de temps qu'il le faudra, continua le médecin, et je trouve que vous avez eu une très bonne idée de penser à Pontoise pour elle.

Les deux hommes remontèrent la rue Lepic. Devant la maison, ils se séparèrent en se serrant la main.

— Je passerai chez vous dans la soirée, dit le docteur Loberau, pour que nous prenions toutes dispositions.

— Entendu, docteur, et encore merci.

Bernard montait déjà le premier étage deux

marches par deux marches, léger comme une gazelle, quand il se rappela qu'il avait quitté Georgina sur d'injustes et méchantes paroles. Il fouilla dans ses poches. Il lui restait un billet de cinq cents francs et de la monnaie.

Quelques minutes plus tard, Georgina serrait entre ses mains un bouquet de tulipes mauves et apprenait que tout était mer-veil-leu-sement arrangé.

C'est ainsi que, dès le surlendemain, Georgina et Claire se retrouvèrent installées, à deux pas de la ville, dans une maison fleurie de cretonne et meublée de bois clair. Un jardin de curé, bordé de buis, avançait vers la route et mordait le fossé. Un piano droit appuyait son dos au mur du salon et dès la première heure, un chat gris bleuté comme une colombe, venu d'on ne sait où, s'était matérialisé sur le seuil, quêtant une carresse.

Georgina sourit. Des draps garnissaient l'armoire et la cuisine baignait dans le soleil.

Elle vit partir Bernard sans regret.

Quand à Bernard, il reprit le train avec plaisir. Il fuyait vers la liberté.

### CHAPITRE V

Le plus curieux, c'est que, pendant les deux mois qui suivirent, Georgina et Claire reçurent assez régulièrement de l'argent de Bernard. Ses visites, en revanche, n'étaient pas très fréquentes, mais Georgina remarqua malgré tout que, les deux samedis où il honora sa fille et sa femme de sa venue, il portait la première fois un costume Prince de Galles fort bien coupé, et la seconde fois, un manteau d'été léger comme une plume et chaud comme un pelage. Ce qui était quand même assez paradoxal.

Il avait fini par apprendre à sa femme qu'il travaillait dans un restaurant, pas dans un bar, mais s'était cantonné dans des renseignements assez vagues: il aidait le patron, recevait et allait chez les fournisseurs, le remplaçait au bar quand il était débordé.

— Enfin, tu es content? demanda Georgina. Bernard eut une moue indécise:

— Ou-i... Assez.

— Tu gagnes ta vie, oui ou non? insista Georgina.

— Evidemment, que je gagne ma vie, dit Bernard, énervé. Pas des sommes folles, ça non. La preuve, c'est que je n'ai encore ni Cadillac ni compte en banque.

Il ne pouvait assurément pas dire à sa femme que les aventures qu'il ne manquait pas de nouer avec les clientes lui coûtaient parfois assez cher.

— Tout de même, tu as de quoi t'acheter des costumes neufs, remarqua Georgina, paisible.

— Je ne peux pas me présenter devant les clients vêtu comme un clochard.

— Entièrement d'accord avec toi, approuva Georgina. Donc tu seras de mon avis si je te dis que Claire ne peut aller à l'école avec des chaussures percées, tu seras bien aimable de me donner de l'argent pour lui en acheter.

— Je t'ai envoyé un mandat il y a quinze jours, protesta Bernard.

— C'est vrai, reconnut Georgina, mais avec ce mandat il a fallu que je paye les fournisseurs et le loyer. Tu conviendras sûrement avec moi que les douze mille francs que tu m'as, effectivement, expédiés le 14 du mois dernier ne pouvaient durer jusqu'aux prochaines fêtes de Noël. Il faut par conséquent, que tu m'en donnes avant ton départ.

Furieux, Bernard dut tirer de son portefeuille le billet de dix mille francs qu'il conservait pour sa soirée du lendemain. On l'y reprendrait à venir à Pontoise voir sa famille! En fait, il fut six semaines sans y mettre les pieds.

Georgina et Claire s'aperçurent à peine de cette bouderie dont seule Georgina soupçonnait la cause.

Sans en éprouver le moindre remords, il est vrai. Elle aimait Claire comme sa propre fille et aurait affronté n'importe quel obsta-

## ÉCOLE DE DANSE

Willy CLERC, professeur diplômé

### Ouverture des nouveaux cours

Débutants et perfectionnement  
Pour agrémenter vos sorties et vos soirées  
apprenez à danser

Prix des cours :  
12 leçons de 2 h. Fr. 50.—  
15 leçons de 2 h. Fr. 60.—

Renseignements et inscriptions :  
Rue Jacob-Brandt 6 - Tél. (039) 2 42 90



Une semaine de vacances gratuites ! Pourquoi pas ?

## COSTA DEL SOL - ESPAGNE

« TORREMOLINOS »  
à tout acheteur de nos réalisations

### « Torres Los Tres Caballos »

#### 12% REVENU NET AVEC GARANTIE BANCAIRE

6 tours de 11 étages, face à la mer, air conditionné, piscine chauffée en hiver, parking, court de tennis, yachting club privé.  
Appartements de 1 ou 2 chambres à coucher, entièrement équipés, dès Fr. 19.000.—.

Départ de Genève toutes les semaines, par avion.

Renseignements et réservations :  
**ACFISA - LOS TRES CABALLOS** - 15, rue du Cendrier - Genève.  
Tél. (022) 31 16 04.

Nom et prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Désire  documentation  rendez-vous : \_\_\_\_\_  
Départ éventuel le : \_\_\_\_\_ Nombre pers. : \_\_\_\_\_  
IMP



## VOYAGES

# WITTWER

### VOYAGES DU JEÛNE :

**LE TYROL ET LES ALPES BAVAROISES**  
19-21 septembre Fr. 185.—

**DIJON - BOURGOGNE**  
19-20 septembre Fr. 120.—

**LES COLS DU NUFENEN OBERALP ET SUSTEN**  
20-21 septembre Fr. 120.—

### VENDANGES :

**DIJON - BOURGOGNE**  
10-11 octobre Fr. 120.—

Programmes - Inscriptions :  
**GOTH & Cie S.A.** - Serre 65  
Tél. (039) 3 22 77  
Serre 65 La Chaux-de-Fonds  
Agence de voyages  
**SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE**  
Tél. (039) 5 22 43, Le Locle  
et votre agence de voyages habituelle.

Je cherche personne seule ou couple pour petit service de

## CONCIERGERIE

Logement à disposition. - Tél. (039) 2 14 50 de 18 à 20 heures.

Abonnez-vous à « L'IMPARTIAL »

MOYENS LES PLUS EFFICACES

**ABX**

DÉTECTIVES PRIVÉS

Constats, preuves  
Enquêtes privées,  
matrimoniales,  
commerciales, etc.  
SUISSE ET ÉTRANGER  
Tél. 038 5 90 35  
NEUCHÂTEL - SAINT-HONORÉ 1

## NOUVELLE CITÉ SA

## IMMOBILIÈRE

## IXZED SA

Les actionnaires sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu **lundi 14 septembre 1970** dès 16 heures au bureau de Gérance **Bandelier, Ld-Robert 75, à La Chaux-de-Fonds**, avec les ordres du jour suivants :

1. Procès verbal
2. Rapport de gestion
3. Reddition des comptes
4. Rapport des contrôleurs
5. Décharge sur ces rapports
6. Nominations statutaires
7. Divers.

Les bilans et comptes de profits et pertes et le rapport des vérificateurs sont déposés à la Gérance Bandelier.

Le Conseil d'administration

## Cours du soir

**Langues :** Français pour étrangers ; tous degrés (2 soirs par semaine). Allemand, anglais, espagnol, italien.

**Commerce :** Certificat ou diplôme de sténodactylographie, de comptabilité, de correspondance, etc.

Début des cours : 24 septembre

# Bénédict

15, rue de la Serre - Tél. (039) 3 66 66

## COPIDOC

### DOCUMENTS

reproduction rapide de tous documents

108 av. Léopold-Robert 2300 la Chaux-de-Fonds

multicopie offset

## ÉCOLE D'ÉTUDE DU TRAVAIL ASET

Association Suisse pour l'Étude du Travail

Cours d'organisation du travail

### FORMATION D'EMPLOYÉS D'EXPLOITATION

Instruction fondamentale reconnue, intéressant les techniciens, les praticiens, les spécialistes, des méthodes de travail, de l'ordonnement et les contremaîtres de l'industrie de mécanique, de petite mécanique et d'horlogerie.

Lieux des cours : La Chaux-de-Fonds, Lausanne, Neuchâtel.

Début des cours : fin octobre.

Demandez le programme détaillé des cours au sous-secrétariat de l'École d'Étude du Travail ASET, case postale, 1400 Yverdon, tél. (024) 2 38 04. (Lundi-vendredi, 16 h. 45 à 18 h. 45).

Prénom : \_\_\_\_\_ Nom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Domicile : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

P 23

## CINÉMAS

**CORSO** Tél. 2 25 50 16 ans 20 h. 30  
2e SEMAINE — Jean YANNE Michel DUCHAUSSOY  
**QUE LA BÊTE MEURE**  
DU GRAND CINÉMA... AUSSI PASSIONNANT QU'UN HITCHCOCK

**EDEN** Tél. 2 18 53 16 ans Que le film ! 20 h. 30  
Yves Montand Irène Papis Jean-Louis Trintignant dans le chef-d'œuvre de Costa Gavras  
**Z il est vivant !**  
Eastmancolor Musique de Mikis Théodorakis

**PLAZA** Tél. 2 21 23 16 ans 20 h. 30  
Christofer JONES — Ralph RICHARDSON  
**LE MIROIR AUX ESPIONS**  
Le jeu dangereux des agents secrets...  
Un jeu énorme derrière le rideau de fer.

**RITZ** Tél. 2 93 93 Ce soir à 20 h. 30 18 ans  
En exclusivité le tout dernier film de Oswalt KOLLE  
**PAR EXEMPLE : ADULTÈRE**  
Couleurs Parlé français  
Le Miracle de l'Amour No 4 Un nouveau grand succès

**SCALA** Tél. 2 22 01 Ce soir à 20 h. 30  
A l'occasion des 40 ans du célèbre personnage qui fait rêver tout le monde  
**LA FABULEUSE HISTOIRE DE MICKEY**  
de Walt Disney En première vision Technicolor

## Nettoyage à sec à domicile

Si vous avez beaucoup de vêtements à faire nettoyer, téléphonez. On passera les chercher et on vous les rapportera dans les délais les plus brefs, impeccables, sous plastique.

Il vous en coûtera peu ; nos prix sont très doux.

« NET », Place de l'Hôtel-de-Ville — Tél. 2 77 76.

## Société de Musique - La Chaux-de-Fonds

# SOUSCRIPTION DES ABONNEMENTS SAISON 1970-1971

A la salle de Musique  
**mardi 8 et mercredi 9 septembre**  
de 9 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 18 h. 30

pour les abonnés qui désirent conserver leur place de la saison dernière

**les mardi 15 et mercredi 16 septembre**  
aux mêmes heures

pour les abonnés qui désirent changer de place et pour les nouveaux abonnés.

**Il est indispensable de présenter sa carte de membre ainsi que l'ancien abonnement.**

Des cartes de membre sont à disposition à la Tabatière du Théâtre.

elle pour elle. Et Bernard, franchement, ne constituait pas une forteresse imprenable.

Georgina savait maintenant qu'il fallait l'attaquer de front pour obtenir ce qu'on voulait en tirer. Pas de sentiment, de la clarté et de la fermeté. Sinon, son ravissant, séduisant, charmant mari prenait une tangente, un sentier perdu où il était impossible de le suivre.

En réalité, la situation matérielle de Georgina n'était pas mauvaise. Trois semaines après son installation dans la maison du docteur Loberau, sa vie quotidienne organisée ainsi que celle de Claire, Georgina s'était sentie suffisamment rétablie pour reprendre ses leçons de piano — à condition, toutefois, que l'aimable ville de Pontoise consentit à lui offrir une clientèle.

Georgina fit donc accorder le piano du salon — ce qui était de toutes façons une nécessité si elle voulait que Claire continuât à travailler — et mit une pancarte dans la vitrine de son boulanger habituel : « Leçons de piano par lauréate du Conservatoire. Débutants et cours supérieur. Vélocité. Prix modérés ».

La femme du boulanger avait pris Georgina en sympathie. En trois jours, elle lui envoya deux élèves, dont sa propre fille, qui, à leur tour, lui en procurèrent trois autres. Et dans le salon qui sentait toujours la pomme — on ne savait trop pourquoi — les gammes recommencèrent à résonner et Georgina à compter machinalement la mesure : « Un, deux, trois et quatre... Un, deux, trois et quatre... Attention au passage en la dièse ».

Un matin de mai, un visiteur visiblement hésitant, poussa la barrière du jardin. Georgina le vit arriver par la fenêtre du salon où Claire étudiait sous sa surveillance.

Elle fit interrompre la petite fille :  
— Arrête une minute, chérie, dit-elle, voilà quelqu'un.

Curieuse, Claire quitta immédiatement le piano et se pencha à la fenêtre.

— Qui c'est ? demanda-t-elle à voix basse.  
— Je ne sais pas, dit Georgina.

— Il est bien, remarqua Claire.

Le visiteur qui suivait l'allée était en effet « bien ». Un grand garçon dégingandé, la tête et les mains nues. Des cheveux rebelles poussaient en mèches serrées au-dessus d'un front très haut et il les repoussait sans cesse d'un geste machinal de sa main longue et soignée. Apercevant Georgina et Claire à la fenêtre du rez-de-chaussée, il sourit et au lieu de se diriger vers la porte d'entrée, il enjamba la plate-bande et s'immobilisa devant elles. Georgina put alors voir ses yeux brun clair, presque dorés et une cravate qui s'assortissait exactement à la couleur de ses prunelles.

L'inconnu paraissait embarrassé. Visiblement, il ne savait comment aborder le sujet qui l'amenaient chez la maîtresse de piano. Il se présenta gauchement.

— Je suis Luc-Olivier Devèze, dit-il.  
Georgina quitta la barre d'appui.  
— Je vous en prie, Monsieur, donnez-vous la peine d'entrer.

Claire courut aussitôt dans le vestibule et ouvrit la porte. Le visiteur pénétra derrière elle dans le petit salon.

— Entrez Monsieur, dit Georgina.

Elle eut un petit signe de tête à l'adresse de Claire, qui, à regret, mais obéissante, quitta la pièce avec une moue dégu. Le jeune homme regarda distraitemment la fillette.

— C'est votre fille ? demanda-t-il.

Georgina hésita. On ne raconte pas sa vie à un garçon que l'on voit pour la première fois et qui n'en demande sûrement pas tant. Elle se contenta donc de répondre sans se compromettre : « Oui et non ».

Puis elle enchaîna aussitôt.  
— Que puis-je pour vous, Monsieur ?  
En s'asseyant dans un fauteuil, elle désigna un siège à Luc-Olivier Devèze.

— Eh bien, voilà Madame, commença-t-il, c'est difficile à expliquer et je crains fort de vous paraître ridicule.

Il jeta un coup d'oeil en biais à Georgina qui ne broncha pas. Alors, il se lança :

— Il faut que je prenne des leçons de piano, dit-il très vite.

Georgina marqua une certaine surprise.  
— Des leçons de piano ?  
— Oui.

Elle allait s'exclamer : « Mais vous êtes trop âgé pour cela ! » Elle préféra adoucir cette formule et se contenta d'objecter :  
— Vous ne craignez pas de manquer de patience et de souplesse ?  
— Si, bien sûr que si, acquiesça Luc-Olivier. Seulement, ce ne sont pas tout à fait des leçons de piano que je suis venu vous demander. J'ai lu votre petite annonce chez le boulanger et j'ai pensé que vous étiez sans doute la seule personne capable de me tirer d'affaire.

Georgina leva des sourcils interrogateurs. Luc-Olivier Devèze, avec son visage anguleux et gêné, ses mains dont il ne savait que faire, ses jambes qu'il croisait et décroisait sans cesse offrait le spectacle d'un potache convoqué dans le bureau de son proviseur.

— Je vous écoute, dit-elle simplement. Je ne cache pas que vous m'intriguez.

Luc-Olivier expliqua alors qu'il allait se marier. Dans deux mois, au début de juillet par conséquent. Avec une jeune fille qui s'appelait Gilberte Coignard.

— Vous la connaissez ? demanda-t-il à Georgina.  
— Non, pas du tout.

Cette lacune n'eut pas l'air d'affecter Luc-Olivier, surtout lorsque Georgina lui eût appris qu'elle n'était à Pontoise que depuis fort peu de temps.

Enfin, Gilberte Coignard — dont les parents tenaient une confiserie près de l'église — était, paraît-il, une véritable virtuose. Elle jouait du piano merveilleusement...

— Quant à moi, continua Luc-Olivier Devèze, en musique, je suis une nullité. Je n'y connais absolument rien. Et je vois bien que je la décois souvent. Alors je voudrais m'initier aux grands maîtres pour ne pas avoir trop l'air d'un imbécile à ses yeux quand elle me parle de la Pastorale ou de l'Enfant aux Sortilèges.

— En somme, dit Georgina, vous voudriez prendre des leçons pour habituer vos oreilles à la musique ?  
— C'est ça, c'est tout à fait ça ! Vous m'avez très bien compris.

Enthousiasmé, il tira un paquet de cigarettes de sa poche, en plaça une entre ses lèvres et rougissant jusqu'aux oreilles, se dépêcha de l'en retirer.

— Excusez-moi, murmura-t-il...  
— Je vous en prie, dit Georgina, fumez si cela vous plaît, cela ne me gêne pas du tout, je fume aussi.

Tous deux allumèrent une cigarette et ils convinrent que le jeune homme viendrait chez la maîtresse de piano trois fois par semaine.

— Voilà comment nous allons nous y prendre, dit Georgina. Vous pensez bien que, en deux mois de temps, je ne pourrai pas vous initier à toute la musique. Mais je vous jouerai les œuvres les plus spectaculaires des grands maîtres et peut-être que, d'ici votre mariage, vous ne confondrez plus Bach avec Debussy.

Elle riait franchement, trouvant amusante l'idée de ce fiancé qui voulait que la jeune fille de son choix — qu'il devait aimer profondément sans doute — l'appréciât totalement. Mais son rire, brusquement, s'effaça. Elle se rappelait les assauts que lui avait livrés Bernard au temps où il la pressait de devenir sa maîtresse et ses efforts de conquête à base de concerts pendant lesquels il s'endormait.

Luc-Olivier se leva de sa chaise, regarda sa montre.

— Merci de m'avoir reçu et écouté aussi aimablement, dit-il. Je m'aperçois seulement maintenant que je reste là à bavarder et à vous faire perdre votre temps. J'étais très inquiet, vous savez, sur l'accueil que vous me réserveriez. Je me sentais stupide.

Georgina protesta avec sincérité :  
— Non. Pas du tout. Au contraire.

(A suivre)

IMPAR-TV

IMPAR-TV

## TVR

19.35 - 20.00 Les Soviétiques.  
Arkadie Tichouk, prêtre à Vladimir.

Hautes en couleur, les images de l'extraordinaire cérémonie de la fête de Saint-Serge à Zagorsk composent une grande partie de cette émission, pour le plaisir de l'oeil et de l'esprit.

20.35 - 22.05 « Porte des Lilas », film de René Clair, avec P. Brasseur, G. Brassens.

« Porte des Lilas », c'est l'histoire d'une amitié, celle de Juju et de l'Artiste. Histoire suggérée, esquissée délicate mais ferme, et dont les héros sont si vrais, si dignes d'être aimés, que le spectateur les adopte tout de suite et se laisse ainsi entraîner dans le monde de René Clair, monde de poésie et de lumière et de fine intelligence.

## TVF I

20.30 - 21.20 « Eurêka », émission scientifique. La mort et la vie.

Il y a en France des gens qui espèrent revivre un jour, longtemps après leur mort, aux environs de

## Sélection du jour



Une scène du film « L'impudique ». (photo ORTF)

l'an 2100, par exemple. Leur pari ? Faire conserver leur corps par le froid... et espérer qu'un jour la science saura les faire revivre,

## Les origines de la vie.

Dans une Abbaye de Pont a Mouson s'est tenue au mois de mai une rencontre internationale exceptionnelle. Les plus grands spécialistes au monde de la question « l'origine de la vie », sont venus y confronter leurs idées.

21.20 - 22.20 « Le cœur cambriolé », avec Juliette Villard et G. Esposito.

Cordélia est une jeune fille romantique portée vers la rêverie, les mystères de l'âme et ceux de l'univers. Son fiancé essaie de la ramener sur terre. Il doit s'éloigner pour son travail. Les deux jeunes gens s'écrivent, cependant que Frantz s'inquiète de la tendance qu'a la jeune fille de se réfugier de plus en plus dans les mondes troublants de l'ésotérisme et de l'au-delà...

## TVF II

20.30 - 21.55 « L'impudique », film américain.

## Points de vues

## Prudence, prudence

Septembre, à la TV romande, c'est la rentrée. Suivons aujourd'hui celle du service de l'information, et demandons-nous, à partir des deux premiers « table ouverte » et de « Temps présent » (vendredi) si un certain danger ne nous guette pas, celui de l'information insignifiante, l'information ouverte se définissant, selon Jacques Thibau qui a raison, par rapport à son indépendance à l'égard de l'idéologie dominante.

## CONTRE L'IDÉOLOGIE DOMINANTE

L'indépendance, en effet, est effective lorsqu'il s'agit de montrer des exemples étrangers — mais elle possède aussi certaines limites. Il est fort probable que l'idéologie dominante conduise chez nous une bonne majorité de la population à rejeter un certain nombre de mouvements modernes hippies, par exemple, concerts de musique pop en plein air (l'idéologie s'exprime alors par la petite minorité des autorités exécutives), le tout abusivement mélangé avec tout porteur de cheveux longs assimilé à un fumeur de haschisch.

Quand une équipe de la TV romande se rend à Amsterdam (Deschamps, réalisateur et Excoffier, journaliste) pour y faire une enquête sur un mouvement de jeunes — les « farfadets » — entre avec succès dans le jeu politique (avec sièges au conseil municipal), porteurs d'un message à la fois révolutionnaire et réformiste, d'une grande douceur de comportement, d'une exaltante naïveté, d'un humour corrosif, la TV rejette à juste titre l'idéologie dominante pour offrir une information véridique qui devrait contribuer à remettre les choses au point, à nous permettre de mieux savoir pour juger moins hâtivement. Là, « Temps présent » fait du bon travail.

## CEUX QUI RESTENT

« Ceux qui restent », ce sont donc quatre familles sur dix en Suisse romande, opposées aux autres qui partent en vacances. Là, l'idéologie dominante est sous-jacente : les vacances sont définies en fonction de la société des loisirs donc d'un départ, alors qu'elles devraient être — qu'elles sont peut-être — période de repos, de détente, de changement de rythme, d'enrichissement de la sensibilité, de réflexions, avec ou sans départ, en sédentaires déplacés ou en voyageurs, selon un choix individuel le plus libre possible. La TV romande (« Temps présent ») a limité son enquête à ceux qui restent. Mais ceux qui partent sont-ils plus heureux, comment se déroulent leurs vacances ? La première chaîne y répondait toute une soirée durant, en même temps que la TV Romande. Nous n'avons donc pas pu suivre les deux reportages au complet, mais ce que nous avons vu et entendu sur la France montre qu'il y a aussi de graves problèmes pour ceux qui partent. La vraie question est ailleurs. Ici probablement : avez-vous pu prendre des vacances et si oui, ont-elles répondu à votre espoir, quelle que soit la formule choisie ?

## L'INFORMATION FRAGMENTAIRE

« Ceux qui restent » était un bon reportage mais qui ne donnait qu'une information fragmentaire. Or l'information devrait s'inscrire dans un contexte plus général, chaque court sujet ne représenter qu'un des aspects du problème, les autres qui ne peuvent être développés pour des raisons compréhensibles de temps devant au moins être mentionnés. Nous avons déjà soulevé ce problème lundi dernier à propos du premier sujet de discussion de « table ouverte », L'Europe.

Cette information fréquemment fragmentaire n'est peut-être qu'une marque de cette prudence que nous devinons lorsque notre TV doit aborder des problèmes suisses. L'entretien avec M. Jacques Thibau (« Temps présent » - vendredi) fut décevant, limité pourtant à de fort intéressantes remarques sur le malaise des télévisions commerciales concurrentielles, le risque que court La France avec les projets de chaîne privée, sur le danger représenté par l'opposition d'une chaîne à vocation divertissante et d'une chaîne « culturelle », ce qui n'offre pas un vrai choix. Mais tout cela ne concerne que de très loin la TV romande.

Par contre, l'insignifiante nous guette — elle nous atteint aussi — la peur de rejeter l'idéologie dominante nous atteint : c'est pourquoi il valait mieux n'en pas trop parler avec Jacques Thibau. Et la prudence fut grande aussi, dimanche à midi — à « Table ouverte ». Mais reconnaître qu'il existe des groupes de pression, est déjà refuser l'idéologie dominante qui justement les nie en partie...

Le débat n'est pas clos...  
Freddy LANDRY

## LUNDI

## SUISSE ROMANDE

- 16.45 Le Jardin de Romarin  
Emission pour les tout petits.
- 17.05 La boîte à surprises  
Emission pour les enfants présentée par Blanche Bec-en-Or et Gaspard Oeil-en-Coin.
- 18.00 Téléjournal
- 18.05 (c) Lemoyne d'Iberville  
32e épisode.
- 18.30 (c) Vivre en ce pays  
Laurentides, cantons de l'Est. Production de la Société Radio-Canada, réalisée par Claude Sylvestre.
- 19.00 (c) Nanou  
13e et dernier épisode.
- 19.35 (c) Les Soviétiques  
Emission de Jean Antoine et Philippe Dasney. Soudal et Vladimir : Archiprêtre à Vladimir. Réalisation : Radio-Télévision belge.
- 20.00 Téléjournal
- 20.20 (c) Carrefour
- 20.35 Porte des Lilas  
Film interprété par Pierre Brasseur, Georges Brassens, Henri Vidal. Réalisation : René Clair.
- 22.05 (c) Championnats d'Europe de natation  
Commentaire : Bernard Vité. En Eurovision de Barcelone.
- 23.05 Téléjournal  
(c) Le tableau du jour

## FRANCE I

- 12.30 Midi-magazine
- 13.00 Télémidi
- 13.35 Je voudrais savoir
- 15.00 La Légion des Damnés
- 17.30 Natation  
Championnats d'Europe à Barcelone. Commentaire : Stéphane Collaro et Pierre Fulla.
- 18.20 Championnat des jeunes conducteurs  
(4).
- 18.55 Dernière heure
- 19.00 Actualités régionales
- 19.25 Le Chevalier d'Harmental  
1. Un Gentilhomme du Grand Siècle, d'après une œuvre d'Alexandre Dumas. Adaptation : Jean-Pierre Decourt. Dialogues : Antoine Tudal. Avec : Raymond Jérôme, Henri Virlojeux, Jacques Destoop. Réalisation : Jean-Pierre Decourt.
- 19.40 Qui et quoi ?  
Jeu.
- 19.45 Information première
- 20.30 Eurêka
- 21.20 Le Cœur cambriolé  
d'après une nouvelle de Gaston Leroux. Adaptation : Paule de Beaumont et Roger Iglesias. Dialogues : Louis Pauwels. Avec : Juliette Villard, Gianni Esposito, Jean-Pierre Jorris.
- 22.20 Natation  
Championnats d'Europe en différé de Barcelone.
- 23.05 Télénuit

## FRANCE II

- 19.00 Actualités régionales — Court métrage
- 19.20 (c) Colorix  
Emission pour les jeunes.
- 19.30 (c) 24 heures sur la II.
- 20.30 (c) L'impudique  
Film de Philip Dunne. Scénario : Philip Dunne, d'après une pièce de Samson Raphaelson. Musique : David Raksin. Avec : Jean Simmons, Guy Madison, Jean-Pierre Aumont.
- 21.55 (c) L'événement des 24 heures
- 22.00 (c) Portrait francophone
- 22.30 (c) 24 heures dernière

## ALLEMAGNE II

- 17.30 (c) Informations. Météo
- 17.35 Service à la Clientèle
- 18.05 (c) Plaque tournante
- 18.40 (c) Bunny et ses Copains
- 19.10 (c) Le Nouveau Patron
- 19.45 (c) Informations. Météo
- 20.15 (c) Praxis, le magazine de la santé
- 21.00 Le Carrefour de la Mort
- 22.40 (c) Informations. Météo
- 22.50 (c) Natation

## SUISSE ALÉMANIQUE

- 17.45 Télévision scolaire
- 18.45 (c) Fin de journée
- 18.50 Téléjournal
- 19.00 L'antenne
- 19.25 (c) La Justice royale de Bavière
- 20.00 Téléjournal
- 20.20 Le Troisième Gant
- 21.25 L'esprit du mal
- 21.55 Téléjournal
- 22.05 (c) Natation

- 20.40 Des Voix dans la Nuit
- 21.05 (c) Encyclopédie TV
- 21.55 Propositions
- 22.20 (c) Natation
- 22.50 Téléjournal

## ALLEMAGNE I

- 16.35 (c) Téléjournal
- 16.40 (c) Séquence des jeunes téléspectateurs
- 17.25 (c) Punta de Betin
- 17.55 (c) Téléjournal
- 18.00 Programmes régionaux
- 20.00 (c) Téléjournal. Météo
- 20.15 (c) Reportages d'actualité
- 21.00 (c) Musique à Puerto Rico
- 21.45 (c) Titres, thèses, températures
- 22.30 (c) Téléjournal. Météo
- 22.50 La Mal-Aimée
- 0.10 (c) Téléjournal

## SUISSE ITALIENNE

- 17.30 (c) Natation
- 18.35 Mini-monde
- 19.10 Téléjournal
- 19.20 (c) Nuages au Paradis
- 19.50 Objectif sport
- 20.20 Téléjournal

## IMPAR-RADIO

## SOTTENS

- 12.05 Aujourd'hui. 12.25 Si vous étiez... 12.29 Signal horaire. 12.30 Miroir-midi. 12.45 Le carnet de route. 13.00 Variétés-magazine. 14.00 Informations. 14.05 Réalités. 15.00 Informations. 15.05 Hommage à Maurice Yvain (1). 16.00 Informations. 16.05 Le rendez-vous de 16 heures. Feuilleton : Ange Pitou (1). 17.00 Informations. 17.05 Tous les jeunes ! Bonjour les enfants ! 17.55 Roulez sur l'or ! 18.00 Le journal du soir. Informations. 18.05 La science. 18.30 Le miroir dans la vie. 18.55 Roulez sur l'or ! 19.00 Le miroir du monde. 19.30 Magazine 1970. 20.00 La bonne adresse. 20.30 Enigmes et aventures : L'Américaine. 21.30 Quand ça balance ! 22.10 Découverte de la Littérature et de l'Histoire. 22.30 Informations. 22.35 Club de nuit. 23.25 Miroir-dernière. 23.30 Hymne national.

## 2e programme

- 16.00 Kammermusik. 17.00 Musica di fine pomeriggio. 18.00 Tous les jeunes ! 19.00 Emission d'ensemble. Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30 Mu-

sique légère. 20.00 Informations. Cette semaine en Pays genevois. 20.15 Pour les enfants sages. 20.30 Compositeurs favoris. 21.40 Le Choeur de la Radio suisse romande. 22.00 Actualités du jazz. 22.30 Dédicace... 23.00 Hymne national.

## BEROMUNSTER

- Informations-flash à 12.30, 15.00, 16.00, 23.25. — 12.40 Rendez-vous de midi. 14.00 Magazine féminin. 14.30 Orchestre récréatif. 15.05 Mélodies populaires. 16.05 Hurra Manöver ! 16.55 Musique du Congo. 17.30 Courrier des enfants. 18.00 Informations. Actualités. 18.15 Radio-jeunesse. 19.00 Sports. Communiqués. 19.15 Informations. Actualités. 20.20 Concert sur demande. 20.40 Boîte aux lettres. 20.55 Succès anciens et nouveaux. 21.35 Opérettes. 22.15 Informations. Revue de presse. 22.30 Sérénade pour Lise. 23.30-1.00 Cocktail de minuit, divertissement musical.

## MONTE-CENERI

- Informations-flash à 14.00, 16.00, 18.00, 22.00. — 12.30 Informations. Actualités.

## IMPAR-RADIO

- Revue de presse. 13.05 Intermède musical. 13.25 Orchestre Radiosa. 14.05 Radio 2-4. 16.05 Littérature contemporaine. 16.30 Opéras de Verdi. 17.00 Radio-jeunesse. 18.05 Rendez-vous du lundi. 18.30 Parade d'instruments. 18.45 Chronique de la Suisse italienne. 19.00 Solistes. 19.15 Informations. Actualités. 19.45 Mélodies et chansons. 20.00 La semaine sportive. 20.30 Opéras italiens. 22.05 Case postale 230. 22.35 Jazz. 23.00 Informations. Actualités. 23.25-23.45 Sérénade. 24.00-2.15 Service suisse des ondes courtes.

## MARDI

## SOTTENS

- 6.00 Bonjour à tous ! Informations. 6.32 De villes en villages. 6.59 Horloge parlante. 7.00 Le journal du matin. Miroir-première. 7.45 Roulez sur l'or ! 8.00 Informations. Revue de presse. 8.10 Bonjour à tous ! 9.00 Informations. 9.05 Les souris dansent. 10.00 Informations. 10.05 Cent mille notes de musique. 11.00 Informations. 11.05 Spécial-va-

cances. 12.00 Le journal de midi. Informations.

## 2e programme

- 10.00 Oeuvres de C.-M. von Weber. 10.15 Emission radioscolaire. 10.50 Oeuvres de C.-M. von Weber. 11.00 L'Université radiophonique internationale. 11.10 Oeuvres de C.-M. von Weber. 11.30 Initiation musicale. 12.00 Midi-musique.

## BEROMUNSTER

- Informations-flash à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00, 11.00. — 6.10 Réveil en musique. 7.10 Auto-Radio. 8.30 Symphonie. 9.00 Souvenirs musicaux. 10.05 Mélodies populaires allemandes. 10.35 Fanfare de la Marine hollandaise. 11.05 Musique d'Offenbach. 11.30 Mélodies suisses. 12.00 Magazine agricole.

## MONTE-CENERI

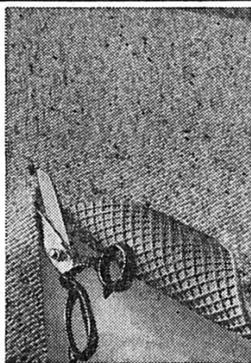
- Informations-flash à 6.00, 7.15, 8.00, 10.00. — 5.00 Concert matinal. 6.10 Petit carnet musical. 6.43 Espresso en musique. 7.00 Musique variée. 9.00 Radio-matin. 12.00 Musique variée.

# Tapis MIRA

Pour l'embellissement et un entretien facilité de votre intérieur vous trouverez chez nous un vaste programme de tapis de fond, allant du plus avantageux jusqu'au tapis de qualité supérieure: en tout 12 qualités et plus de 70 coloris.

Quelques exemples de prix:  
MIRA-Sensation, coloris appréciés, poil en fibre spéciale tapis, trame synthétique, semelle gaufrée, largeur 400 cm, déjà dès

## Fr. 13.50



MIRA-Rekord, poil extrêmement résistant en nylon continu, trame synthétique, semelle gaufrée, largeur 400 cm, dès Fr. 17.50 m<sup>2</sup>

MIRA-Élégance et MIRA-Laine, qualité solide, pure laine, largeur 460 cm, dès Fr. 59.— m<sup>2</sup>

Autres prix: 25.50/29.50/36.—/39.—/44.—

Rabais à l'emporter!

## Pfister ameublements sa

1152

Service Pfister partout en Suisse, quel avantage!

GENEVE Servette 53

LAUSANNE Montchoisi 5

BIENNE Pl. du Marché-Neuf

NEUCHÂTEL Terreaux 7 (Agence)

DELEMONT Moulins 12

BERNE Schanzenstr. 1

BALE Mittl. Rheinbrücke

ZURICH pr. HB Walcheplatz

SAINT-GALL, CONTONE TI WINTERTHOUR, ZOUG, LUCERNE

SUHR AARAU 1000 ME night-opening j. à 21 h



Ce qui distingue l'aristocrate du roturier élève aussi la Triumph 2,5 PI au-dessus du commun des six cylindres: l'élégance de la présentation, la richesse des qualités intérieures et la tenue irréprochable des nobles sujets de Sa Majesté britannique.

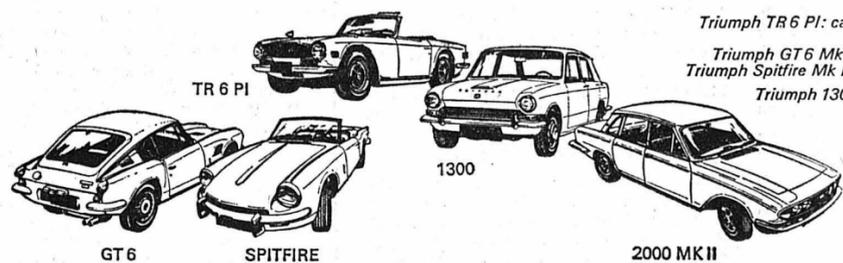
Un avant parfait renferme un groupe propulseur à injection directe d'essence - Petrol Injection (PI) - qui donne au moteur des chevaux supplémentaires et fait de la berline à 4 portes une voiture de sport (0 à 100 km/h en 10,5 secondes!).

Il va sans dire que la Triumph ne se lance pas à la légère dans des performances pareilles. Elle y est bien préparée avec son ensemble porteur à large voie et à suspension finement équilibrée à 4 roues indépendantes, équipées de pneus à carcasse radiale, qui s'agrippent sans défaillance. Un tel châssis est fait pour les sollicitations extrêmes. Tout comme les freins assistés à grand disque, devant, et la direction précise à crémaillère.

Du reste, la Triumph 2,5 PI vous donne une satisfaction de conduite exclusive. Elle joint la sécurité au confort incomparable que procurent tous les raffinements du luxe à l'anglaise. Facile à dominer grâce à sa maniabilité et ses dimensions raisonnables, elle n'en laisse pas moins percer une note discrète de voiture de prestige.

**Sportive sans ostentation, toujours pleine de réserves.**

## voilà la Triumph 2.5 PI.



Triumph TR 6 PI: cabriolet ou hard top; moteur 6 cylindres à injection, 150 CV; pointes de 200 km/h; boîte à 4 vitesses, avec overdrive sur demande; à partir de Fr. 17.400.—

Triumph GT 6 Mk II: coupé sport; moteur 6 cylindres de 2000 cm<sup>3</sup>, 104 CV; 185 km/h; Fr. 13.250.—

Triumph Spitfire Mk III: cabriolet, avec hard top sur demande; 1300 cm<sup>3</sup>, 75 CV; 160 km/h; Fr. 9.450.—

Triumph 1300 TC: berline de luxe, 4 à 5 places; moteur de 75 CV à 2 carburateurs; 145 km/h; freins à disque assistés; Fr. 9.750.—

Triumph 1300: 61 CV; 135 km/h; Fr. 9.350.—

Triumph 13160: berline économique, 4 à 5 places; 0 à 80 km/h en 12 secondes; Fr. 7.100.— (aussi en break ou cabriolet).

Triumph 2,5 PI Mk II: berline de luxe à injection; 132 CV; 185 km/h; overdrive ou transmission automatique sur demande; à partir de Fr. 16.950.—

Triumph 2000 Mk II: même modèle, moteur de 2 l, 90 CV; 160 km/h; Fr. 14.950.—

La 2,5 PI et la 2000 existent aussi en break.

### DEMANDES D'EMPLOIS

PLACES STABLES sont offertes à

## PERSONNEL MASCULIN

et

## FÉMININ

Travaux d'atelier propres et intéressants.

Faire offres à

NERFOS  
Rue de la Serre 134  
LA CHAUX-DE-FONDS

Téléphone (039) 2 14 57

### BRACELETS CUIR

CHERCHONS

## OUVRIERS

et

## OUVRIÈRES

Suisses ou étrangers au bénéfice d'un permis de travail, éventuellement à la demi-journée.

S'adresser à SCHWEIZER & SCHOEPF S. A., rue Jacob-Brandt 15, 2300 La Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 2 45 43.

### FABRIQUE DE BOITES DE MONTRES

CHERCHE

## mécanicien

ou

## étampeur expérimenté

capable de diriger département de 6 à 8 personnes.

(Pourrait être formé).

Adresser offres sous chiffre ML 18991 au bureau de L'Impartial.

**TRIUMPH**

IMPORTATEUR: BRITISH LEYLAND SWITZERLAND, Badenerstr. 600, 8048 Zurich, 051/54 56 00 - BE BIENNE: Wüthrich, 032/25410 - CORNOL: Heche, 066/72636 - DELEMONT: König, 066/21410 - RECONVILIER: Siegenthaler, 032/9127 65 - FR BULLE: Scherr, 029/27328 - FRIGOURG: Sauter, 037/267 88 - JAJUN: Rauber, 029/336 66 - GE GENEVE: Auto-Brit SA, 022/320010 - Garage des Tranchées, 022/46 89 11 - ONEX: Michel, 022/42 81 01 - NE BOUTES: Grandjean, 038/905 22 - LA CHAUX-DE-FONDS: Seydoux, 039/218 01 - LE LOCLE: Brigodot, 039/5 30 68 - NEUCHÂTEL: Wasser, 038/500 44 - ST-BLAISE: Blaser, 038/228 77 - VS GLIS-BRIGUE: Imboden, 028/332 40 - LEUK-SUSTEN: Schiffmann, 027/662 48 - MARTIGNY: Boisset & Meulin, 026/211 61 - Ets Couturier SA, 026/223 33 - SIERRE: Balmer & Salamin, 027/561 31 - SION: Cartin SA, 027/252 45 - Ets Couturier SA, 027/235 07 - VOUVRY: Garage de Vouvy, 025/743 86 - VD BAULMES: Duperré, 024/270 62 - BOFFLENS: Desplands, 024/723 26 - CHESIÈRES: Ecuver, 025/325 54 - CLARENS: Parking Vinet, 021/62 34 46 - GINGINS: Tecon, 022/691 30 2 - LAUSANNE: SA des Ets le Rallye, 021/229 99 8 - MONTREUX-TERRIT: Garage Moderne SA, 021/61 27 40 - PAYERNE: Campeggia, 037/61 32 24 - PERROY: Vonlanthen, 021/751 02 4 - VEVEY: Zwahlen, 021/51 36 6 4 - YVERDON: Lodaï, 024/270 62.

T5f B&T

## L'ACTUALITÉ SUISSE

Devant la Thémis lausannoise  
PETITES TÊTES

A vingt-deux ans, Mathias, un garçon de la Basse-Autriche, avait roulé sa bosse à travers le monde après avoir raté un apprentissage de boucher.

Il échoue à Vidy, parmi les forains, dort dans une roulotte et le voilà manœuvre au Grand-Huit où le torse nu, il préside à de folles envolées.

Les filles fascinées par les numéros se laissent emporter par ce prince charmant entre terre et ciel, avec leurs cris de mouettes.

Parmi elles, une Suisse allemande prompte à l'émerveillement, et qui vient d'avoir quinze ans :

Rose-Marie.

Elle tombe amoureuse de Mathias, au cours de descentes et de remontées vertigineuses, et désormais, elle connaît une existence à deux avec des hauts et des bas...

Ils se voient la semaine et le dimanche.

Le président Gilliéron consulte son grand livre, comme le Père Éternel au jugement dernier et soupire :

Vol, tentative d'escroquerie, attentat à la pudeur d'une enfant, tels sont les délits qu'on reproche à Mathias, lequel a disparu, sans laisser d'adresse :

On va donc interroger Marie-Rose à sa place, et comme elle ne sait de français que des mots peu convenables à prononcer au Tribunal, une greffière, Mme Huber, va servir d'interprète :

— Demandez-lui donc si Mathias savait qu'elle n'avait pas seize ans.

— Une année a passé, elle prétend ne plus s'en souvenir... C'est loin, tout ça, qu'elle dit ! Elle trouve idiot de se retrouver là pour une pécadille... Ce qu'elle a fait avec Mathias est tellement normal !

— Ne l'a-t-elle pas fait avant avec un Italien ?

— C'est ça, M. le président.

## LES PATRONS EN VACANCES

Marie-Rose avait été engagée chez un couple lausannois en qualité de petite bonne.

Son destin dès lors prend une rapide accélération, comme celui de Napoléon, toutes proportions gardées :

C'est le 21 mai 1969 qu'elle rencontre Mathias pour la première fois ; le 21 juillet ses patrons partent en vacances, le 22 elle installe Mathias dans sa chambre avec tous ses effets, le 24 il manifeste le désir d'avoir une clé de l'appartement, le 29 il en fait fabriquer une dans un grand magasin, laissant sa petite amie honorer la facture... 3 fr. 20 ; le 31, Marie-Rose rejoint ses parents en Suisse allemande et voilà Mathias seul dans la place un peu comme un coucou dans le nid des autres.

Marie-Rose connaît cette histoire par cœur et ne paraît pas lui accorder le moindre intérêt.

Vêtue d'un pantalon rouge et d'un pull blanc qui moule sa poitrine, elle a relevé ses lunettes rondes à monture bleue au sommet du crâne et elle considère avec amusement ces Messieurs du Tribunal.

Pourtant, aux yeux chastement baisés du législateur, elle était une enfant au moment où elle vécut cette aventure.

Un hippie au visage angélique a pris

place à mon côté, au fond de la salle, et suit les débats en curieux, la frange du pantalon effilochée...

Le nouveau bégain de Marie-Rose, sans doute, ou un ancien.

Sur son bras nu un tatouage bleu : un long, un très long cou, et au bout de ce long cou, une tête de girafe, attendrissante.

Il n'avait pourtant pas besoin de souffrir pour être beau, avec son pur visage d'adolescent, encadré par des cheveux noirs flottant sur ses épaules.

## LE SOUVENIR DE MATHIAS

Mais on en revient au souvenir de Mathias.

Une fois seul dans la villa des patrons de Rose-Marie, il ne perd pas son temps, et tranquillement, pour ne pas trop se fatiguer, il se met à fouiller les meubles.

Il enlève trois montres, divers bijoux, un appareil photographique et il exhibe à deux copains son trésor sans en cacher la provenance.

Ensemble, on cherche à négocier les objets... peine perdue.

Toutefois l'un de ces garçons a réussi à vendre pour quarante francs une chevalière et à trois on s'est partagé la somme.

On a retrouvé l'un des copains qui comparait comme témoin.

— Bonjour ! qu'il fait.

Il entre en secouant ses longs cheveux d'un mouvement de tête, et en tenant sa veste à bout de bras, puis il s'assied.

— Profession ?

— J'étais étudiant, mais c'est fini.

— Saviez-vous que la chevalière que vous aviez vendue était volée ?

— Bien sûr, M. le président.

— On ne vous a pas inquiété ?

— Pas encore.

— Vous ne perdez rien pour attendre.

Les patrons de Marie-Rose ont pu récupérer les objets volés.

Quant à Mathias — un mauvais sujet au casier blanc — il écope de six mois de prison, par défaut, moins sept jours de prison préventive avec sursis durant cinq ans.

Expulsion de la Suisse durant trois ans...

Petites têtes !

## UN APPRENTI DE L'ESCROQUERIE

— Vous êtes bien le seul à rire de votre histoire, lance à Jean-Pierre M. le président Philibert Maret.

Le garçon, 22 ans, est lui aussi une petite tête.

Une mèche de cheveux noirs lui balayant le front jusqu'à l'œil, il a gardé le visage de l'enfance.

— On vous a déjà condamné à une peine ferme, combien faudra-t-il donc vous mettre pour que vous compreniez ?

Alors l'accusé, sans insolence, mais avec une extrême candeur :

— A vous de juger, M. le président.

M. Muret résume les faits :

— Vous distrayez, par petites sommes 1360 francs dans la caisse de votre patron à Jongny sur Vevey et pour masquer vos irrégularités, vous passez de fausses inscriptions dans le livre. Puis, vous tirez sur le compte de votre

patron un chèque à l'ordre d'un client imaginaire et vous encaissez 2000 francs dans une banque de Vevey sous la fausse signature du faux client.

Même opération qui vous permet d'encaisser plus tard 3100 fr... Vols, escroquerie, abus de confiance et pour couronner le tout, un délit de grivèlerie.

— Oui, fait piteusement le garçon.

— Vous deviez fatalement vous faire prendre.

— Bien sûr...

— Pourquoi vous obstiner ?

Jean-Pierre M., insouciant, ne perd pas sa bonne humeur :

— J'avais besoin d'argent pour régler les frais de mon précédent procès.

— N'avez-vous pas fait aussi la noce durant deux jours ?

— Oui... oui, j'avais bu.

Et il explique que depuis que sa mère s'est remariée, il ne s'entend pas avec son beau-père.

— Et c'est pour ça que vous buvez ?

— Je crois, oui, je crois que c'est pour ça.

Il doit encore 4264 francs à son ancien patron auquel il a soustrait plus de 6000 francs, mais il attend des rentrées d'argent.

— Combien ? s'informe le président.

— Soixante-quinze francs.

Le défenseur d'office, M. E. Grisel, plaide les circonstances atténuantes de la jeunesse et cherche à prouver que l'escroquerie impliquant l'astuce, on ne peut retenir ce délit contre son client.

Ce n'est pas l'avis du Tribunal.

Il condamne Jean-Pierre M. à six mois d'emprisonnement sous déduction de 47 jours de prison préventive et aux frais de la cause.

— C'est votre troisième comparution en Tribunal, tâchez que ce soit la dernière.

Jean-Pierre M. semble rêver...

Ce sera difficile. André MARCEL

● GENEVE. — Dans la nuit de samedi à dimanche, à Genève, des cambrioleurs s'en sont pris à une maison de transport proche de Cointrin. Ils ont emporté un coffre-fort de 250 kg. se trouvant au deuxième étage. Ils l'ont descendu par l'escalier, en utilisant un diable se trouvant sur place. Il y avait 5000 fr. à l'intérieur. (mg)

## Assemblée de la Société des étudiants suisses

La Société des étudiants suisses (SES), qui groupe les sociétés d'étudiants catholiques, tient son assemblée des délégués et son assemblée générale de vendredi à dimanche à Wil, dans le canton de Saint-Gall.

Dans un communiqué, la Fédération romande de la SES s'estime satisfaite de la place et du rôle qui sont accordés aux Romands au sein de la société et se réjouit du tournant pris par la SES. (ats)

## LE COMITÉ, LA DIRECTION, LE PERSONNEL ET LES PENSIONNAIRES DE LA RÉSIDENCE, MAISON DE RETRAITE AU LOCLE,

font part du décès de

## Madame Marguerite GRISEL

survenue le 5 septembre 1970, à l'âge de 76 ans.

L'incinération a lieu à La Chaux-de-Fonds, lundi 7 septembre, à 10 heures.

Culte à la chapelle de La Résidence, à 9 heures.

## LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DE LA MAISON A. VON KAENEL, GALVANOPLASTIE HORLOGÈRE A SAINT-IMIER

ont le pénible devoir d'annoncer le décès subit de leur fidèle collaborateur et ami

Monsieur

## Roger GUENAT

Ils garderont de lui un souvenir reconnaissant et ému.

Pour les obsèques, prière de se référer au faire-part de la famille.

J'ai combattu le bon combat,  
J'ai achevé ma course,  
J'ai gardé la foi.  
Repose en paix chère maman et  
et grand-maman, tes souffrances sont  
passées.

Monsieur Charles Dängeli :

Madame et Monsieur Charles Greiff-L'Eplattenier, leurs enfants et petit-fils, à Froideville, Berne et Bienne,

Madame et Monsieur Pierre-Zaugg-Dängeli,

Madame et Monsieur Fritz Forster-Dubler et leurs enfants, à Moosedorf,

Madame et Monsieur Ernst Gilgen-Dubler et leurs enfants, à Grosshöchtetten,

Madame Vve Georges Dubler-Bochud et sa fille Eliane ;

Madame et Monsieur Otto Nelson-Steiner, à Dallas ;

Madame Vve Hélène Dängeli-Geiser ;

Madame Hélène Dängeli, ses enfants et petits-enfants,

ainsi que les familles Dängeli, Steiner, Matthey, Flunser, parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame

Louise DÄNGELI  
née STEINER

leur chère et regrettée épouse, maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, samedi, dans sa 75e année, après une longue maladie, supportée avec courage.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 5 septembre 1970.

L'incinération aura lieu mercredi 9 septembre.

Culte au crématoire, à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille : 9, rue de la Côte.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

VILLERET

Car c'est par la grâce que vous êtes  
sauvés, par le moyen de la foi. Et  
cela ne vient pas de vous, c'est le  
don de Dieu.

Ephésiens 2, v. 8.

Ne me retardez pas, puisque l'Eternel  
a fait réussir mon voyage ; laissez-moi  
partir, et que j'aille vers mon  
Seigneur.

Genèse 24, v. 56.

Profondément touchées, mais consolées dans l'espérance d'un éternel revoir, nous faisons part qu'il a plu à Dieu de reprendre à Lui notre cher et regretté époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et cousin

Monsieur

## Samuel HABEGGER-GEISER

après une longue maladie, dans sa 75e année.

Les familles affligées :

Madame Martha Habegger-Geiser ;

Monsieur et Madame Daniel Habegger-Amstutz et leurs enfants Walter, Christian et Marguerite, à La Ferrière ;

Madame et Monsieur Henri Dubois-Habegger et leurs enfants Philippe, Daniel et Marguerite, à Villeret ;

Madame et Monsieur Willy Augsburg-Habegger et leurs enfants André et Frédy, à La Cibourg.

VILLERET, le 6 septembre 1970.

L'enterrement aura lieu le mercredi 9 septembre, à 13 h. 30.

Culte pour la famille, au domicile mortuaire, à 12 h. 30.

Domicile mortuaire :

Maison La Centrale.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Car Dieu a tant aimé le monde qu'il  
a donné son fils unique...

Jean 3, v. 16.

Madame May Guenat-Fleury :

Madame et Monsieur Bernard Froidevaux-Guenat et famille,

Madame et Monsieur Francis Burgat-Guenat et leur petite Corine ;

Monsieur Paul Chervet et famille ;

Madame Germaine Chervet ;

Monsieur et Madame Pierre Fleury et famille,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur

## Roger GUENAT

leur cher époux, papa, grand-papa, beau-père, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, survenu subitement, dans sa 59e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 5 septembre 1970.

L'inhumation et le culte auront lieu mardi 8 septembre, à 10 h. 30.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille : 27, rue des Tourelles.

Le deuil ne sera pas porté.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

## La Fédération des médecins suisses : non à l'assurance maladie obligatoire

La Fédération des médecins suisses s'est prononcée samedi contre l'assurance maladie obligatoire, au cours d'une assemblée extraordinaire à Berne.

Prenant position sur la future organisation de l'assurance maladie, les médecins ont approuvé l'extension d'une assurance maladie sociale, mais ont estimé qu'elle ne devait pas devenir « une assurance à laquelle chacun serait contraint, pour ne pas conduire à un système public de la médecine dont les expériences étrangères ont montré les désavantages »,

selon les termes de leur communiqué. D'après les médecins, les lacunes actuelles devraient être remplies par l'extension des caisses maladie volontaires.

Pour couvrir les frais croissant d'hospitalisation, les médecins suisses proposent par exemple une augmentation des taxes sur le tabac et l'alcool, ces « denrées de luxe nuisibles à la santé » : une faible augmentation mettrait environ un milliard de francs à la disposition de la santé publique. (ats)

## Tirage de la Loterie romande

Le tirage de la 288e tranche de la Loterie romande s'est déroulé samedi dans le petit village vaudois de Perroy.

## Les numéros gagnants

Les numéros se terminant par 6 gagnent 6 francs.

Les numéros se terminant par 1 gagnent 10 francs.

Les numéros se terminant par 828 821 941 899 717 670 137 889 110 178 167 124 067 659 964 899 480 028 830 et 299 gagnent 20 francs.

Les numéros se terminant par 155 gagnent 100 francs.

Les billets portant les numéros : 229.733 313.375 267.228 201.326 269.987 317.808 267.349 226.621 214.141 214.739

253.631 211.817 231.384 272.612 209.919 311.183 261.108 268.838 201.472 191.250 gagnent 500 francs.

Les billets portant les numéros : 281.117 309.172 294.749 318.511 236.418 280.331 212.301 227.588 233.884 187.928 231.256 235.979 280.595 192.706 236.055 300.629 299.692 188.899 279.083 235.373 gagnent 1000 francs.

Le billet portant le No 228.592 gagne 10.000 francs.

Le No 228.238 gagne le gros lot de 100.000 francs.

Deux lots de consolation de 1000 fr. sont attribués aux billets portant les numéros 228.237 et 228.239.

(Sans garantie. Seule la liste officielle du tirage fait foi).

# Le sénateur socialiste Allende arrive en tête des « présidentielles » au Chili

Le sénateur Salvador Allende, candidat de six partis de gauche, a remporté officiellement l'élection présidentielle au Chili. C'est la première fois qu'un président socialiste est élu dans un pays d'Amérique du Sud. Mais M. Allende n'ayant pas obtenu la majorité absolue, c'est au Congrès qu'il reviendra de décider en dernier ressort. Tous les précédents montrent que le Congrès a toujours désigné le candidat ayant obtenu le plus de suffrages populaires, bien qu'il ne soit pas légalement obligé de le faire. Les résultats définitifs officiels donnent 1.075.616 voix à M. Allende, soit 36,3 pour cent, contre 1.036.278 voix à l'ancien président Jorge Alessandri (34,9 pour cent) et 824.849 voix (27,8 pour cent) au candidat du parti au pouvoir, le parti chrétien-démocrate, M. Radomire Tomic.

« Je ne serai pas un président comme les autres », a déclaré le sénateur Allende devant 30.000 sympathisants qui s'étaient massés dans le centre de Santiago. Je serai le premier président du premier gouvernement authentiquement démocrate, populaire, national et révolutionnaire de l'histoire du Chili. Nous avons vaincu afin de renverser une fois pour toutes l'exploitation impérialiste, de mettre fin aux monopoles et de mettre sur pied une véritable réforme

agraire. Nous avons vaincu afin de renverser la politique impérialiste, de nationaliser les banques, le crédit, d'instituer la réforme agraire. M. Allende a encore déclaré : « Nous respecterons l'autodétermination des nations et nous respecterons la non-intervention ».

Afin d'apaiser la tension qui s'était emparée de Santiago, le gouvernement avait autorisé les partisans de M. Allende à tenir un meeting, tandis que des chars des transports de troupes de l'armée prenaient position dans les quartiers du centre, notamment autour du Palais du gouvernement. Il n'y a pas eu d'incidents notables. Le sénateur Allende avait indiqué avant les élections que ses partisans auraient recours à la force pour empêcher toute tentative de « nous voler la victoire ».

## Consternation à Washington

La victoire du sénateur Allende a provoqué la consternation à Washington, où l'on espérait une victoire de M. Alessandri. Officiellement, les fonctionnaires du département d'Etat se bornent à exprimer l'espoir que la longue tradition d'amitié entre les deux pays sera maintenue. Mais on craint en privé qu'un gouvernement Allende ne porte préjudice non seulement aux relations bilatérales, mais aussi à l'unité relative des pays de l'hémisphère occidental pour ce qui est d'isoler Cuba de la communauté



Le candidat démocrate-chrétien, M. Tomic (droite) félicite son adversaire, le sénateur Allende. (bélino AP)

interaméricaine. On craint notamment qu'une reprise des relations entre Santiago et La Havane n'encourage d'autres gouvernements à suivre cet exemple.

On se montre également inquiet de l'avenir des investissements américains au Chili, qui sont substantiels, surtout dans les mines de cuivre, et l'on se demande dans quelle mesure M. Allende exécutera sa promesse de nationaliser les entreprises étrangères.

Au cours d'une brève conférence de presse après sa victoire, M. Allende a déclaré qu'il comptait entretenir « d'étroites relations culturelles, diplomatiques et autres avec tous les gouvernements qui respecteront le principe de la non-intervention ». A la question de savoir qu'elles seront ses relations avec la Chine populaire, M. Allende qui est un ami de M. Fidel Castro, a répondu : « Les meilleures, et cela le plus tôt possible ».

(ap)

## Ouverture à Bonn du procès du professeur Hans Deutsch

Aujourd'hui, s'ouvre devant la Cour de Bonn le procès du professeur Hans Deutsch, de Lausanne, prévenu d'avoir porté un préjudice de 21 millions de francs à la République fédérale d'Allemagne en réclamant des réparations de guerre injustifiées. Trois co-accusés comparaissent avec lui.

Selon l'acte d'accusation, le professeur Deutsch qui possède la double nationalité autrichienne et israélienne, a obtenu une indemnité de 42 millions pour les héritiers du baron hongrois du sucre, Ferencz Hat-

vany pour le prétendu vol par des « SS » à Budapest d'une collection de tableaux de valeur pendant la dernière guerre. Le professeur Deutsch fut arrêté à Bonn le 3 novembre 1964 au moment où il s'apprêtait à toucher la deuxième tranche de l'indemnité, soit la somme de 21 millions de francs.

Une enquête ordonnée par les autorités ouest-allemandes a établi que la collection ne se trouvait plus à Budapest au moment du prétendu vol, mais qu'une grande partie avait déjà été vendue. (ats, dpa)

## Choléra en Israël : huit nouveaux cas

Dix personnes sont mortes du choléra et quatre nouveaux patients ont été hospitalisés pendant la première semaine de septembre, dans la ville de Meiktila, à quelque 500 kilomètres au nord de Rangoon (Birmanie). Les autorités sanitaires ont pris de sévères mesures de prophylaxie et les habitants des régions affectées ont été vaccinés.

A Jérusalem, selon les indications des services d'hygiène, huit nouveaux cas de choléra ont été enregistrés dans le pays, ce qui porte à 54 le nombre de malades atteints par l'épidémie, en Israël, au cours de ces deux dernières semaines.

(ats, reuter)

## Rebondissement d'un triple drame en Italie

Le triple drame de la villa Casati-Stampa, qui défraye la chronique scandaleuse romaine depuis une semaine, vient de connaître un nouveau et sensationnel rebondissement par l'entrée en jeu d'un nouveau personnage : Zorika (ou Zoritz) Milosevitch. Zorika est cette jeune femme qui, ces dernières années, a été mêlée à diverses affaires retentissantes en France et aux Etats-Unis. Elle est la sœur de Miloch Milosevitch qui, en 1966, a été assassiné à Hollywood en même temps que la cinquième femme de Mickey Rooney. Zorika aurait été également la dernière personne à avoir parlé au téléphone avec Stefan Markovitch, garde du corps de l'acteur Alain Delon, assassiné en France le 1er octobre 1968.

Hier, Zorika, ressortissante yougoslave, expulsée d'Italie, mais qui se trouve à nouveau à Rome, a annoncé à la presse qu'elle était sur le point d'épouser Massimo Minorenti quand il fut assassiné. Massimo est ce jeune homme pour qui la marquise Casati-Stampa di Soncino aurait eu des faiblesses, et qui a été tué en

même temps que celle-ci par le marquis le 30 août dernier. Le marquis devait ensuite se faire justice.

## Berlin-Ouest : des œufs pour Brandt

Le chancelier Willy Brandt est arrivé hier après-midi, à bord d'un avion militaire américain, à Berlin-Ouest. C'est la première visite que le chef du gouvernement fédéral effectue dans l'ancienne capitale depuis la signature, le 12 août à Moscou, du traité entre la République fédérale allemande et l'Union soviétique.

Le gouvernement de Pankow a protesté contre cette visite. Le ministre des Affaires étrangères d'Allemagne de l'Est a déclaré dans sa protestation qu'il s'agit « d'une tentative de l'Allemagne de l'Ouest pour démontrer que sa juridiction s'étend au-delà de ses frontières nationales dans l'entité politiquement indépendante de Berlin-Ouest ».

Par ailleurs, des étudiants de droite ont lancé hier quatre œufs en direction du chancelier Willy Brandt, à son arrivée à la radio de Berlin-Ouest, où il devait s'adresser à un groupe de dirigeants syndicaux.

## Mexico : un danseur soviétique obtient l'asile politique

Natalia Makarova, la danseuse étoile des ballets Kirov, qui a demandé et obtenu droit d'asile politique en Grande-Bretagne, a refusé, samedi soir, de recevoir des fonctionnaires de l'ambassade soviétique qui voulaient s'entretenir avec elle des raisons de sa décision.

Le ballet Kirov de Leningrad a quitté Londres pour la Hollande, « la troupe a beaucoup aimé Londres et espère revenir bientôt en Grande-Bretagne », a déclaré son porte-parole.

Par ailleurs, le danseur soviétique des ballets Moisseiev, Alexandre Silippov, a obtenu le droit d'asile politique à Mexico, a annoncé hier le ministre mexicain de l'Intérieur. L'asile a été accordé, dit un communiqué, parce que le danseur « est en désaccord avec la ligne politique suivie par son pays et craint d'être persécuté par son gouvernement s'il rentre ».

## « Je sais que M. Chaban-Delmas sera réélu à Bordeaux » déclare J.-J. S.-S.

« Si je n'ai pas au moins 30 voix à Bordeaux, cela prouvera que je n'ai pas su juger convenablement de la situation électorale et je remettrai ma démission de secrétaire général du parti radical » a déclaré hier M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, devant une cinquantaine de journalistes qu'il avait réunis à Pyla-sur-Mer où il passe le week-end.

« M. Chaban-Delmas va être réélu. Tout le monde le sait, moi aussi. Ce qu'il faut montrer en Gironde, a-t-il encore dit, c'est que la politique de demain, ce n'est ni le gaullisme ni le communisme, mais le réformisme ».

Notons que J.-J. S.-S. a bénéficié, ce week-end, du retrait en sa faveur

## Quatre avions détournés le même jour

**SUITE DE LA PREMIERE PAGE**  
Les passagers déclarent s'être rendus compte que quelque chose n'allait pas lorsque les hôtesses ont retiré les plateaux sur lesquels elles venaient de servir les repas, un quart d'heure seulement après l'escale d'Amsterdam. Après avoir fait évacuer tous les passagers, la police de l'aéroport de Londres est montée à bord de l'appareil qu'elle a fouillé de fond en comble.

D'autre part, Israël va demander à la Grande-Bretagne l'extradition de la jeune fille qui a participé au détournement de l'avion d'El Al, a déclaré M. Peres, ministre israélien des transports. Il a d'autre part exclu toute idée d'échange éventuel de ressortissants israéliens capturés par les pirates de l'air avec les deux hauts fonctionnaires algériens, arrêtés lors de l'avion de la BOAC s'était posé à Lydda, il y a trois semaines.

L'appareil israélien va être retenu à Londres, afin d'ouvrir une enquête sur l'incident dont a été victime l'un des pirates de l'air.

## Le détournement du Jumbo Jet de la Pan Am

Un Jumbo Jet de la compagnie Pan American Airways, ayant quitté l'aéroport international de Schiphol-Amsterdam, a été détourné hier en vol au-dessus de l'Europe, alors qu'il survolait la mer du Nord, l'appareil accomplissait la liaison régulière Bruxelles - Amsterdam - New York. Cent quarante passagers, dont une centaine avaient pris place à bord à l'escale d'Amsterdam, se trouvaient dans l'avion.

Un représentant de la compagnie devait annoncer que le Jumbo Jet faisait route vers Beyrouth. Alors que l'appareil géant demandait d'atterrir à l'aéroport libanais il s'est vu refuser cette autorisation, cependant elle devait lui être accordée un peu plus tard.

C'est la deuxième fois qu'un Boeing 747, Jumbo Jet, est détourné depuis sa mise en service voilà 7 mois. Le premier appareil l'avait été sur Cuba.

## Détournement de l'avion de la TWA

Le Boeing de la TWA a été détourné au-dessus de la frontière germano-belgo-luxembourgeoise, alors qu'il accomplissait un vol Francfort - New York. L'appareil qui venait d'Athènes, avait décollé à 12 h. 02 de Francfort où 39 passagers avaient embarqué. Vers 15 h. 10 le Boeing aurait signalé qu'il mettait le cap sur « la base de Gaza ». Plus tard, on déclarait à l'aéroport d'Amman, que

UN EVENEMENT PAR JOUR

## LA VICTOIRE DE M. ALLENDE

L'élection présidentielle qui vient de se dérouler au Chili attire l'attention à plus d'un titre. Rappelons d'abord que trois candidats briguaient la magistrature suprême: un indépendant (soutenu par la droite), un démocrate-chrétien (dont le parti est au pouvoir actuellement), et un socialiste (soutenu par l'extrême gauche).

Qu'aucun des trois candidats n'ait obtenu la majorité absolue, était à prévoir. Une curieuse règle de la Constitution attribue dans ce cas au Congrès — formé de députés et de sénateurs — le soin de trancher sur les candidats les mieux placés. La coutume (et la logique) veut que le choix se porte sur le candidat ayant obtenu le plus de voix. Celui-ci devrait donc être l'ancien président du Sénat, le socialiste Salvador Allende.

C'est le 24 octobre que le Congrès doit désigner le président. Qu'on imagine cependant ce que signifiera cette décision: pour la première fois le Congrès confiera à un marxiste convaincu, à un ami du leader cubain, les rênes de l'Etat. Pour la première fois, le Congrès enverra à la présidence un homme dont le programme politique déclaré est d'assurer la transition entre le capitalisme et le socialisme, un socialisme chilien, certes, « une voie distincte de celle que suit Cuba mais menant vers le même but », selon les propres termes de M. Salvador Allende.

On comprend dès lors la consternation qui règne à Washington où l'on espérait que M. Alessandri, le conservateur, l'emporterait. Si M. Allende était confirmé dans ses fonctions — et l'armée, dans ce pays, a pour habitude de rester dans ses casernes, donc de ne jamais intervenir — le Chili deviendrait la première République « populaire » du continent sud-américain.

Le président n'a pas caché son désir de rendre à son pays les richesses exploitées par l'étranger (le cuivre notamment, par les Américains), d'établir des relations normales avec les pays qui jusque-là n'étaient pas reconnus par Santiago, donc Cuba mais aussi la Chine.

Bref, on comprend que le « cas » chilien pourrait inspirer d'autres républiques latines et modifier complètement la carte politique dans ce continent.

On retiendra surtout que l'exemple a été donné de l'instauration possible d'un régime socialiste non par le coup de force ou la révolution mais par le suffrage direct... et une Constitution singulière. M. Allende qui se présentait pour la quatrième fois aux « présidentielles », a, quant à lui, la certitude d'être confirmé dans ses fonctions par le Congrès.

J.-L. BERNIER.

## Aujourd'hui

Vous lirez en page :

- 2 Page magazine
- 3 Chronique horlogère
- 5 Votations cantonales neuchâtelaises
- 9 Le Conseil général de Cernier
- 11 Avec la députation jurassienne
- 13 Les rues de Paris
- 15 Championnat suisse de football
- 16 Athlétisme : records battus
- 19 Le Concours hippique de Colombier
- 21 Meeting d'athlétisme à La Chaux-de-Fonds.
- 25 Programmes radio et TV
- 27 Tirage de la Loterie romande

## Prévisions météorologiques

Le temps sera ensoleillé et chaud, légèrement brumeux le matin. Quelques formations nuageuses passagères, parfois importantes en montagne dans l'est du pays, sont probables.